Socialisation, Justice Et Liens De Parenté

Shaykh Pod BOOKS

Shaykh Pod FRENCH

Adopter Des Caractéristiques Positives Mène à la Tranquillité D'esprit

Socialisation, Justice Et Liens De Parenté

Livres de ShaykhPod

Publié par ShaykhPod Books, 2024

Bien que toutes les précautions aient été prises lors de la préparation de ce livre, l' éditeur n'assume aucune responsabilité pour les erreurs ou omissions, ou pour les dommages résultant de l'utilisation des informations contenues dans ce document.

Socialisation, justice et liens de parenté

Deuxième édition. 22 mars 2024.

Droits d'auteur © 2024 Livres ShaykhPod.

Écrit par ShaykhPod Books.

Table des matières

Table des matières

Remerciements

Notes du compilateur

Introduction

Socialisation, justice et liens de parenté

Socialisation - 1

Socialisation - 2

Socialisation - 3

Socialisation - 4

Socialisation - 5

Socialisation - 6

Socialisation - 7

Socialisation - 8

Socialisation - 9

Socialisation - 10

Socialisation - 11

Socialisation - 12

Socialisation - 13

Socialisation - 14

Socialisation - 15

Socialisation - 16

Socialisation - 17

Socialisation - 18

Socialisation - 19

Socialisation - 20

Socialisation - 21

Socialisation - 22

Socialisation - 23

Socialisation - 24

Socialisation - 25

Socialisation - 26

Socialisation - 27

Socialisation - 28

Socialisation - 29

Socialisation - 30

Socialisation - 31

Socialisation - 32

Socialisation - 33

Socialisation - 34

Socialisation - 35

Socialisation - 36

Socialisation - 37

Socialisation - 38

Socialisation - 39

Socialisation - 40

Socialisation - 41

Socialisation - 42

Socialisation - 43

Socialisation - 44

Socialisation - 45

Socialisation - 46

Socialisation - 47

Socialisation - 48

Socialisation - 49

Socialisation - 50

Socialisation - 51

Socialisation - 52

Socialisation - 53

Socialisation - 54

Socialisation - 55

Socialisation - 56

Socialisation - 57

Socialisation - 58

Socialisation - 59

Socialisation - 60

Socialisation - 61

Socialisation - 62

Socialisation - 63

Socialisation - 64

Socialisation - 65

Socialisation - 66

Socialisation - 67

Socialisation - 68

Socialisation - 69

Socialisation - 70

Socialisation - 71

Socialisation - 72

Socialisation - 73

Socialisation - 74

Socialisation - 75

Socialisation - 76

Socialisation - 77

Socialisation - 78

Socialisation - 79

Socialisation - 80

Socialisation - 81

Socialisation - 82

Socialisation - 83

Socialisation - 84

Socialisation - 85

Socialisation - 86

Socialisation - 87

Socialisation - 88

Socialisation - 89

Socialisation - 90

Socialisation - 91

Socialisation - 92

Socialisation - 93

Socialisation - 94

Socialisation - 95

Socialisation - 96

Socialisation - 97

Socialisation - 98

Socialisation - 99

Socialisation - 100

Socialisation - 101

Socialisation - 102

Socialisation - 103

Socialisation - 104

Justice - 1

Justice - 2

Liens de parenté - 1

Liens de parenté - 2

Liens de parenté - 3

Liens de parenté - 4

Liens de parenté - 5

Liens de parenté - 6

Liens de parenté - 7

Liens de parenté - 8

Liens de parenté - 9

Plus de 400 livres électroniques gratuits sur le bon caractère

Autres médias de ShaykhPod

Remerciements

Toutes les louanges vont à Allah, le Très-Haut, Seigneur des mondes, qui nous a donné l'inspiration, l'opportunité et la force de terminer ce volume. Que la paix et la bénédiction soient sur le Saint Prophète Muhammad dont le chemin a été choisi par Allah, le Très-Haut, pour le salut de l'humanité.

Nous tenons à exprimer notre plus profonde gratitude à toute la famille ShaykhPod, en particulier à notre petite étoile, Yusuf, dont le soutien et les conseils continus ont inspiré le développement de ShaykhPod Books.

Nous prions pour qu'Allah, l'Exalté, parachève Sa faveur sur nous et accepte chaque lettre de ce livre dans Son auguste cour et lui permette de témoigner en notre faveur au Jour Dernier.

Louanges à Allah, Exalté, Seigneur des mondes et bénédictions et paix infinies sur le Saint Prophète Muhammad, sur sa Famille bénie et ses Compagnons, qu'Allah soit satisfait d'eux tous.

Notes du compilateur

Nous avons essayé avec diligence de rendre justice dans ce volume, mais si des lacunes sont constatées, le compilateur en est personnellement et seul responsable.

Nous acceptons la possibilité de fautes et de lacunes dans le cadre de nos efforts pour mener à bien une tâche aussi difficile. Nous avons peut-être trébuché et commis des erreurs inconsciemment pour lesquelles nous demandons l'indulgence et le pardon de nos lecteurs et l'attention que vous porterez à ce sujet sera appréciée. Nous invitons sincèrement les suggestions constructives qui peuvent être faites à ShaykhPod.Books@gmail.com .

Introduction

Le petit livre suivant traite de trois aspects du caractère noble : la socialisation, la justice et les liens de parenté.

La mise en pratique des leçons évoquées aidera le musulman à acquérir un caractère noble. Selon le hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 2003, le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, a indiqué que la chose la plus lourde dans la balance du Jour du Jugement sera le caractère noble. C'est l'une des qualités du Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, , qu'Allah, l'Exalté, a complimenté dans le chapitre 68 Al Qalam, verset 4 du Saint Coran :

« Et en effet, vous êtes d'une grande moralité. »

Par conséquent, il est du devoir de tous les musulmans d'acquérir et d'agir selon les enseignements du Saint Coran et les traditions du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui), afin d'atteindre un caractère noble.

Socialisation, justice et liens de parenté

Socialisation - 1

Le Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions sur lui) a conseillé dans un Hadith trouvé dans Sahih Bukhari, numéro 13, qu'une personne ne peut devenir un véritable croyant tant qu'elle n'aime pas pour les autres ce qu'elle aime pour elle-même.

Cela ne signifie pas qu'un musulman perdra sa foi s'il n'adopte pas cette caractéristique. Cela signifie que la foi d'un musulman ne sera pas complète tant qu'il n'aura pas mis en pratique ce conseil. Ce hadith indique également qu'un musulman ne parachèvera pas sa foi tant qu'il n'aimera pas chez les autres ce qu'il n'aime pas chez lui-même. Cela est confirmé par un autre hadith trouvé dans Sahih Muslim, numéro 6586. Il conseille que la nation musulmane est comme un seul corps. Si une partie du corps souffre, le reste du corps partage la douleur. Ce sentiment mutuel comprend l'amour et la haine pour les autres de ce que l'on aime et déteste pour soi-même.

Un musulman ne peut atteindre ce statut que si son cœur est débarrassé des mauvais traits de caractère, comme l’envie. Ces mauvais traits de caractère pousseront toujours l’individu à désirer le meilleur pour lui-même.

En réalité, ce hadith est une indication que l’on doit purifier son cœur en adoptant de bonnes caractéristiques, comme le pardon, et éliminer les mauvais traits de caractère, comme l’envie. Cela n’est possible qu’en apprenant et en agissant selon les enseignements du Saint Coran et les traditions du Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, .

Il est important que les musulmans comprennent que le fait de désirer le bien des autres ne les prive pas de bonnes choses. Le trésor d'Allah, le Très-Haut, n'a pas de limites, il n'est donc pas nécessaire d'adopter une mentalité égoïste et cupide.

Désirer le bien des autres implique de s’efforcer de les aider de toutes les manières possibles, par exemple en leur apportant un soutien financier ou émotionnel, de la même manière qu’une personne souhaiterait que les autres l’aident dans un moment de besoin. Par conséquent, cet amour doit se manifester par des actes et non seulement par des paroles. Même lorsqu’un musulman interdit le mal et donne des conseils qui contredisent le désir des autres, il doit le faire avec douceur, tout comme il voudrait que les autres le conseillent avec gentillesse.

Comme mentionné précédemment, le hadith principal dont il est question ici indique l’importance d’éliminer toutes les mauvaises caractéristiques qui contredisent l’amour et l’attention mutuels, comme l’envie. L’envie se manifeste lorsqu’une personne désire posséder une bénédiction spécifique qui ne peut être obtenue que lorsqu’elle est retirée à quelqu’un d’autre. Cette attitude est un défi direct à la distribution des bénédictions choisies

par Allah, l'Exalté. C'est pourquoi c'est un péché majeur et conduit à la destruction des bonnes actions de l'envieur. Cela a été mis en garde dans un hadith trouvé dans Sunan Abu Dawud, numéro 4903. Si un musulman doit désirer les choses licites que possèdent les autres, il doit souhaiter et supplier Allah, l'Exalté, de leur accorder la même chose ou une chose similaire sans que l'autre personne perde sa bénédiction. Ce type de jalousie est licite et louable dans certains aspects de la religion. Cela a été conseillé dans un hadith trouvé dans Sahih Muslim, numéro 1896. Le Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui) a conseillé aux musulmans de n'être jaloux que d'une personne riche qui utilise correctement sa richesse. Et soyez jaloux d'une personne bien informée qui utilise ses connaissances pour son propre bénéfice et celui des autres.

Le musulman ne doit pas seulement aimer les autres pour obtenir des bénédictions terrestres licites, mais aussi pour qu'ils obtiennent des bénédictions religieuses dans les deux mondes. En fait, lorsque l'on souhaite cela pour les autres, cela les encourage à s'efforcer davantage dans l'obéissance à Allah, l'Exalté, en accomplissant Ses commandements, en s'abstenant de Ses interdictions et en affrontant le destin avec patience selon les traditions du Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut). Ce type de compétition saine est bien accueilli en Islam. Chapitre 83 Al Mutaffifin, verset 26 :

« … Alors, que les concurrents se battent pour cela. »

Cet encouragement incitera également le musulman à s'auto-évaluer afin de trouver et d'éliminer les défauts de son caractère. Lorsque ces deux

éléments se combinent, c'est-à-dire l'effort d'obéissance sincère à Allah, l'Exalté, et la purification de son caractère, cela mène au succès dans les deux mondes.

Le musulman ne doit donc pas seulement affirmer verbalement qu'il aime les autres comme il désire pour lui-même, mais le montrer par ses actes. Il est à espérer que celui qui se préoccupe des autres de cette manière recevra l'attention d'Allah, l'Exalté, dans les deux mondes. Cela a été indiqué dans un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 1930.

Socialisation - 2

Dans un hadith trouvé dans Sahih Muslim, numéro 6853, le Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui) a conseillé que quiconque soulage la détresse d'un musulman, Allah, l'Exalté, lui soulagera d'une difficulté le Jour du Jugement.

Cela montre qu'un musulman est traité par Allah, l'Exalté, de la même manière qu'il agit. Il existe de nombreux exemples de cela dans les enseignements de l'Islam. Par exemple, le chapitre 2 Al Baqarah, verset 152 :

« Alors souviens-toi de moi, je me souviendrai de toi… »

Un autre exemple est mentionné dans un Hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 1924. Le Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui) a conseillé que celui qui fait preuve de miséricorde envers les autres recevra la miséricorde d'Allah, l'Exalté.

Une détresse est tout ce qui fait tomber quelqu'un dans l'anxiété et la difficulté. Par conséquent, celui qui soulage une telle détresse pour autrui,

qu'elle soit matérielle ou religieuse, par amour pour Allah, l'Exalté, sera protégé d'une telle épreuve au Jour du Jugement par Allah, l'Exalté. Cela a été indiqué de différentes manières dans de nombreux hadiths. Par exemple, le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, a conseillé dans un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 2449, que celui qui nourrit un musulman affamé sera nourri des fruits du Paradis le Jour du Jugement. Et celui qui donne à boire à un musulman assoiffé sera à boire du Paradis par Allah, l'Exalté, le Jour du Jugement.

Les difficultés de l'au-delà étant bien plus grandes que celles de ce monde, cette récompense est réservée au musulman jusqu'à ce qu'il atteigne l'au-delà. Cela indique également qu'un musulman doit toujours se préoccuper davantage des difficultés du Jour du Jugement que des difficultés de ce monde. Il doit toujours se rappeler que les difficultés de ce monde seront toujours temporaires, moins graves et moins profondes que celles de l'au-delà. Cette compréhension lui permettra de s'efforcer d'obéir sincèrement à Allah, l'Exalté, afin d'éviter les difficultés de l'au-delà.

Un autre élément mentionné dans le hadith principal dont il est question est que quiconque cache les défauts d'un musulman verra ses défauts cachés par Allah, l'Exalté, à la fois dans ce monde et dans l'autre. Cela est tout à fait évident si l'on y réfléchit. Les personnes qui ont l'habitude d'exposer les défauts des autres sont celles dont les défauts sont rendus publics par Allah, l'Exalté. Mais celui qui cache les défauts des autres est considéré par la société comme quelqu'un qui n'a pas de défauts évidents.

Il y a deux catégories de personnes en ce qui concerne ce conseil. La première est celle dont les mauvaises actions sont privées, c'est-à-dire qu'elle ne commet pas de péchés ouvertement ni ne les expose de manière vaniteuse aux autres. Si cette personne commet un péché qui devient connu des autres, il faut le cacher tant que cela ne cause pas de préjudice aux autres. Chapitre 24 An Nur, verset 19 :

« Certes, ceux qui aiment que l'immoralité soit répandue [ou rendue publique] parmi ceux qui ont cru auront un châtiment douloureux dans ce monde et dans l'au-delà… »

En fait, le Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions sur lui) a conseillé aux musulmans de fermer les yeux sur les erreurs de ceux qui s'efforcent d'obéir à Allah, l'Exalté, dans un Hadith trouvé dans Sunan Abu Dawud, numéro 4375.

Le deuxième type de personne est celui qui commet ouvertement des péchés et ne se soucie pas que les autres le sachent. En fait, il se vante souvent de ses péchés auprès des autres. Comme il incite les autres à agir de manière mauvaise, exposer ses fautes afin d'avertir les autres n'est pas en contradiction avec ce hadith. De même, cette personne ne verra pas ses fautes exposées par Allah, l'Exalté, en échange de la révélation des fautes de cette personne perverse, ce qui est mentionné dans un hadith trouvé dans Sunan Ibn Majah, numéro 2546, tant qu'elle expose les fautes d'autrui pour la bonne raison.

Il est important de mettre en pratique cette partie du hadith principal dont il est question, car l'humiliation d'être exposé au Jour du Jugement, devant toute la création, dépasse l'imagination. Il ne faut donc pas se leurrer en croyant que, tout comme être exposé dans ce monde est supportable pour lui, il pourra également supporter d'être exposé au Jour du Jugement.

Le hadith principal dont il est question ici est qu'Allah, le Très-Haut, continuera d'aider un musulman tant qu'il aidera les autres. Un musulman doit comprendre que lorsqu'il s'efforce d'accomplir quelque chose ou qu'une autre personne l'aide à accomplir une tâche particulière, le résultat peut être positif ou négatif. Mais lorsqu'Allah, le Très-Haut, aide quelqu'un dans quelque chose, le résultat est garanti. Il est important de noter que cette aide divine est obtenue lorsque l'on aide les autres dans les affaires religieuses et les affaires mondaines légales. De plus, un musulman doit aider les autres pour l'amour d'Allah, le Très-Haut, s'il désire cette récompense. Cela signifie qu'il ne doit pas s'attendre, espérer ou demander des signes de gratitude de la part de celui qu'il aide.

Les musulmans devraient donc, pour leur propre bien, s'efforcer d'aider les autres dans toutes les bonnes choses afin qu'ils reçoivent l'aide d'Allah, l'Exalté, dans les deux mondes.

Socialisation - 3

Dans un hadith retrouvé dans le Sahih Muslim, numéro 6586, le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, a déclaré que la nation musulmane est comme un seul corps. Si une partie du corps souffre, le reste du corps partage sa douleur.

Ce hadith, comme beaucoup d'autres, indique l'importance de ne pas s'immerger dans sa propre vie et de se comporter comme si l'univers tournait autour de soi et de ses problèmes. Le diable pousse le musulman à se concentrer tellement sur sa propre vie et ses problèmes qu'il perd de vue la situation dans son ensemble, ce qui le conduit à l'impatience et le pousse à ne plus tenir compte des autres et, par conséquent, à manquer à son devoir de soutenir les autres selon ses moyens. Le musulman doit toujours garder cela à l'esprit et s'efforcer d'aider les autres autant qu'il le peut. Cela va au-delà de l'aide financière et comprend toute aide verbale et physique, comme les bons et sincères conseils.

Les musulmans devraient régulièrement suivre l’actualité et observer ceux qui se trouvent dans des situations difficiles partout dans le monde. Cela les incitera à ne pas devenir égocentriques et égocentriques et à aider les autres. En réalité, celui qui ne se soucie que de lui-même est inférieur à un animal, car lui-même se soucie de sa progéniture. En fait, un musulman devrait être meilleur que les animaux en prenant soin des autres au-delà de sa propre famille.

Ce hadith indique également l’importance de l’unité et de l’égalité dans l’Islam, car chacun doit aider les autres musulmans selon ses moyens, indépendamment de son sexe, de son origine ethnique ou de toute autre chose.

De la même manière qu'une personne désire se débarrasser de sa propre détresse, elle doit s'efforcer d'agir de la même manière envers les autres, car le hadith principal indique clairement que pour un musulman, il n'y a aucune différence entre lui et un autre musulman confronté à une détresse. C'est la même chose.

Enfin, même si un musulman ne peut pas résoudre tous les problèmes du monde, il peut jouer son rôle et aider les autres selon ses moyens, car c'est ce qu'Allah, l'Exalté, commande et attend.

Socialisation - 4

Dans un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 2674, le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, a averti que celui qui guide les autres vers quelque chose de bien recevra la même récompense que ceux qui agissent selon ses conseils. Et ceux qui guident les autres vers le péché seront tenus responsables comme s'ils avaient commis ces péchés.

Il est important que les musulmans soient prudents lorsqu'ils conseillent et guident les autres. Un musulman ne doit conseiller les autres que sur des questions de bien afin qu'ils en soient récompensés et éviter de leur conseiller de désobéir à Allah, le Très-Haut. Une personne n'échappera pas au châtiment du Jour du Jugement en prétendant simplement qu'elle n'a fait qu'inciter les autres à commettre des péchés, même si elle n'a pas commis ces péchés elle-même. Allah, le Très-Haut, tiendra le guide et le suiveur responsables de leurs actes. Les musulmans ne doivent donc conseiller aux autres que de faire les choses qu'ils feraient eux-mêmes. S'ils n'aiment pas qu'une action soit inscrite dans leur livre de bonnes actions, ils ne doivent pas conseiller aux autres de l'accomplir.

En raison de ce principe islamique, les musulmans doivent s'assurer d'acquérir les connaissances adéquates avant de conseiller les autres, car ils peuvent facilement multiplier leurs propres péchés s'ils conseillent incorrectement les autres.

De plus, ce principe est un moyen extrêmement simple pour les musulmans d’obtenir une récompense pour des actions qu’ils ne peuvent pas accomplir eux-mêmes en raison d’un manque de moyens, comme la richesse. Par exemple, une personne qui n’a pas les moyens financiers de faire une aumône peut encourager les autres à le faire et cela lui permettra d’obtenir la même récompense que celle qui a fait l’aumône.

De plus, ce principe islamique est un excellent moyen de garantir la croissance des bonnes actions d'une personne même après sa mort. Plus on guide les autres vers ce qui plaît à Allah, le Très-Haut, plus leurs bonnes actions augmenteront. C'est l'héritage dont le musulman doit se soucier, car tous les autres héritages, tels que les empires immobiliers, vont et viennent, et ils ne lui profiteront pas après sa mort. Au contraire, il sera tenu responsable d'avoir gagné et thésaurisé son empire tandis que ses héritiers profiteront de l'empire laissé par le défunt.

Socialisation - 5

Dans un hadith retrouvé dans le Sahih Muslim numéro 6579, le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, a prévenu que le musulman failli est celui qui accumule de bonnes actions, comme le jeûne et la prière, mais qu'en tant qu'il a maltraité les gens, ses bonnes actions seront répercutées sur ses victimes et, si nécessaire, les péchés de ses victimes lui seront répercutés le Jour du Jugement. Cela le conduira à être jeté en Enfer.

Il est important de comprendre que le musulman doit accomplir les deux aspects de la foi pour réussir. Le premier concerne les devoirs envers Allah, le Très-Haut, comme la prière obligatoire. Le deuxième aspect est de respecter les droits des gens, ce qui inclut de les traiter avec bienveillance. En fait, le Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui) a déclaré dans un hadith trouvé dans Sunan An Nasai, numéro 4998, qu'une personne ne peut être un véritable musulman et un véritable croyant tant qu'elle n'a pas évité de nuire physiquement et verbalement à une autre personne et à ses biens, quelle que soit la religion qu'elle pratique.

Il est important de comprendre qu'Allah, l'Exalté, est infiniment pardonnant, ce qui signifie qu'Il pardonnera à ceux qui se repentent sincèrement. Mais Il ne pardonnera pas les péchés qui impliquent d'autres personnes tant que la victime n'aura pas pardonné en premier. Comme les gens ne sont pas si pardonnants, un musulman doit craindre que ceux à qui il a fait du tort se vengent de lui en lui retirant ses précieuses bonnes actions au Jour du Jugement. Même si un musulman

remplit les droits d’Allah, l’Exalté, il peut quand même finir en Enfer simplement parce qu’il a fait du tort à autrui.

Il n’est pas judicieux d’accumuler les bonnes actions, comme les prières et les jeûnes, pour ensuite les transmettre aux autres le Jour du Jugement. Il faut plutôt s’efforcer d’accroître ses bonnes actions et de minimiser ses péchés en accomplissant les droits d’Allah, le Très-Haut, et des gens, conformément aux enseignements de l’Islam.

Socialisation - 6

Dans un hadith trouvé dans Sahih Bukhari, numéro 2686, le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, a averti que le fait de ne pas accomplir le devoir important d'ordonner le bien et d'interdire le mal peut être compris à l'aide de l'exemple d'un bateau à deux niveaux rempli de personnes. Les personnes du niveau inférieur ne cessent de déranger les personnes du niveau supérieur chaque fois qu'elles désirent accéder à l'eau, alors elles décident de percer un trou dans le niveau inférieur pour pouvoir accéder directement à l'eau. Si les personnes du niveau supérieur ne parviennent pas à les arrêter, elles se noieront toutes.

Il est important pour les musulmans de ne jamais renoncer à ordonner le bien et à interdire le mal selon la science islamique, de manière douce. Un musulman ne doit jamais croire que tant qu'il obéit à Allah, l'Exalté, les autres personnes égarées ne pourront pas l'affecter de manière négative. Une bonne pomme finira par être affectée lorsqu'elle sera placée avec des pommes pourries. De même, le musulman qui ne commande pas aux autres de faire le bien finira par être affecté par leur comportement négatif, qu'il soit subtil ou apparent. Même si la société dans son ensemble est devenue insouciante, on ne doit jamais renoncer à conseiller les personnes à sa charge, comme sa famille, car non seulement leur comportement négatif les affectera davantage, mais c'est aussi un devoir pour tous les musulmans, selon un hadith trouvé dans Sunan Abu Dawud, numéro 2928. Même si un musulman est ignoré par les autres, il doit s'acquitter de son devoir en les conseillant constamment d'une manière douce, appuyée par des preuves et des connaissances solides. Ordonner le bien et interdire le mal tout en étant ignorant et avec de mauvaises manières ne fera qu'éloigner les gens de

la vérité et de la bonne direction, ce qui, à son tour, affectera négativement l’ensemble de la communauté.

Ce n'est qu'en ordonnant le bien et en interdisant le mal correctement qu'on sera protégé des effets négatifs de la société et qu'on sera pardonné le Jour du Jugement. Chapitre 7 Al A'raf, verset 164 :

« Et quand une communauté d'entre eux dit : « Pourquoi conseillez-vous [ou avertissez] un peuple qu'Allah va détruire ou punir d'un châtiment sévère ? » Ils [les conseillers] dirent : « Pour être absous auprès de votre Seigneur et peut-être Le craindront-ils. » »

Mais s’ils ne se soucient que d’eux-mêmes et ignorent les actions des autres, il est à craindre que les effets négatifs des autres puissent bien les conduire à l’égarement.

Socialisation - 7

Le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, a recommandé l'importance de s'opposer aux mauvaises choses dans un hadith trouvé dans Sunan Abu Dawud, numéro 4340. Ce hadith montre clairement qu'il est du devoir de tous les musulmans de s'opposer à toutes les formes de mal selon leur force et leurs moyens. Le niveau le plus bas, comme mentionné dans ce hadith, est de rejeter le mal avec son cœur.

Cela montre que l'approbation intérieure des mauvaises actions est l'une des pires choses interdites. En fait, le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, a averti dans un hadith trouvé dans Sunan Abu Dawud, numéro 4345, que celui qui est présent lorsqu'une mauvaise action est commise et la dénonce, est comme celui qui n'était pas présent. Mais celui qui était absent et approuvait l'acte répréhensible est comme celui qui était présent et silencieux lorsqu'il a été commis.

Les deux premiers aspects de l'objection au mal, mentionnés dans le hadith principal dont il est question, concernent les actes physiques et les paroles. Il s'agit là d'un devoir pour le musulman qui en a la force, par exemple, il ne sera pas lésé par ses actes ou ses paroles.

Il est important de noter que s'opposer au mal avec sa main ne signifie pas combattre. Cela signifie plutôt corriger les mauvaises actions

d'autrui, comme rendre à quelqu'un ses droits qui ont été violés. Celui qui est en mesure de le faire et qui s'abstient de le faire a été averti d'une punition dans un hadith trouvé dans Sunan Abu Dawud, numéro 4338.

Le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, a conseillé aux musulmans dans un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 2191, de ne pas craindre la création en ce qui concerne la vérité. En fait, celui qui permet à la peur de la création de l'empêcher de s'opposer aux choses mauvaises a été décrit comme celui qui se déteste lui-même et sera critiqué par Allah, l'Exalté, au Jour du Jugement. Cela est confirmé dans un hadith trouvé dans Sunan Ibn Majah, numéro 4008. Il est important de noter que cela ne fait pas référence à celui qui reste silencieux par peur d'être blessé car c'est une excuse acceptable. Cela fait plutôt référence à la personne qui reste silencieuse en raison du statut que les gens ont à leurs yeux, même si elle n'a rien à craindre si elle parle contre le mal qui se produit.

Un hadith trouvé dans Sunan Abu Dawud, numéro 4341, conseille à l'homme de renoncer à s'opposer aux mauvaises choses par ses actes et ses paroles lorsque les autres obéissent à sa cupidité, suivent ses opinions et ses désirs erronés et préfèrent le monde matériel à l'au-delà. Il n'est pas nécessaire d'être un savant pour conclure que ce moment est arrivé. Chapitre 5 Al Ma'idah, verset 105.

« Ô vous qui croyez, c'est à vous-mêmes qu'incombe la responsabilité. Et ceux qui se sont égarés ne vous feront aucun mal, une fois que vous serez bien guidés… »

Mais il est important de noter qu'un musulman doit continuer à accomplir cet important devoir envers ses personnes à charge, car c'est un devoir qui lui incombe selon un Hadith trouvé dans Sunan Abu Dawud, numéro 2928, et envers ceux dont il se sent physiquement et verbalement en sécurité, car c'est l'attitude supérieure.

Le hadith principal dont il est question ici est celui de s'opposer aux mauvaises choses qui sont apparentes. Cela signifie qu'il n'autorise pas les musulmans à espionner les autres afin de trouver des mauvaises choses auxquelles s'opposer. L'espionnage et tout ce qui y est associé à cet égard sont interdits. Chapitre 49 Al Hujurat, verset 12 :

« Ô vous qui croyez… n'espionnez pas… »

Il est important de noter que le musulman doit s'opposer au mal selon les enseignements de l'islam et non selon ses propres désirs. Un musulman peut croire qu'il agit pour l'amour d'Allah, le Très-Haut, alors qu'il n'en est rien. Cela se prouve lorsqu'il s'oppose au mal d'une manière qui contredit les enseignements de l'islam. En fait, ce qui est considéré comme une bonne action peut très bien devenir un péché à cause de cette attitude négative.

Le musulman doit s'opposer au mal avec douceur, de préférence en privé, conformément aux enseignements du Saint Coran et aux traditions du Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut). Cela

n’est pas possible sans apprendre et mettre en pratique la connaissance islamique. Le contraire ne fera que dissuader les gens de se repentir sincèrement et peut les conduire à commettre d’autres péchés en provoquant la colère des autres. Enfin, il faut s’opposer au mal au bon moment, car critiquer quelqu’un de manière constructive au mauvais moment, par exemple lorsqu’il est en colère, n’aura probablement aucune influence positive sur lui.

Socialisation - 8

Dans un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 2003, le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, a indiqué que la chose la plus lourde dans la balance du Jour du Jugement sera le bon caractère. Cela comprend le fait de faire preuve de bon caractère envers Allah, l'Exalté, en accomplissant Ses commandements, en s'abstenant de Ses interdictions et en affrontant le destin avec patience selon les traditions du Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, . Cela incitera l'individu à utiliser les bénédictions qui lui ont été accordées d'une manière qui plaise à Allah, l'Exalté. L'essence de cela est l'apprentissage et l'action sur la base des connaissances islamiques.

Le hadith principal inclut également le fait de montrer un bon caractère envers les autres. Malheureusement, de nombreux musulmans s'efforcent d'accomplir les devoirs obligatoires envers Allah, l'Exalté, mais négligent le deuxième aspect en maltraitant les autres. Ils ne parviennent pas à comprendre son importance. Un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 2515, conseille clairement qu'une personne ne sera pas un véritable croyant tant qu'elle n'aimera pas pour les autres ce qu'elle aime pour elle-même. Cela signifie que de la même manière qu'une personne désire être traitée avec gentillesse par les autres, elle doit également traiter les autres avec un bon caractère.

De plus, une personne ne peut être un véritable croyant et musulman tant qu’elle n’a pas évité de faire du mal aux autres et à leurs biens, quelle que soit sa foi. Cela a été confirmé dans un hadith trouvé dans Sunan An Nasai, numéro 4998.

Le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, a prévenu dans un hadith du Sahih Boukhari numéro 3318 qu'une femme entrerait en enfer pour avoir maltraité un chat, ce qui a entraîné sa mort. Un autre hadith du Sunan Abu Dawud numéro 2550 indique qu'un homme a été pardonné parce qu'il a nourri un chien assoiffé. Si tel est le résultat d'un bon caractère et les conséquences d'un mauvais caractère envers les animaux, peut-on imaginer l'importance d'avoir un bon caractère envers Allah, l'Exalté, et les gens ? En fait, le principal hadith dont il est question conclut en conseillant que celui qui possède un bon caractère sera récompensé comme le musulman qui adore Allah, l'Exalté, et jeûne régulièrement.

Enfin, selon le hadith principal, si le bon caractère est la chose la plus lourde dans la balance du Jour du Jugement en faveur d'une personne, cela signifie que la chose la plus lourde dans la balance du Jour du Jugement contre une personne sera le mauvais caractère. Mauvais caractère envers Allah, l'Exalté, en ne Lui obéissant pas sincèrement, et envers la création, en ne les traitant pas comme on souhaite être traité par les autres.

Socialisation - 9

Dans un long hadith trouvé dans Sahih Bukhari, numéro 6806, le Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui) a mentionné sept groupes de personnes qui bénéficieront de l'ombre d'Allah, l'Exalté, le Jour du Jugement.

Cette ombre les protégera des horreurs du Jour du Jugement, notamment de la chaleur insupportable provoquée par le Soleil amené à moins de deux miles de la création. Ceci a été prévenu dans un Hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 2421.

L'un de ces groupes comprend le dirigeant juste. Il s'agit en fait de tout musulman qui s'efforce de remplir ses devoirs de dirigeant et de berger envers ceux qui dépendent de lui, comme ses enfants. C'est celui qui s'efforce de remplir tous ses devoirs envers Allah, l'Exalté, et les gens, en particulier envers ceux qui sont sous sa garde. Cela inclut les musulmans qui n'ont pas de personnes à charge, car chaque personne est le maître de son propre corps et des bénédictions matérielles qui lui ont été accordées par Allah, l'Exalté, comme les biens. Ainsi, lorsqu'une personne règne sur son corps en utilisant chaque organe et chaque membre selon les enseignements de l'Islam et utilise chaque bénédiction qu'elle possède d'une manière qui plaise à Allah, l'Exalté, alors elle aussi est considérée comme un dirigeant juste. Celui qui agit avec justice vise toujours à plaire à Allah, l'Exalté, même si cela conduit au mécontentement des gens et à leur diable intérieur. En réalité, le musulman juste est celui qui s'efforce dans l'obéissance à Allah, l'Exalté, en accomplissant Ses commandements, en s'abstenant de Ses interdits

et en affrontant le destin avec patience tout en accomplissant les droits d'Allah, l'Exalté, ses propres droits et les droits des gens.

Les personnes qui seront ensuite placées sous l'ombre le Jour du Jugement sont celles qui aiment les autres pour l'amour d'Allah, l'Exalté. Cela signifie qu'elles interagissent, conseillent et aident les autres uniquement pour l'amour d'Allah, l'Exalté. Elles prouvent leur amour par des actes et non seulement par des paroles. Elles n'exigent ni n'attendent rien en retour de ce qu'elles font de la part des autres et espèrent seulement une récompense d'Allah, l'Exalté. Cette sincérité est le fondement de l'Islam car chaque musulman sera jugé selon son intention et non seulement selon ses actes. Cela est confirmé dans un Hadith trouvé dans Sahih Bukhari, numéro 1. Ceux qui agissent pour le bien des gens seront avertis le Jour du Jugement d'obtenir leur récompense de ceux pour qui ils ont agi, ce qui ne sera pas possible. Cela a été averti dans un Hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 3154.

Agir avec sincérité permet non seulement d'obtenir d'innombrables récompenses dans les deux mondes, mais aussi de placer son espoir en Allah, l'Exalté, plutôt qu'en les gens. Lorsqu'on place son espoir dans les gens, on finit tôt ou tard par être déçu par eux, ce qui conduit à l'inimitié, à la rupture des relations, à l'amertume et à d'autres péchés et caractéristiques négatives.

Aimer pour Allah, le Très-Haut, est une branche du perfectionnement de la foi, selon un hadith trouvé dans le Sunan Abu Dawud, numéro 4681. En effet, contrôler son amour est une chose très difficile à faire. Celui qui y parvient verra les autres devoirs de l'islam simples.

Socialisation - 10

Dans un hadith trouvé dans Sunan An Nasai, numéro 4998, le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, a donné les signes d'un vrai musulman et d'un vrai croyant. Un vrai musulman est celui qui garde ses actes et ses paroles loin des autres. En fait, cela inclut toutes les personnes, quelle que soit leur foi. Cela inclut tous les types de discours et d'actions qui peuvent causer du tort ou de la détresse à autrui. Cela peut inclure le fait de ne pas donner les meilleurs conseils aux autres, car cela contredit la sincérité envers les autres. Cela a été ordonné dans un hadith trouvé dans Sunan An Nasai, numéro 4204. Cela comprend le fait de conseiller aux autres de désobéir à Allah, l'Exalté, les invitant ainsi à commettre des péchés. Un musulman doit éviter ce comportement car il sera tenu responsable de toute personne qui agit selon ses mauvais conseils. Cela a été mis en garde dans un hadith trouvé dans Sahih Muslim, numéro 2351. Cela comprend également le fait de ne pas s'impliquer dans les affaires des autres, car cela conduit souvent à nuire aux autres. Un musulman doit parler de manière positive et respectueuse des autres, en leur présence et en leur absence, tout comme il désire que les autres parlent positivement de lui.

Les atteintes physiques comprennent le fait de porter atteinte aux moyens de subsistance d'autrui, de commettre une fraude, d'escroquer autrui et de maltraiter physiquement. Toutes ces caractéristiques sont contraires aux enseignements de l'islam et doivent être évitées.

Selon le hadith principal dont il est question, le vrai croyant est celui qui évite de nuire à la vie et aux biens d’autrui. Encore une fois, cela

s’applique à tous les gens, quelle que soit leur foi. Cela comprend le vol, l’utilisation abusive ou l’endommagement des biens et des effets personnels d’autrui. Chaque fois qu’on se voit confier les biens d’autrui, on doit s’assurer de ne les utiliser qu’avec la permission du propriétaire et d’une manière qui lui plaise et lui soit agréable. Le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, a averti dans un hadith trouvé dans Sunan An Nasai, numéro 5421, que quiconque s’empare illégalement des biens d’autrui, par un faux serment, même s’il s’agit d’une petite branche d’arbre, ira en enfer.

Pour conclure, un musulman doit appuyer sa déclaration verbale de foi par des actes, car ils sont la preuve physique de sa foi, nécessaire pour obtenir le succès dans les deux mondes. De plus, un musulman doit remplir les caractéristiques de la vraie foi à l'égard d'Allah, l'Exalté, et des gens. Une excellente façon d'y parvenir à l'égard des gens est de simplement traiter les autres comme on souhaite être traité par les autres, c'est-à-dire avec respect et paix.

Socialisation - 11

Dans un hadith trouvé dans Sahih Bukhari, numéro 2749, le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, a énuméré trois signes d'hypocrisie. Même si un musulman ne perdra pas sa foi s'il agit selon ces caractéristiques, il est essentiel de les éviter car un musulman qui agit comme un hypocrite pourrait bien se retrouver avec elles le Jour du Jugement. Cela a été mis en garde dans un hadith trouvé dans Sunan Abu Dawud, numéro 4031.

La première caractéristique est que lorsqu'ils parlent, ils mentent. C'est-à-dire qu'ils mentent souvent. Le mensonge est inacceptable, qu'il s'agisse d'un petit mensonge, souvent appelé mensonge blanc, ou d'un mensonge pour plaisanter. Tous ces types de mensonges sont interdits. En fait, celui qui ment pour faire rire les gens, donc son but n'est pas de tromper quelqu'un, a été maudit trois fois dans un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 2315.

Un autre mensonge courant que les gens prononcent souvent en pensant que ce n'est pas un péché est celui de mentir aux enfants. C'est sans aucun doute un péché selon les hadiths tels que celui qui se trouve dans le Sunan Abu Dawud, numéro 4991. C'est une pure folie de mentir aux enfants car ils ne feront qu'adopter cette habitude pécheresse de la part de l'aîné qui leur ment. Se comporter de la sorte montre aux enfants que le mensonge est acceptable alors que cela ne l'est pas selon les enseignements de l'islam. Ce n'est que dans des cas très rares et extrêmes que le mensonge est acceptable, par exemple mentir pour protéger la vie d'une personne innocente.

Il est essentiel d’éviter de mentir car, selon un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 1971, cela conduit à d’autres péchés, comme la médisance et la moquerie. Ce comportement mène aux portes de l’Enfer. Lorsqu’une personne continue de mentir, elle est considérée par Allah, l’Exalté, comme un grand menteur. Il n’est pas nécessaire d’être un savant pour prédire ce qui arrivera à une personne le jour du Jugement dernier qui a été considérée par Allah, l’Exalté, comme un grand menteur.

Tous les musulmans désirent la compagnie des anges. Pourtant, lorsqu’une personne ment, elle est privée de leur compagnie. En fait, la puanteur qui sort de la bouche d’un menteur fait que les anges s’éloignent d’eux à des kilomètres. Cela est confirmé par un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 1972.

Celui qui persiste dans le mensonge verra son intention s'en trouver affectée, c'est-à-dire qu'il commencera à accomplir de bonnes actions pour autre chose que pour plaire à Allah, l'Exalté. Cela entraînera une perte de récompense dans les deux mondes. De plus, cela corrompra également ses actions, car les péchés physiques deviendront plus faciles à commettre lorsque la langue de l'individu est accro au mensonge.

La caractéristique suivante de l’hypocrisie mentionnée dans le hadith principal est qu’ils trahissent leurs dépôts. Cela inclut tous les dépôts que l’on possède d’Allah, l’Exalté, et des gens. Chaque bénédiction que l’on possède leur a été confiée par Allah, l’Exalté. La seule façon de remplir ces dépôts est d’utiliser les bénédictions d’une manière qui

plaise à Allah, l'Exalté. Cela a été discuté et décrit dans le Saint Coran et les traditions du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui). Cela leur permettra d'obtenir d'autres bénédictions, car c'est là la véritable gratitude. Chapitre 14 Ibrahim, verset 7 :

« Et [rappelez-vous] quand votre Seigneur a proclamé : « Si vous êtes reconnaissants, Je vous augmenterai certainement [sa faveur]… »

Il est également important de respecter les devoirs de confiance entre les personnes. Celui à qui l'on a confié les biens d'autrui ne doit pas en faire un mauvais usage et ne doit les utiliser que selon les souhaits du propriétaire. L'une des plus grandes obligations de confiance entre les personnes est de garder secrètes les conversations, à moins qu'il y ait un avantage évident à en informer les autres. Malheureusement, cela est souvent négligé par les musulmans. Il faut traiter les devoirs de confiance entre soi et les autres de la même manière qu'on souhaite que les autres traitent les devoirs de confiance entre soi et les autres.

En outre, ces devoirs concernent les personnes dont il a la charge, comme les personnes à charge. Un musulman doit s'efforcer de remplir ces devoirs en respectant les droits de ces personnes conformément aux enseignements de l'islam. Par exemple, il est du devoir d'un parent d'encourager ses enfants à apprendre, à comprendre et à agir conformément aux enseignements du Saint Coran et aux traditions du Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut).

Le dernier signe d'hypocrisie mentionné dans le hadith principal dont il est question est le non-respect de ses promesses. La plus grande promesse qu'un musulman ait faite est celle qu'il a faite à Allah, l'Exalté, lorsqu'il L'a accepté comme Seigneur et Dieu. Cela implique d'accomplir Ses commandements, de s'abstenir de Ses interdictions et d'affronter le destin avec patience, conformément aux traditions du Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, .

Toutes les autres promesses faites à des personnes doivent également être tenues, à moins d'avoir une excuse valable, en particulier celles que font les parents à leurs enfants. Le non-respect des promesses ne fait qu'enseigner aux enfants un mauvais caractère et les encourage à croire que la tromperie est une caractéristique acceptable. Dans un hadith trouvé dans Sahih Bukhari, numéro 2227, Allah, l'Exalté, déclare qu'Il sera contre celui qui fait une promesse en Son nom et la rompt ensuite sans excuse valable. Comment celui qui a Allah, l'Exalté, contre lui le Jour du Jugement peut-il réussir ? Il est toujours plus sûr de ne pas faire de promesses à d'autres lorsque cela est possible. Mais lorsqu'une promesse licite est faite, il faut s'efforcer de la tenir.

Socialisation - 12

Dans un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 1987, le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, a conseillé de traiter les gens avec un bon caractère. Cela est extrêmement important car le bon caractère sera la chose la plus lourde dans la balance du Jour du Jugement. Cela est confirmé dans un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 2003. Il faut adopter cela en apprenant et en agissant selon le caractère du Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, , qui est le caractère enseigné par le Saint Coran. Grâce à cela, on remplacera ses traits négatifs par de bons. Ceux qui maltraitent les autres, même s'ils accomplissent leurs devoirs envers Allah, l'Exalté, verront qu'au Jour du Jugement, leurs bonnes actions seront données à leur victime et si nécessaire, les péchés de leur victime leur seront donnés. Cela pourrait les conduire à être jetés en Enfer. Cela a été mis en garde dans un hadith trouvé dans Sahih Muslim, numéro 6579.

Socialisation - 13

Dans un hadith trouvé dans Sahih Bukhari, numéro 5534, le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, a décrit la différence entre un bon et un mauvais compagnon. Le bon compagnon est comme une personne qui vend du parfum. Son compagnon obtiendra soit du parfum, soit sera au moins affecté positivement par l'odeur agréable. Alors qu'un mauvais compagnon est comme un forgeron, si son compagnon ne brûle pas ses vêtements, il sera certainement affecté négativement par la fumée.

Les musulmans doivent comprendre que les personnes qu'ils accompagnent auront un effet sur eux, que cet effet soit positif ou négatif, évident ou subtil. Il n'est pas possible d'accompagner quelqu'un et de ne pas être affecté par lui. Un hadith trouvé dans Sunan Abu Dawud, numéro 4833, confirme qu'une personne est sur la religion de son compagnon. Cela signifie qu'une personne adopte les caractéristiques de son compagnon. Il est donc important pour les musulmans de toujours accompagner les justes car ils les affecteront sans aucun doute de manière positive, c'est-à-dire qu'ils les inciteront à obéir à Allah, l'Exalté, en accomplissant Ses commandements, en s'abstenant de Ses interdictions et en affrontant le destin avec patience selon les traditions du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui). Alors que les mauvais compagnons inciteront soit à désobéir à Allah, l'Exalté, soit à se concentrer sur le monde matériel plutôt que de se préparer pratiquement à l'au-delà. Cela signifie qu'ils les empêcheront d'utiliser les bénédictions qui leur ont été accordées d'une manière qui plaise à Allah, l'Exalté. Cette attitude deviendra pour eux un grand regret dans les deux mondes, même si les choses pour lesquelles ils s'efforcent sont licites mais au-delà de leurs besoins, car utiliser les bénédictions qui nous ont été accordées de manière vaine ou

pécheresse est la racine de l'oubli d'Allah, l'Exalté. Chapitre 20 Taha, verset 124 :

« Et quiconque se détourne de Mon rappel, certes, aura une vie pénible. Et au Jour de la Résurrection, Nous le rassemblerons aveugle. »

Enfin, comme une personne finira avec ceux qu'elle aime dans l'au-delà, selon le Hadith trouvé dans Sahih Bukhari, numéro 3688, un musulman doit pratiquement montrer son amour pour les justes en les accompagnant dans ce monde et en adoptant leur style de vie et leur comportement. Mais s'ils accompagnent des gens mauvais ou insouciants, cela prouve et indique leur amour pour eux et leur ultime compagnie dans l'au-delà. Cela a été indiqué dans un Hadith trouvé dans Sunan Abu Dawud, numéro 4031. Chapitre 43 Az Zukhruf, verset 67 :

« Ce jour-là, les amis proches seront ennemis les uns des autres, à l'exception des justes. »

Socialisation - 14

Dans un hadith trouvé dans Sahih Bukhari, numéro 2447, le Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui) a averti que l'oppression deviendrait une obscurité le Jour du Jugement.

Il est essentiel d'éviter cela, car ceux qui se trouvent plongés dans les ténèbres ont peu de chances de trouver le chemin du Paradis. Seuls ceux qui auront reçu une lumière pour les guider pourront y parvenir. Commettre l'oppression empêchera donc d'obtenir cette lumière.

L'oppression peut prendre plusieurs formes. La première est celle qui consiste à ne pas respecter les commandements d'Allah, l'Exalté, et à s'abstenir de Ses interdictions. Même si cela n'a aucun effet sur le statut infini d'Allah, l'Exalté, cela plongera la personne dans les ténèbres dans les deux mondes. Selon un hadith trouvé dans Sunan Ibn Majah, numéro 4244, chaque fois qu'une personne commet un péché, une tache noire est gravée sur son cœur spirituel. Plus elle pèche, plus son cœur sera englobé par les ténèbres. Cela l'empêchera d'accepter et de suivre la vraie guidance dans ce monde. Cela, à son tour, mènera à l'obscurité dans le monde suivant. Chapitre 83 Al Mutaffifin, verset 14 :

« Non ! Au contraire, la tache a recouvert leurs cœurs de ce qu'ils avaient acquis. »

Le deuxième type d’oppression est celui qui consiste à s’opprimer soi-même en ne respectant pas la confiance que Dieu lui a accordée en lui accordant des biens matériels, comme son corps et ses biens. Cette confiance est respectée lorsqu’on utilise chaque bien qui nous a été accordé d’une manière qui plaise à Dieu, le Créateur et le Propriétaire de tous les biens.

La plus grande de ces bénédictions est la foi. Elle doit être protégée et renforcée par l'acquisition et la mise en pratique des connaissances islamiques. La foi est comme une plante dont il faut constamment prendre soin et la nourrir par l'apprentissage et la mise en pratique des connaissances islamiques. La mort de cette plante éteindra la lumière de la foi, ce qui aura pour conséquence de laisser l'individu dans l'obscurité des deux mondes.

Le dernier type d’oppression est celui qui consiste à maltraiter les autres. Allah, le Très-Haut, ne pardonnera pas ces péchés tant que la victime de l’oppresseur ne lui pardonne pas en premier. Les gens ne sont pas si miséricordieux, il est peu probable que cela se produise. Ensuite, la justice sera établie au Jour du Jugement, où les bonnes actions de l’oppresseur seront rétribuées à sa victime et, si nécessaire, les péchés de la victime seront rétribués à l’oppresseur. Cela peut conduire l’oppresseur à être jeté en Enfer. Cela a été mis en garde dans un hadith trouvé dans Sahih Muslim, numéro 6579. Il faut éviter ce résultat en traitant les autres comme on souhaite être traité par les autres.

Un musulman doit éviter toute forme d’oppression s’il désire une lumière qui le guide dans ce monde et dans l’autre.

Socialisation - 15

Dans un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 2016, la mère des croyants, l'épouse du Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, , Aïcha (qu'Allah l'agrée), a décrit certaines des nobles caractéristiques du Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, . Elle a indiqué qu'il n'était ni obscène ni bavard. Il ne répondait jamais au mal par le mal et pardonnait et ignorait les fautes des autres.

Tout d'abord, tous les musulmans doivent comprendre qu'il est de leur devoir d'adopter les nobles caractéristiques du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui). Chapitre 3 Ali Imran, verset 31 :

« Dis : « Si vous aimez Allah, suivez-moi donc ; alors Allah vous aimera et vous pardonnera vos péchés… »

Et Chapitre 33 Al Ahzab, verset 21 :

« Il y a certes pour vous dans le Messager d'Allah un excellent modèle pour quiconque espère en Allah et au Jour dernier et invoque Allah fréquemment. »

Un musulman ne doit jamais agir ou parler de manière obscène, car cela est détesté par Allah, l'Exalté, selon un hadith trouvé dans l'Adab Al Mufrad de l'Imam Bukhari, numéro 464. Se comporter de cette manière est l'essence même du mauvais caractère. Et comme le bon caractère sera la chose la plus lourde dans la balance du Jour du Jugement, selon un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 2003, on peut prédire le mauvais sort de celui qui atteindra le Jour du Jugement en tant que personne obscène. De plus, celui qui est obscène dans ses paroles a beaucoup plus de chances d'entrer en Enfer, car il suffit d'un seul mot mauvais pour le faire plonger en Enfer le Jour du Jugement. Cela a été mis en garde dans un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 2314. En termes simples, la vraie foi et l'obscénité ne peuvent jamais se réunir chez une seule personne.

Un musulman ne doit pas être trop bavard, car cela conduit à la perte du respect des autres, en particulier de ses proches. Celui qui parle trop fort est souvent perçu comme agressif et peut facilement effrayer les autres. Cela est en contradiction avec le comportement d'un vrai musulman. Un musulman doit être doux, gentil et accessible dans ses relations avec les autres, car cela montre la nature véritable et pacifique de l'Islam. Chapitre 31 Luqman, verset 19 :

« …et baissez la voix ; en effet, le son le plus désagréable est la voix des ânes. »

Enfin, un musulman doit comprendre que les gens ne sont pas parfaits et qu'ils sont donc voués à commettre des erreurs. Tout comme une personne désire être pardonnée par Allah, l'Exalté, elle doit ignorer et pardonner aux autres. En termes simples, la façon dont on traite les autres est la façon dont on sera traité par Allah, l'Exalté. C'est une folie de ne pas pardonner aux autres tout en espérant le pardon d'Allah, l'Exalté. Chapitre 24 An Nur, verset 22 :

« …et qu'ils pardonnent et passent outre. N'aimerais-tu pas qu'Allah te pardonne ?… »

Il est important de noter que pardonner aux autres et leur faire aveuglément confiance sont deux choses différentes. Il est recommandé de pardonner aux autres pour l'amour d'Allah, le Très-Haut, mais il faut aussi prendre les mesures nécessaires pour éviter d'être à nouveau lésé par son agresseur. Cela signifie qu'il faut adapter son comportement afin de se protéger pour que l'histoire ne se répète pas, tout en continuant à traiter les autres conformément aux enseignements de l'islam.

Socialisation - 16

Dans un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 2029, le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, a indiqué qu'une personne sera plus honorée lorsqu'elle pardonne aux autres pour l'amour d'Allah, l'Exalté. Cela se produit car celui qui pardonne aux autres sera pardonné par Allah, l'Exalté, ce qui, par définition, fait que son honneur s'accroît. Chapitre 24 An Nur, verset 22 :

« …et qu'ils pardonnent et passent outre. N'aimerais-tu pas qu'Allah te pardonne ?… »

Cela montre que le véritable honneur ne consiste pas à exalter les autres, mais à être miséricordieux et indulgent. En d'autres termes, si l'on souhaite être pardonné pour ses erreurs, il faut pardonner aux autres. Il est toutefois important de noter que l'on est encouragé à pardonner aux autres par amour pour Allah, l'Exalté, mais qu'il faut également prendre les mesures nécessaires pour éviter d'être à nouveau lésé par son agresseur. Cela signifie qu'il faut adapter son comportement afin de se protéger pour que l'histoire ne se répète pas, tout en continuant à traiter les autres conformément aux enseignements de l'Islam. Pardonner aux autres ne signifie pas être naïf à leur égard.

Socialisation - 17

Dans un hadith divin trouvé dans Sahih Muslim, numéro 6548, le Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions sur lui) a déclaré qu'Allah, l'Exalté, protégerait les deux personnes qui s'aimaient pour l'amour d'Allah, l'Exalté, le Jour du Jugement.

Allah, le Très-Haut, accordera de l'ombre à ces deux personnes le jour où le Soleil sera à moins de trois kilomètres de la création. Cela a été conseillé dans un Hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 2421. Si les gens ont du mal à supporter la chaleur du Soleil en été, peut-on imaginer l'intensité de la chaleur le Jour du Jugement ?

Aimer pour Allah, l'Exalté, conduit à une telle récompense, car cette émotion est extrêmement difficile à contrôler. Et quiconque a la chance de la contrôler trouvera l'accomplissement des devoirs de l'Islam simple. Ces devoirs impliquent d'accomplir les commandements d'Allah, l'Exalté, de s'abstenir de Ses interdictions et d'affronter le destin avec patience selon les traditions du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui). Cela garantit que l'on utilise correctement les bénédictions qui lui ont été accordées, c'est-à-dire d'une manière qui plaise à Allah, l'Exalté. C'est pour cette raison qu'aimer pour Allah, l'Exalté, a été déclaré comme un aspect du perfectionnement de la foi dans un hadith trouvé dans Sunan Abu Dawud, numéro 4681.

Aimer les autres pour Allah, le Très-Haut, signifie vouloir ce qu'il y a de mieux pour les autres, tant dans les domaines matériels que religieux. Cela doit se traduire concrètement par des actes, c'est-à-dire par le fait de soutenir les autres financièrement, émotionnellement et physiquement, selon ses moyens. Compter les faveurs que l'on rend aux autres non seulement annule la récompense, mais prouve également son manque de sincérité, car on n'aime que recevoir des éloges et d'autres formes de compensation de la part des gens. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 264 :

« Ô vous qui croyez ! N'annulez pas vos aumônes par des rappels ou des injures… »

Tout sentiment négatif envers les autres pour des raisons mondaines, comme l'envie, est en contradiction avec l'amour d'autrui pour l'amour d'Allah, le Très-Haut, et doit être évité. Cela se fait en supprimant les traits négatifs que l'on possède et en les remplaçant par de bons traits, en étudiant et en agissant selon le Saint Coran et les hadiths du Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut).

Pour conclure, cette noble qualité consiste à aimer pour les autres ce que l'on aime pour soi-même, par des actes, et non pas seulement par des mots. C'est en fait un aspect de la qualité d'un vrai croyant, selon un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 2515. On y parvient mieux en traitant les autres de la manière dont on souhaite que les autres nous traitent.

Socialisation - 18

Dans un hadith trouvé dans Sahih Bukhari, numéro 7376, le Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui) a averti qu'Allah, l'Exalté, ne fera pas miséricorde à celui qui ne fait pas miséricorde aux autres.

L'islam est une religion très simple. L'un de ses enseignements fondamentaux est que la façon dont les gens traitent les autres est la façon dont ils seront traités par Allah, l'Exalté. Par exemple, ceux qui apprennent à ignorer et à pardonner les erreurs des autres seront pardonnés par Allah, l'Exalté. Chapitre 24 An Nur, verset 22 :

« …et qu'ils pardonnent et passent outre. N'aimerais-tu pas qu'Allah te pardonne ?… »

Ceux qui soutiennent les autres dans des domaines matériels et religieux bénéfiques, comme une aide affective ou financière, seront soutenus par Allah, l'Exalté, dans les deux mondes. Cela a été conseillé dans un hadith trouvé dans Sunan Abu Dawud, numéro 4893. Ce même hadith conseille que celui qui cache les défauts des autres verra leurs défauts cachés par Allah, l'Exalté.

En d’autres termes, si l’on traite les autres avec bonté et respect, conformément aux enseignements de l’Islam, Allah, le Très-Haut, nous traitera de la même manière. Et ceux qui maltraitent les autres seront traités de la même manière par Allah, le Très-Haut, même s’ils accomplissent les devoirs obligatoires qui lui sont liés, comme les prières obligatoires. En effet, un musulman doit accomplir les deux devoirs pour réussir, à savoir les devoirs envers Allah, le Très-Haut, et les gens.

Un moyen simple d’obtenir la miséricorde divine est de traiter les autres comme on désire être traité par eux. Cela est vrai pour tous les êtres humains, quelle que soit leur foi, et s’étend en fait à toutes les créatures.

Enfin, il est important de noter qu'un musulman ne sera traité avec bonté par Allah, l'Exalté, que s'il traite les autres avec bonté pour Lui. S'il le fait pour toute autre raison, il perdra sans aucun doute la récompense mentionnée dans ces enseignements. Le fondement de tous les actes et de l'Islam lui-même est l'intention de chacun. Cela a été confirmé dans un hadith trouvé dans Sahih Bukhari, numéro 1.

Socialisation - 19

Dans un hadith trouvé dans Sahih Bukhari, numéro 6014, le Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions sur lui) a conseillé qu'il était encouragé à traiter ses voisins avec gentillesse à un point tel qu'il pensait qu'un voisin deviendrait l'héritier de son voisin musulman.

Malheureusement, ce devoir est souvent négligé, même si traiter son prochain avec bonté est un aspect important de l'islam. Tout d'abord, il est important de noter que le voisin d'une personne en islam comprend toutes les personnes qui vivent dans un rayon de quarante maisons dans chaque direction par rapport à la maison d'un musulman. Cela est confirmé par l'imam Bukhari dans Adab Al Mufrad, numéro 109.

Le Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut) a un jour lié la croyance en Allah, le Très-Haut, et au Jour du Jugement à la bienveillance envers son prochain dans un hadith trouvé dans le Sahih Muslim, numéro 174. Ce hadith suffit à lui seul à indiquer la gravité de la bienveillance envers son prochain. Un hadith trouvé dans l'Adab Al Mufrad de l'Imam Bukhari, numéro 119, avertit qu'une femme qui accomplit ses devoirs obligatoires et accomplit beaucoup d'actes d'adoration volontaire ira en Enfer pour avoir maltraité son prochain par ses paroles. Si tel est le cas pour celui qui nuit à son prochain par des paroles, peut-on imaginer la gravité de nuire physiquement à son prochain ?

Le musulman doit être patient face à un mauvais traitement de la part de son voisin. En fait, le musulman doit le traiter avec bonté dans de tels cas. Rendre le bien pour le bien n'est pas difficile. Un bon voisin est celui qui rend le mal par le bien. Chapitre 41 Fussilat, verset 34 :

« Et la bonne action et la mauvaise ne sont pas égales. Repoussez [le mal] par ce qui est meilleur ; et celui avec qui vous avez de l'hostilité [deviendra] comme s'il était un ami dévoué. »

Il est important de noter qu'il ne faut pas permettre à ses voisins ou à d'autres personnes de franchir les limites et qu'il faut se défendre quand cela est approprié. Il faut ignorer et pardonner dans des situations mineures qui n'auront pas d'effets négatifs à l'avenir et qui ne se reproduiront pas entre les personnes impliquées, encore et encore.

Un musulman doit respecter l'espace privé de son voisin , mais en même temps le saluer et lui proposer son aide sans être trop intrusif. Il doit être soutenu par tous les moyens dont il dispose, comme un soutien financier ou émotionnel.

Le musulman doit cacher les défauts de son voisin tant qu'ils ne lui causeront pas de conséquences négatives. Celui qui cache les défauts des autres verra ses défauts cachés par Allah, l'Exalté. Et celui qui expose les défauts des autres, Allah, l'Exalté, exposera leurs défauts et les déshonorera publiquement. Ceci est confirmé dans un hadith trouvé dans Sunan Abu Dawud, numéro 4880.

Pour conclure, il faut traiter son voisin de la manière dont on souhaite que son voisin nous traite, ce qui inclut faire preuve de gentillesse et de respect.

Socialisation - 20

Dans un hadith trouvé dans Sahih Muslim, numéro 6551, le Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui) a conseillé que le musulman qui rend visite à une personne malade est dans un verger du Paradis jusqu'à son retour.

La première chose à noter est que ce hadith inclut la visite à tout malade, quelle que soit sa foi. Bien qu'il s'agisse sans aucun doute d'une grande action, il est important pour un musulman d'accomplir d'abord cette bonne action uniquement pour la satisfaction d'Allah, l'Exalté. S'il le fait pour une autre raison, comme pour se montrer aux gens, il n'obtiendra pas de récompense auprès d'Allah, l'Exalté.

De plus, ils doivent respecter les règles et les conditions de la visite aux malades, conformément aux enseignements de l'Islam, afin d'obtenir leur récompense. De nos jours, il est facile de contacter le malade et sa famille à l'avance afin de s'assurer qu'ils leur rendent visite au moment opportun, car un malade se repose tout au long de la journée et cela minimisera les perturbations causées à sa famille. Ils ne doivent pas rester trop longtemps pour ne pas causer de problèmes au malade et à ses proches. Ils doivent contrôler leurs actes et leurs paroles afin d'éviter tous les types de péchés tels que les commérages, la médisance et la calomnie. Ils doivent encourager le malade à être patient et à discuter des récompenses qui y sont associées et, de manière générale, à discuter des questions bénéfiques concernant ce monde et l'au-delà.

Si le malade ou sa famille lui ordonnent de revenir à un autre moment, le musulman doit accepter cela sans rancune, car cela a été spécifiquement ordonné par Allah, l'Exalté. Chapitre 24 An Nur, verset 28 :

« Et si on vous dit : « Retournez », alors retournez ; cela est plus pur pour vous. Et Allah sait parfaitement ce que vous faites. »

C'est seulement en se comportant de cette manière que l'on obtiendra la récompense décrite dans les hadiths du Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, . S'ils échouent dans cette voie, soit ils n'obtiendront aucune récompense, soit ils risquent de se retrouver avec des péchés, selon la façon dont ils se sont comportés. Malheureusement, de nombreux musulmans aiment accomplir cette bonne action mais ne parviennent pas à remplir correctement ses conditions. Chapitre 4 An Nisa, verset 114 :

« Il n'y a rien de bon dans leurs conversations privées, sauf pour ceux qui recommandent l'aumône, la bonne conduite ou la conciliation entre les gens. Et quiconque fait cela en cherchant l'agrément d'Allah, Nous lui donnerons une énorme récompense. »

Socialisation - 21

Dans un hadith trouvé dans le Sunan Abu Dawud, numéro 4993, le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, a conseillé que le fait de bien penser aux gens est un aspect de l'adoration correcte d'Allah, l'Exalté. Cela signifie que c'est un aspect de l'obéissance à Allah, l'Exalté.

Interpréter les choses de manière négative conduit souvent à des péchés, comme la médisance et la calomnie. Un musulman doit interpréter les choses de manière positive, dans la mesure du possible, afin de donner le bénéfice du doute aux autres. Malheureusement, adopter un état d'esprit négatif affecte les gens, de la cellule familiale au niveau national. Par exemple, combien de fois une nation est-elle partie en guerre à cause d'une supposition et d'une suspicion ? La grande majorité des scandales qui se retrouvent dans les médias sont basés sur des suppositions. Même des lois ont été créées pour soutenir l'utilisation d'hypothèses et de suspicions. Cela conduit souvent à des relations brisées et fracturées, car les personnes ayant cet état d'esprit croient toujours que les autres s'en prennent à elles par leurs paroles ou leurs actions. Cela empêche de suivre les conseils des autres, car elles pensent qu'elles sont simplement moquées par celui qui leur donne des conseils, et cela empêche de donner des conseils car elles pensent que l'autre personne ne prêtera aucune attention à ce qu'elles disent. Et une personne s'abstiendra de conseiller celui qui possède cet état d'esprit négatif, car elle pense que cela ne mènera qu'à une dispute. Cela conduit à d'autres traits négatifs, comme l'amertume.

Il est important que les musulmans comprennent que même s'ils supposent que quelqu'un leur lance une pique, ils doivent quand même accepter leurs conseils s'ils sont basés sur le Saint Coran et les traditions du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui).

Interpréter toujours les choses de manière négative donne également naissance à une maladie mentale puissante, la paranoïa. Celui qui adopte la paranoïa soupçonnera toujours les autres de mauvaises choses. Cela peut être extrêmement destructeur pour les relations, comme les mariages.

Il faut s'efforcer d'interpréter les choses de manière positive, dans la mesure du possible, ce qui conduit à une mentalité positive. Et un état d'esprit positif conduit à des relations saines, à des sentiments et à l'unité. En revanche, interpréter toujours les choses de manière négative encourage à toujours penser et agir négativement envers les autres, même lorsque leur comportement est bon. Cela ne fait qu'empêcher de respecter les droits des autres, ce qui a été commandé par Allah, l'Exalté. Chapitre 49 Al Hujurat, verset 12 :

« Ô vous qui croyez ! Évitez toute conjecture [négative]. En vérité, certaines conjectures sont des péchés… »

Socialisation - 22

Dans un hadith trouvé dans Sunan Abu Dawud, numéro 4815, le Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions sur lui) a conseillé aux gens de respecter les droits de la voie publique lorsqu'ils se rencontrent en public.

La première chose conseillée dans ce hadith est que les musulmans doivent baisser le regard et ne pas regarder les choses qui leur sont interdites. En fait, il faut protéger de la même manière chaque organe de son corps, comme sa langue et ses oreilles. Cela se fait en évitant les choses qui ne le concernent pas.

Le hadith suivant recommande aux musulmans de ne pas nuire aux autres. Cela comprend aussi bien les paroles grossières, les médisances que les actes physiques. En fait, une personne ne peut être un véritable croyant et un musulman tant qu'elle ne s'est pas gardée de nuire physiquement et verbalement aux autres et à ses biens. Cela a été confirmé dans un hadith trouvé dans Sunan An Nasai, numéro 4998. Un musulman doit plutôt aider les autres en public, selon ses moyens. S'il n'en est pas capable, le moins qu'il puisse faire est de ne pas nuire physiquement et verbalement aux autres.

Le hadith principal qui nous intéresse ici est que l'on doit rendre aux autres le salut islamique de paix. Cela implique de commencer le salut islamique de paix par ses paroles et de montrer la paix aux autres par

ses actes et ses autres paroles. C'est de la pure hypocrisie que de montrer la paix aux autres par ses paroles et de leur nuire ensuite par ses actes et ses autres paroles.

Enfin, le hadith principal dont il est question ici conseille aux musulmans d'ordonner le bien et d'interdire le mal. Cela doit être fait selon les trois niveaux décrits dans un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 2172. Le niveau le plus élevé est de le faire avec ses actes, dans les limites de l'islam. Le niveau suivant est de le faire avec ses paroles. Et le niveau le plus bas est de le faire avec le cœur, en secret. Ce devoir doit toujours être accompli selon la connaissance islamique et de manière douce. Dans la mesure du possible, cela doit être fait en privé afin d'éviter d'embarrasser les autres, car cela peut souvent amener une personne à rejeter un bon conseil. Cela doit également être fait au moment opportun, par exemple, après qu'une personne en colère se soit calmée, car un bon conseil au mauvais moment est souvent inefficace. Souvent, les musulmans conseillent la bonne chose, mais comme ils le font de manière dure, ils ne font qu'éloigner les gens de l'obéissance à Allah, l'Exalté. Il est donc essentiel de combiner une bonne connaissance avec un comportement bienveillant afin que les bons conseils affectent les autres de manière positive. Chapitre 3 Alee Imran, verset 159 :

« C'est donc par miséricorde d'Allah que vous avez été indulgents envers eux. Et si vous aviez été grossiers [dans vos paroles] et durs dans vos cœurs, ils se seraient dispersés parmi vous… »

Comme ces caractéristiques sont difficiles à adopter et à mettre en œuvre en public, il faut choisir l'option la plus sûre et minimiser les

contacts avec d’autres personnes en public, car cela entraîne souvent plus de mal que de bien.

Pour conclure, il est important de noter qu’un musulman doit adopter et montrer ces caractéristiques envers toutes les personnes, quelle que soit leur foi.

Socialisation - 23

Dans un hadith trouvé dans Sunan Ibn Majah, numéro 4210, le Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui) a averti que l'envie détruit les bonnes actions tout comme le feu consume le bois.

L’envie est un péché grave et majeur car le problème de l’envieux n’est pas avec une autre personne. En réalité, son problème est avec Allah, l’Exalté, car c’est Lui qui a accordé le bienfait envié. Ainsi, l’envie d’une personne ne fait que démontrer son mécontentement envers l’attribution et le choix d’Allah, l’Exalté. Ils croient qu’Allah, l’Exalté, a commis une erreur en attribuant un bienfait particulier à une autre personne au lieu d’eux.

Certains font des efforts par leurs paroles et leurs actes pour confisquer la bénédiction de la personne enviée, ce qui est sans aucun doute un péché. Le pire cas est celui où l'envieux s'efforce de retirer la bénédiction à son propriétaire même s'il ne l'obtient pas lui-même. L'envie n'est licite que si une personne n'agit pas selon ses sentiments, déteste ses sentiments et s'efforce d'obtenir une bénédiction similaire sans que le propriétaire perde sa bénédiction. Bien que ce type de type ne soit pas un péché, il est détesté si l'envie porte sur une bénédiction matérielle et louable si elle porte sur une bénédiction religieuse. Par exemple, le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, a mentionné deux exemples de type louable dans un hadith trouvé dans Sahih Muslim, numéro 1896. La première personne qui peut être légalement enviée est celle qui acquiert et dépense des biens licites d'une manière qui plaît à Allah, l'Exalté. La deuxième

personne qui peut être légalement enviée est celle qui utilise ses connaissances de la bonne manière et les enseigne aux autres.

Le musulman envieux doit s'efforcer de chasser ce sentiment de son cœur en faisant preuve de bon caractère et de gentillesse envers la personne enviée, en louant ses qualités et en l'invoquant, jusqu'à ce que son envie se transforme en amour pour elle. Il ne doit jamais laisser son envie l'empêcher de respecter les droits des autres, conformément aux enseignements de l'islam.

Le musulman doit toujours se rappeler qu'Allah, l'Exalté, répartit toujours les bénédictions selon Son savoir et Sa sagesse infinis. Cela signifie qu'Il donne à chacun ce qui est le meilleur pour lui. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 216 :

« …Mais il se peut que vous haïssiez une chose et qu'elle soit un bien pour vous ; il se peut que vous aimiez une chose et qu'elle soit un mal pour vous. Et Allah sait, tandis que vous ne savez pas. »

Ainsi, au lieu d'envier les autres, il faut s'employer à utiliser les bienfaits qui nous ont été accordés par Allah, l'Exalté, de manière à Lui plaire. Cela conduira à une augmentation des bienfaits, car cette attitude est une marque de gratitude envers Allah, l'Exalté. Chapitre 14 Ibrahim, verset 7 :

« Et [rappelez-vous] quand votre Seigneur a proclamé : « Si vous êtes reconnaissants, Je vous augmenterai certainement [sa faveur]… »

De plus, cela conduira à la paix de l'esprit, que l'envieux persistant n'obtient jamais. Chapitre 16 An Nahl, verset 97 :

« Quiconque, homme ou femme, fait une bonne œuvre tout en étant croyant, Nous lui ferons vivre une bonne vie, et Nous lui donnerons, certes, une récompense correspondant aux meilleures de ses œuvres. »

Socialisation - 24

Dans un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 1337, le Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui) a averti que celui qui offre des pots-de-vin et celui qui en prend sont tous deux maudits.

Une malédiction implique la suppression de la miséricorde d'Allah, l'Exalté. Lorsque cela se produit, une paix durable et un succès véritable dans les affaires matérielles et religieuses ne sont pas possibles. Tout succès matériel obtenu par un pot-de-vin, comme la richesse, deviendra une source de grande difficulté, de stress et de punition dans les deux mondes, à moins que l'on ne se repente sincèrement. Comme le pot-de-vin est illégal, toute bonne action sur laquelle il est utilisé sera rejetée et enregistrée comme un péché. Même si le corrompu parvient d'une manière ou d'une autre à remplir ses obligations envers Allah, l'Exalté, ses péchés contre les gens pourraient bien le conduire à la destruction le Jour du Jugement. Cela a été mis en garde dans un hadith trouvé dans Sahih Muslim, numéro 6579.

De plus, sans la miséricorde d'Allah, l'Exalté, les trois aspects de la foi ne peuvent tout simplement pas être accomplis correctement, à savoir : accomplir les commandements d'Allah, l'Exalté, s'abstenir de Ses interdictions et affronter le destin avec patience.

Malheureusement, de nos jours, le grand péché de la corruption est devenu très courant dans toutes les parties du monde. La seule différence est que dans les pays du tiers monde, elle est pratiquée ouvertement et dans les pays plus développés, en secret. Dans la plupart des cas, la corruption consiste à offrir des cadeaux à des personnes influentes, comme un juge, afin d'obtenir quelque chose qui ne leur appartient pas. Le seul cas où un pot-de-vin ne sera pas considéré comme un péché est celui où une personne est forcée d'offrir un pot-de-vin afin de récupérer ses propres biens. Dans ce cas, la malédiction pèse sur celui qui accepte le pot-de-vin.

Il est important de noter que si les musulmans dans leur ensemble souhaitent éliminer la corruption et les autres pratiques corrompues, ils doivent les éviter eux-mêmes. Ce n’est que lorsque cette attitude correcte est adoptée au niveau individuel qu’elle aura un impact sur ceux qui occupent des positions sociales et politiques influentes. La raison pour laquelle ces personnes agissent de cette façon est qu’elles observent la société dans son ensemble agir elles-mêmes sur des pratiques corrompues. Mais si la société, au niveau individuel, rejetait ces pratiques, aucune personne en position d’influence sociale ou politique n’oserait agir de cette façon, car elle sait que les gens ne le toléreraient pas.

Socialisation - 25

Dans un hadith trouvé dans Sunan Ibn Majah, numéro 4102, le Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui) a conseillé comment obtenir l'amour des gens.

Un musulman peut obtenir l’amour des gens en évitant et en désirant leurs biens matériels. En réalité, une personne ne se comporte négativement envers les autres que lorsqu’elle sent que les autres désirent activement ses biens ou lorsque les autres se disputent activement les choses matérielles qu’elle désire elle-même. Autrement dit, la peur de perdre ce qu’elle possède et de perdre les choses qu’elle désire à cause de la compétition avec les autres peut conduire à des sentiments négatifs envers les autres. Si un musulman s’occupe plutôt de mettre en pratique la première partie de ce hadith, cela l’empêchera de se disputer les choses matérielles superflues que les autres désirent, car la grande majorité de ces désirs concernent des choses matérielles inutiles. Et si un musulman garde son mal loin de lui-même et des biens des autres, ce qui selon un hadith trouvé dans Sunan An Nasai, numéro 4998, est le signe d’un vrai croyant, alors il gagnera également l’amour des gens.

Socialisation - 26

Dans un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 1993, le Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui) a conseillé que quiconque évite de discuter, même s'il a raison, se verra attribuer une maison au milieu du Paradis.

Il est important de comprendre que la caractéristique d'un vrai musulman n'est pas de discuter ou de débattre pour se promouvoir et promouvoir son opinion. Il doit plutôt présenter l'information afin de promouvoir la vérité. Cela s'applique aussi bien aux questions mondaines que religieuses. Celui qui vise à promouvoir la vérité ne discutera pas. Seul celui qui essaie de se promouvoir le fera. Contrairement à ce que beaucoup croient, remporter des débats n'augmente en rien son rang. Le seul moment où le rang d'une personne dans les deux mondes augmente, c'est lorsqu'elle évite de discuter et présente plutôt la vérité ou l'accepte lorsqu'elle lui est présentée. Un musulman doit éviter d'aller et venir avec les autres lorsqu'il discute de choses et d'autres, car c'est une caractéristique de la discussion. C'est cette mentalité correcte qui a été indiquée dans le chapitre 16 An Nahl, verset 125 :

« Appelez-les au sentier de votre Seigneur avec sagesse et bonne instruction, et discutez avec eux de la meilleure manière… »

Le musulman doit comprendre que son devoir n'est pas de forcer les gens à accepter quelque chose. Son devoir est simplement de présenter la vérité, car la force est une caractéristique de l'argumentation. Chapitre 88 Al Ghashiyah, versets 21-22 :

« Alors, rappelle-leur que tu n'es qu'un rappel. Tu n'es pas un contrôleur au-dessus d'eux. »

Un musulman ne doit pas perdre son temps ni s'inquiéter si les autres ne sont pas d'accord avec son opinion. Si l'on s'accroche à ces désaccords, au fil du temps, cela peut entraîner une inimitié entre soi et les autres, ce qui peut conduire à des relations fracturées et brisées. Cela peut même conduire au péché de rompre les liens avec les gens. Dans des cas comme celui-ci, il est donc important pour les musulmans de laisser les choses aller et de ne pas nourrir de sentiments négatifs envers quelqu'un qui n'est pas d'accord avec leur opinion et leur choix. Ils devraient plutôt se forcer à accepter d'être en désaccord et à passer à autre chose sans aucun ressentiment. Celui qui ne le fait pas se retrouvera toujours à se disputer et à éprouver de l'inimitié envers les autres, car il est voué à être en désaccord avec les autres sur certains sujets et questions, en raison de la différence de leurs caractéristiques et de leur mentalité. Comprendre ce principe est une branche de la recherche de la paix dans ce monde.

Il ne faut pas se disputer avec ceux qui ne sont pas d'accord avec les enseignements clairs de l'islam. Il ne faut pas les considérer comme des amis, car on peut être influencé positivement ou négativement par leurs compagnons. Il faut plutôt les respecter et respecter leurs droits,

conformément aux enseignements de l’islam, tout en évitant de socialiser avec eux inutilement.

Socialisation - 27

Dans un hadith trouvé dans Sahih Muslim, numéro 290, le Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui) a averti que celui qui répand des ragots malveillants n'entrera pas au Paradis.

Il s'agit de celui qui répand des rumeurs, qu'elles soient vraies ou non, ce qui provoque des problèmes entre les gens et conduit à des relations brisées. C'est une mauvaise caractéristique et ceux qui se comportent de cette manière sont en fait des diables humains, car cette mentalité n'appartient qu'au Diable. Il s'efforce toujours de provoquer la division entre les gens. Allah, l'Exalté, a maudit ce type de personne dans le Saint Coran. Chapitre 104 Al Humazah, verset 1 :

« Malheur à tout médisant et à tout calomniateur. »

Comment peut-on espérer qu'Allah, le Très-Haut, règle nos problèmes et nous accorde des bénédictions si cette malédiction nous entoure ? Le seul cas où l'on peut commettre des injures est celui où l'on avertit les autres d'un danger.

Il est du devoir du musulman de ne pas prêter attention aux dénonciateurs, car ce sont des gens pervers à qui il ne faut pas faire confiance ni croire. Chapitre 49 Al Hujurat, verset 6 :

« Ô vous qui croyez ! Si un pervers vous vient avec une information, faites des recherches, de peur que par ignorance vous ne nuisiez à un peuple… »

Et chapitre 24 An Nur, verset 12 :

« Pourquoi, après avoir entendu cela, les croyants et les croyantes n'ont-ils pas eu une bonne opinion d'eux-mêmes et n'ont-ils pas dit : « C'est un mensonge évident » ? »

Le musulman doit interdire au dénonciateur de continuer à avoir cette mauvaise attitude et l'exhorter à se repentir sincèrement. Comme le prescrit le Saint Coran, le musulman ne doit pas nourrir de rancune contre la personne qui aurait dit quelque chose de mal à son sujet ou à celui des autres. Chapitre 49 Al Hujurat, verset 12 :

« Ô vous qui croyez ! Évitez toute conjecture [négative]. En vérité, certaines conjectures sont des péchés… »

Ce même verset enseigne aux musulmans à ne pas essayer de prouver ou de réfuter la fausseté du dénonciateur en espionnant les autres. Chapitre 49 Al Hujurat, verset 12 :

« … Et n'espionnez pas… »

Au contraire, il faut ignorer le rapporteur. Un musulman ne doit pas mentionner à une autre personne les informations qui lui ont été données par le rapporteur, ni mentionner le rapporteur, car cela ferait de lui aussi un rapporteur.

Les musulmans doivent éviter de colporter des rumeurs et de fréquenter des personnes qui les colportent, car elles ne peuvent jamais être dignes de confiance ou de compagnie tant qu'elles ne se repentent pas sincèrement. Il faut se rappeler que celui qui colporte des rumeurs sur les autres avec une personne, colportera également des rumeurs sur cette personne avec d'autres.

Enfin, comme le rapporteur a fait du tort aux gens, il ne sera pas pardonné par Allah, l'Exalté, tant que ses victimes ne lui auront pas d'abord pardonné. Comme les gens ne sont pas si miséricordieux et indulgents, cela peut amener le rapporteur à donner ses bonnes actions à ses victimes et, si nécessaire, le rapporteur prendra les péchés de ses victimes au Jour du Jugement. Cela peut les conduire à être jetés en Enfer. Cela a été averti dans un Hadith trouvé dans Sahih Muslim, numéro 6579. Enfin, l'avertissement du Hadith principal de perdre le Paradis, peut facilement se produire pour un rapporteur, car les ragots

malveillants qu’il a initiés peuvent facilement se propager comme une traînée de poudre à travers la communauté et même le monde, à travers les médias sociaux. En conséquence, le rapporteur qui a initié les ragots aura une part dans le péché de chaque personne qui discute de ce ragots. Et ses péchés continueront d’augmenter même après sa mort, tant que les ragots qu’il a initiés continueront d’être discutés. Ceci a été indiqué dans un Hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 2674.

Il faut donc éviter ce danger en évitant toujours de bavarder sur les autres, tout comme on n'aime pas que les autres bavardent sur soi. Si l'on doit parler des autres, il faut le faire de manière positive, sinon il faut se taire.

Socialisation - 28

Dans un hadith trouvé dans Sahih Bukhari, numéro 2409, le Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions sur lui) a conseillé que chaque personne est un gardien et donc responsable des choses dont elle a la garde.

Le plus grand bien dont le musulman doit se prémunir est sa foi. Il doit donc s’efforcer d’en assumer la responsabilité en accomplissant les commandements d’Allah, le Très-Haut, en s’abstenant de Ses interdictions et en affrontant le destin avec patience, conformément aux hadiths du Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, .

Cette protection comprend également tous les bienfaits que Dieu a accordés à l'homme, qu'il s'agisse de choses extérieures, comme ses biens, ou intérieures, comme son corps. Le musulman doit s'acquitter de sa responsabilité à l'égard de ces biens en les utilisant de la manière prescrite par l'Islam. Par exemple, il ne doit utiliser ses yeux que pour regarder des choses licites, sa langue pour prononcer des paroles licites et bénéfiques et ses biens de manière bénéfique et vertueuse.

Cette tutelle s’étend également aux autres personnes qui nous entourent, comme nos proches et nos amis. Un musulman doit s’acquitter de cette responsabilité en respectant leurs droits, comme subvenir à leurs besoins, ordonner avec douceur le bien et interdire le

mal, conformément aux enseignements de l’islam. Il ne faut pas se couper des autres, surtout sur des questions matérielles. Au contraire, il faut continuer à les traiter avec bienveillance en espérant qu’ils changeront pour le mieux. Cette tutelle s’étend également à ses enfants. Un musulman doit les guider en leur montrant l’exemple, car c’est de loin la manière la plus efficace de guider les enfants. Ils doivent obéir à Allah, l’Exalté, pratiquement comme nous l’avons vu plus haut, et apprendre à leurs enfants à faire de même. La racine de cela implique l’acquisition et l’application des connaissances islamiques.

En conclusion, selon ce hadith, chacun a une responsabilité qui lui a été confiée. Il doit donc acquérir et mettre en pratique les connaissances pertinentes afin de les accomplir, car cela fait partie de l'obéissance à Allah, l'Exalté, et sera donc interrogé à ce sujet le Jour du Jugement. Chapitre 17 Al Isra, verset 34 :

« … Et remplissez [chaque] engagement. En effet, l’engagement est toujours [ce sur quoi on sera] interrogé. »

Socialisation - 29

Dans un hadith trouvé dans Sahih Bukhari, numéro 1240, le Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions sur lui) a énuméré cinq droits qu'un musulman doit à un autre musulman.

Premièrement, ils doivent répondre à la salutation de paix, même si cela va à l'encontre de leurs désirs. Plus important encore, un musulman doit accomplir la salutation de paix islamique de manière pratique en faisant preuve de paix et de bonté envers les autres par ses paroles et ses actes. Il est extrêmement hypocrite d'adresser la salutation de paix islamique à quelqu'un et de lui nuire ensuite par ses actes ou ses paroles. De plus, cette paix doit être manifestée également à d'autres qui ne sont pas présents. Par exemple, deux musulmans qui se saluent ne doivent pas non plus nuire à autrui par leurs paroles ou leurs actes. C'est la véritable signification de la salutation de paix islamique.

Le hadith principal qui nous intéresse ici est celui de rendre visite aux malades. Le musulman doit s'efforcer de rendre visite aux malades afin de leur apporter un soutien physique et psychologique. Il serait difficile de rendre visite à tous les malades, mais si chaque musulman rendait visite à ses proches malades, la grande majorité des malades recevrait ce soutien. Le musulman doit contacter le malade et sa famille avant de lui rendre visite afin de convenir d'un moment opportun. Toute forme de paroles et d'actions vaines ou pécheresses doit être évitée, comme les commérages, sinon le musulman ne gagnera que des péchés au lieu de bénédictions. Il ne doit pas rester longtemps afin d'éviter de gêner le malade ou sa famille.

Ensuite, un musulman doit, si possible, assister aux funérailles d'autres musulmans, car chaque participant implore le pardon du défunt et bénéficie du rappel de la mort et de la préparation pratique à celle-ci, ce qui implique d'utiliser les bénédictions qui lui ont été accordées de manière à plaire à Allah, l'Exalté. Tout comme on souhaite que les autres assistent à ses funérailles et implorent pour soi, on doit aussi le faire pour les autres. De plus, assister à un enterrement est un excellent moyen de déterminer si la famille du défunt a besoin d'un soutien supplémentaire, comme un soutien financier. Chaque musulman doit les aider selon ses moyens, tout comme il aimerait l'aide d'Allah, l'Exalté, dans son moment de besoin. En fait, celui qui aide les autres pour l'amour d'Allah, l'Exalté, obtiendra Son soutien. Cela a été confirmé dans un hadith trouvé dans Sahih Muslim, numéro 6853.

Le hadith principal qui nous intéresse ici est que les musulmans doivent accepter les invitations aux repas et aux événements sociaux, à condition qu'aucune activité illicite ou détestable n'ait lieu, ce qui est assez rare de nos jours. Il est important de noter que certains musulmans assistent à des événements sociaux où se déroulent des choses illicites ou détestables et citent ce hadith pour justifier leurs actions. Il ne faut pas mal interpréter les enseignements divins pour satisfaire ses propres désirs, car il s'agit d'un égarement évident et d'une invitation au châtiment divin. Il faut assister aux événements sociaux où se déroulent des choses licites et où l'on discute de choses mondaines et religieuses bénéfiques. Il faut être sur ses gardes pour s'assurer d'éviter les actions et les paroles vaines et mauvaises, sinon il vaut mieux éviter la socialisation .

Enfin, le hadith principal dont il est question conclut en conseillant aux musulmans d'invoquer Allah pour celui qui loue Allah, l'Exalté, après avoir éternué. D'une manière générale, cela encourage l'individu à

toujours penser et à se comporter de manière positive envers les autres, en particulier les musulmans. Il doit s'efforcer d'aider les autres pour l'amour d'Allah, l'Exalté, sans désirer ni espérer une quelconque gratitude de leur part, selon ses moyens, comme une invocation en leur faveur. En termes simples, il doit traiter les autres comme il souhaite que les autres le traitent.

Socialisation - 30

Dans un hadith trouvé dans Sahih Muslim, numéro 6534, le Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui) a averti qu'il n'est pas permis à un musulman d'abandonner un autre musulman pendant plus de trois jours.

Ceci s'applique à ceux qui abandonnent d'autres musulmans pour des raisons mondaines. Même s'il est licite d'abandonner quelqu'un pour des raisons religieuses, il est de loin préférable de maintenir des liens avec lui et de continuer à accomplir le devoir de commander le bien et d'interdire le mal selon les enseignements de l'Islam. Ce comportement sera bien plus efficace pour encourager les pécheurs à se repentir sincèrement devant Allah, l'Exalté, que de les abandonner. Un musulman doit continuer à aider les autres dans les choses bonnes et leur interdire les choses mauvaises. Chapitre 5 Al Maidah, verset 2 :

« … Et coopérez à la justice et à la piété, mais ne coopérez pas au péché et à la violence… »

Les musulmans ont reçu l'ordre de s'unir et de ne pas se séparer, car l'union fait la force. Les Compagnons, qu'Allah soit satisfait d'eux, étaient peu nombreux mais, en restant unis, ils ont vaincu des nations entières. Malheureusement, le fait de ne pas s'acquitter de ce devoir important est l'une des raisons pour lesquelles la force générale des musulmans s'est affaiblie au fil du temps, même si leur nombre a augmenté.

Dans les affaires de ce monde, les musulmans ont reçu trois jours durant lesquels ils peuvent éviter les autres musulmans. La raison de cette concession est qu'il peut être difficile de contrôler sa colère et que la plupart des gens ont besoin de temps pour y parvenir et de temps pour comprendre que les problèmes de ce monde ne méritent pas qu'on rompe les liens. Ceux qui ont du mal à contrôler leur colère devraient profiter de cette concession et éviter celui contre qui ils sont en colère, car on fait et on dit souvent des choses sous l'effet de la colère, ce qui conduit à d'autres problèmes dans les deux mondes. L'islam est parfaitement adapté à la mentalité des humains et en tient donc compte lorsqu'il établit un code de conduite.

Celui qui délaisse les autres musulmans pendant plus de trois jours pour des raisons de ce monde, doit craindre qu’ils soient délaissés par la miséricorde d’Allah, l’Exalté, car Allah, l’Exalté, nous traite selon la façon dont nous traitons les autres. Cela a été indiqué dans un hadith trouvé dans Sahih Boukhari, numéro 7376.

Socialisation - 31

Dans un hadith trouvé dans le livre de l'imam Munzari, Conscience et appréhension, numéro 28, le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, a recommandé une caractéristique qui conduit un musulman au paradis, à savoir, garder ses torts loin des gens. Il est essentiel de respecter cette règle, car selon un hadith trouvé dans Sunan An Nasai, numéro 4998, une personne ne peut être un véritable musulman ou croyant tant qu'elle n'a pas gardé ses torts verbaux et physiques loin d'elle et de ses biens, quelle que soit sa foi. Celui qui maltraite les autres verra la justice établie au Jour du Jugement. Il sera obligé de donner ses bonnes actions à ses victimes et, si nécessaire, de prendre ses péchés. Cela peut le conduire à être jeté en enfer. Cela a été mis en garde dans un hadith trouvé dans Sahih Muslim, numéro 6579. Il faut plutôt traiter les autres comme on souhaite que les autres le traitent. Cela leur permettra non seulement de garder leur mal loin des autres, mais aussi d'aider les autres selon leurs moyens, afin de plaire à Allah, l'Exalté.

Socialisation - 32

Dans un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 1921, le Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions sur lui) a averti qu'une personne n'est pas un vrai musulman si elle ne fait pas preuve de miséricorde envers les jeunes, ne respecte pas les aînés et ne commande pas le bien et n'interdit pas le mal.

Tous les êtres humains, indépendamment de leur foi, de leur âge ou de leur statut social, doivent être traités avec respect et bienveillance. En fait, une personne ne peut être un véritable croyant tant qu'elle n'aime pas pour les autres ce qu'elle aime pour elle-même. Cela a été conseillé dans un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 2515. Et cela inclut sans aucun doute le fait d'être traité par les autres de manière bienveillante. De plus, on ne peut être un véritable musulman ou croyant tant qu'on ne garde pas ses actes de violence verbale et physique loin des autres et de ses biens. Cela a été confirmé dans un hadith trouvé dans Sunan An Nasai, numéro 4998.

Faire preuve de miséricorde envers les jeunes consiste à les guider vers l'obéissance à Allah, le Très-Haut, en accomplissant Ses commandements, en s'abstenant de Ses interdictions et en affrontant le destin avec patience, conformément aux traditions du Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, . Cela leur permettra d'utiliser les bénédictions matérielles qui leur ont été accordées d'une manière qui plaise à Allah, le Très-Haut. Cela mène à la paix et au succès dans les deux mondes. Chapitre 16 An Nahl, verset 97 :

« Quiconque, homme ou femme, fait une bonne œuvre tout en étant croyant, Nous lui ferons vivre une bonne vie, et Nous lui donnerons, certes, une récompense correspondant aux meilleures de ses œuvres. »

L'enseignement aux jeunes doit se faire par l'exemple, car c'est le moyen le plus efficace pour guider les autres, en particulier les jeunes. Il faut les encourager à ne fréquenter que les bonnes personnes, car une personne adopte les caractéristiques négatives ou positives de ses compagnons. Cela a été indiqué dans un hadith trouvé dans Sunan Abu Dawud, numéro 4833. Enfin, il faut leur montrer que l'islam est une religion simple et facile qui leur permet de s'amuser en toute légalité. Cela a été indiqué dans un hadith trouvé dans Sunan Abu Dawud, numéro 4835. Être miséricordieux envers les jeunes leur apprendra à être également miséricordieux envers les autres. Celui qui fait preuve de miséricorde envers les autres recevra la miséricorde d'Allah, l'Exalté. Cela a été conseillé dans un hadith trouvé dans Sahih Bukhari, numéro 7376.

Respecter les aînés implique d'être patient avec eux et de ne pas se disputer avec eux. Un musulman peut être en désaccord avec ses aînés, mais il doit toujours faire preuve de bonnes manières et de respect. Il doit être soutenu à tout moment, ce qui comprend un soutien physique, émotionnel et financier. Il est important de noter que montrer du respect aux aînés ne signifie pas qu'il faut les laisser désobéir à Allah, l'Exalté. Il faut s'opposer au mal de manière respectueuse et bienveillante et ne jamais laisser l'âge de quelqu'un l'empêcher de le faire. Cela a été indiqué dans la dernière partie du hadith principal dont nous parlons. En termes simples, la façon dont on traite les aînés est la façon dont on sera traité par les autres si et quand on vieillit.

Enfin, le musulman doit commander le bien avec douceur et interdire le mal selon la science islamique. La dureté éloigne souvent les gens de la vérité. Dans la mesure du possible, il faut conseiller les autres en privé, car le faire en public peut embarrasser les gens. Une personne embarrassée est moins susceptible de tenir compte des bons conseils. Le musulman doit continuer à s'acquitter de ce devoir, que cela affecte les gens ou non, car cela ne dépend pas de lui. Il sera récompensé pour son intention sincère et ses efforts. Il ne doit jamais abandonner ce devoir envers ses proches, car il est de son devoir de les guider. Enfin, il doit s'efforcer d'agir selon ses propres conseils au mieux de ses capacités, sinon ses conseils aux autres deviendront inefficaces.

Socialisation - 33

Dans un hadith trouvé dans Sahih Muslim, numéro 6593, le Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui) a expliqué la signification de la médisance et de la calomnie.

La médisance consiste à critiquer quelqu'un en son absence d'une manière qui lui déplairait, même si c'est la vérité. En revanche, la calomnie est similaire à la médisance, sauf que la déclaration n'est pas vraie. Ces péchés concernent principalement la parole, mais peuvent inclure d'autres choses, comme l'utilisation de signes de la main. Ce sont tous deux des péchés majeurs et la médisance a été comparée au fait de manger la chair du cadavre de son frère, dans le Saint Coran. Chapitre 49 Al Hujurat, verset 12 :

« … Et ne vous espionnez pas et ne médisez pas les uns des autres. L'un de vous voudrait-il manger la chair de son frère mort ? Vous en auriez horreur… »

Il est important de comprendre que ces péchés sont pires que la plupart des péchés commis entre une personne et Allah, l'Exalté. En effet, les péchés commis entre une personne et Allah, l'Exalté, seront pardonnés par Lui, si le pécheur se repent sincèrement. Mais Allah, l'Exalté, ne pardonnera pas au médisant ou au calomniateur tant que sa victime ne lui pardonne pas en premier. S'il ne le fait pas, alors au Jour du Jugement, les bonnes actions du médisant/calomniateur seront offertes

à sa victime en compensation et, si nécessaire, les péchés de la victime seront offerts à son médisant/calomniateur jusqu'à ce que justice soit établie. Cela pourrait bien amener le médisant/calomniateur à être jeté en Enfer. Cela a été confirmé dans un hadith trouvé dans Sahih Muslim, numéro 6579.

La médisance n'est légale que lorsqu'elle vise à avertir et à protéger une autre personne d'un préjudice ou si une personne résout une plainte contre une autre personne avec un tiers, comme dans le cadre d'une affaire judiciaire.

Il faut éviter de médire et de calomnier en s'informant d'abord sur les conséquences néfastes de ces péchés majeurs. Ensuite, il faut ne prononcer que des mots qu'il aurait volontiers prononcés devant cette personne, sachant pertinemment qu'elle ne les prendrait pas de manière offensante. Troisièmement, un musulman ne doit prononcer des mots sur autrui que s'il ne voit pas d'inconvénient à ce que quelqu'un d'autre dise ces mots ou des mots similaires à son sujet. Cela signifie qu'il doit parler des autres comme il veut que les gens parlent de lui. Enfin, un musulman doit se concentrer sur la correction de ses propres défauts et, si cela est fait avec sincérité, cela l'empêchera de médire et de calomnier les autres.

Il faut éviter la compagnie des médisants et des calomniateurs, car ce sont des fauteurs de troubles qui, tôt ou tard, vont le médire ou le calomnier. Il faut avertir les autres avec douceur de ces péchés majeurs, tant qu'il n'y a pas de danger physique. Il ne faut jamais croire les ragots qui courent sur les autres, car la grande majorité des ragots sont soit complètement faux, soit mêlés de nombreux mensonges. Il faut plutôt

défendre l’ honneur des autres, tout comme on aimerait que les gens défendent leur honneur en son absence. Celui qui se comporte de cette manière sera protégé du feu de l’Enfer par Allah, l’Exalté. Cela a été conseillé dans un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 1931. Il faut ignorer les ragots qu’on entend sur les autres et ne jamais les laisser influencer son comportement envers eux. Au contraire, il faut respecter les droits des autres, conformément aux enseignements de l’Islam.

Un musulman ne doit jamais se laisser tromper par le fait que la médisance et la calomnie sont devenues monnaie courante dans la société. Les péchés des autres ne réduiront jamais la gravité de nos péchés aux yeux d'Allah, l'Exalté, et ne peuvent pas non plus justifier le fait de commettre des péchés. C'est une attitude stupide qu'un juge de ce monde n'accepterait même pas. Alors comment un musulman peut-il espérer qu'Allah, l'Exalté, le Juge des juges, l'accepte ?

Socialisation - 34

Dans un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 1855, le Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions sur lui) a conseillé certaines caractéristiques qui permettront à un musulman d'entrer au Paradis en paix.

La dernière caractéristique mentionnée est la transmission du salut islamique de paix aux autres. Le musulman doit accomplir la véritable signification de cette action vertueuse en transmettant la paix à tous par ses actes et ses paroles. Il est hypocrite d'offrir le salut islamique de paix à quelqu'un et de lui nuire ensuite par ses actes et ses paroles.

Un vrai musulman et un vrai croyant doivent éviter de faire du mal à autrui, ni à ses biens ni à ceux des autres, quelle que soit leur foi. C'est ce que recommande un hadith trouvé dans Sunan An Nasai, numéro 4998. Cela comprend le fait d'aider les autres selon ses moyens, par exemple en leur apportant un soutien émotionnel ou physique. Celui qui se comporte de cette manière recevra le soutien d'Allah, l'Exalté. C'est ce que recommande un hadith trouvé dans Sunan Ibn Majah, numéro 225. En termes simples, un musulman doit traiter les autres comme il souhaite être traité par les autres par ses paroles et ses actes.

Socialisation - 35

Dans un hadith du Sahih Muslim numéro 7432, le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, a indiqué qu'Allah aime le serviteur indépendant de la création. Cela signifie que le musulman doit utiliser pleinement les moyens qui lui ont été fournis par Allah, l'Exalté, comme sa force physique, afin de remplir ses devoirs et ses responsabilités. Il ne doit pas se comporter de manière paresseuse et rechercher des choses inutiles auprès des gens, car cette habitude conduit à la dépendance envers eux et réduit la confiance en Allah, l'Exalté. Il doit croire fermement que quoi qu'il arrive, ce qui est destiné à lui être fourni lui a été alloué plus de cinquante mille ans avant la création des cieux et de la terre. Cela est confirmé par un hadith du Sahih Muslim numéro 6748. Le musulman doit se concentrer sur l'utilisation de ses ressources, comme sa force physique, et avoir confiance qu'Allah, l'Exalté, lui accordera ce qui est le mieux pour lui. D'un point de vue religieux, on peut devenir dépendant des autres lorsqu'on croit qu'une personne, comme un maître religieux et spirituel, nous suffira à obtenir le succès dans les deux mondes grâce à ses supplications et à son intercession. Cette attitude ne fait qu'encourager la paresse, car on croit qu'on est libre de se comporter comme on le souhaite et qu'on obtiendra toujours le succès dans les deux mondes grâce à son maître spirituel. Le musulman doit éviter cet égarement et plutôt suivre les traces des Compagnons, qu'Allah soit satisfait d'eux, qui ont eu la compagnie du Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, , mais qui ont travaillé dur pour obéir sincèrement à Allah, l'Exalté, en utilisant les bénédictions qui leur avaient été accordées de manière à Lui plaire. C'est l'attitude correcte qu'il faut adopter.

La dernière caractéristique mentionnée dans le hadith principal dont il est question est l'anonymat. Cela signifie qu'un musulman ne doit pas se

battre dans les affaires mondaines ou religieuses pour obtenir la célébrité ou la notoriété. Cette attitude peut conduire à de nombreux péchés, comme le fait de se mettre en avant, ce qui conduit à la destruction de sa récompense. C'est pourquoi un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 2376, avertit que la recherche de la célébrité est plus destructrice pour sa religion que deux loups lâchés sur un troupeau de moutons. Au lieu de cela, un musulman doit s'efforcer d'accomplir ses devoirs et s'il obtient de la notoriété, il doit maintenir sa sincérité envers Allah, l'Exalté, sans altérer son obéissance envers Lui afin de plaire aux gens, car cela conduit à la destruction dans les deux mondes.

Socialisation - 36

Dans un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 2315, le Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui) a maudit, trois fois, celui qui ment pour faire rire les gens.

Le fait de plaisanter tout en restant fidèle à la vérité n'est pas un péché, mais il est difficile de le faire de manière constante. Celui qui plaisante de manière excessive finira par commettre des erreurs et prononcer des mots qui sont des péchés, comme mentir, médire ou se moquer des autres. Par conséquent, il est plus sûr d'éviter de plaisanter de manière excessive, ce qui est conseillé dans un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 1995. De plus, celui qui plaisante de manière excessive, même s'il parvient à toujours dire la vérité et à n'offenser personne, rencontrera une maladie spirituelle contre laquelle un hadith trouvé dans Sunan Ibn Majah, numéro 4193, à savoir un cœur spirituellement mort. Cela arrive à la personne qui plaisante et rit de manière excessive, car cette mentalité exige qu'elle pense toujours et discute de sujets amusants et évite les sujets sérieux. La question de la préparation à la mort et à l'au-delà est une question sérieuse et si l'on évite d'y penser et d'en discuter, on ne s'y préparera jamais correctement. Ce manque de préparation entraînera la mort de son cœur spirituel. En fait, plus on réfléchit sérieusement à l'au-delà, moins on rit et moins on plaisante. C'est ce qu'indique un hadith trouvé dans Sahih Bukhari, numéro 6486.

En plaisantant trop souvent, on perd également le respect des autres. Cela peut entraîner de nombreux problèmes, comme le fait de ne pas

être pris au sérieux lorsqu'on ordonne le bien et interdit le mal, même si c'est à ses propres enfants.

Les plaisanteries excessives conduisent souvent à l'inimitié entre les gens, car on a tendance à prendre les choses au sérieux. Cela conduit à des relations brisées et fracturées. En fait, de nombreuses personnes finissent souvent par être blessées physiquement et émotionnellement à cause de blagues. La grande majorité des disputes et des bagarres entre les gens dans la société commencent par des blagues.

De plus, il faut éviter de rire bruyamment ou à pleine bouche lorsqu'on plaisante, car cela est déconseillé en Islam. Le rire du Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, était un sourire, selon un hadith retrouvé dans Sahih Bukhari, numéro 6092.

Le musulman doit éviter à tout prix de mentir, même en plaisantant, car cela lui permettrait d'obtenir une maison au milieu du Paradis. Ceci est confirmé par un hadith trouvé dans Sunan Abu Dawud, numéro 4800.

Cela ne veut pas dire qu'un musulman ne doit pas plaisanter du tout. Il est acceptable de plaisanter de temps en temps tout en évitant les péchés, comme le mensonge, car le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, plaisantait de temps en temps. Cela est confirmé par un Hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 1990. C'est une plaisanterie excessive qui est détestée et qui constitue un péché si elle est liée à un péché. C'est un péché de mal interpréter intentionnellement une tradition du Saint Prophète Muhammad, que la

paix et les bénédictions soient sur lui, afin de satisfaire ses propres désirs. Si le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, plaisantait rarement sans commettre de péché, alors les musulmans devraient faire de même et ne pas dépasser les limites afin de satisfaire leurs propres désirs.

De plus, il y a une grande différence entre être joyeux avec les gens, comme sourire, et plaisanter de manière excessive. Être joyeux est une bénédiction d'Allah, l'Exalté, selon un hadith trouvé dans l'Adab Al Mufrad de l'imam Bukhari, numéro 301. Même sourire pour mettre les autres à l'aise est enregistré comme un acte de charité selon un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 1970. Il ne faut donc pas croire qu'éviter de plaisanter de manière excessive signifie que les gens doivent toujours être d'humeur triste et déprimée.

Socialisation - 37

Dans un hadith trouvé dans Sahih Bukhari, numéro 2673, le Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui) a averti que celui qui agit comme un faux témoin afin de prendre illégalement les biens d'autrui, rencontrera Allah, l'Exalté, alors qu'Il est en colère contre lui.

Il est important de noter que ceci s'applique à la confiscation des biens de tous les gens, quelle que soit leur foi. Ce sera le résultat même si l'on obéit à Allah, l'Exalté, dans d'autres aspects de sa vie, comme l'accomplissement des prières obligatoires. Malheureusement, cela se produit fréquemment, en particulier dans les pays du tiers monde, où les musulmans déposent de fausses réclamations devant un tribunal afin de s'emparer de quelque chose qui ne leur appartient pas, comme des richesses et des propriétés. Selon un hadith trouvé dans Sahih Bukhari, numéro 2654, c'est l'un des plus grands péchés majeurs. En fait, ce hadith place le parjure à côté du polythéisme et de la désobéissance aux parents. En fait, Allah, l'Exalté, a fait la même chose dans le Saint Coran. Chapitre 22 Al Hajj, verset 30 :

« …Éloignez-vous donc de l'impureté des idoles et évitez les fausses déclarations. »

Un hadith trouvé dans le Sunan d'Ibn Majah, numéro 2373, donne un avertissement sévère à celui qui ne se repent pas sincèrement d'avoir

été un faux témoin. S'il ne se repent pas, il ne bougera pas le Jour du Jugement jusqu'à ce qu'Allah, l'Exalté, l'envoie en Enfer. En fait, celui qui agit en tant que faux témoin pour prendre quelque chose qu'il n'a pas le droit d'avoir sera envoyé en Enfer même si la chose qu'il a prise n'était qu'une branche d'arbre. Ceci est confirmé par un hadith trouvé dans le Sahih Muslim, numéro 353.

Le faux témoin est un péché grave, car il comprend de nombreux autres péchés terribles, comme le mensonge. Le faux témoin commet un péché contre la personne contre laquelle il témoigne. Ce péché ne sera pas pardonné par Allah, l'Exalté, tant que la victime ne lui pardonne pas en premier. Si elle ne le fait pas, les bonnes actions du faux témoin seront attribuées à la victime et, si nécessaire, les péchés de la victime seront attribués au faux témoin afin d'établir la justice au Jour du Jugement. Cela pourrait bien conduire le faux témoin à être jeté en Enfer. Cela a été confirmé dans un Hadith trouvé dans Sahih Muslim, numéro 6579. Le faux témoin commet également un péché s'il témoigne en faveur de quelqu'un d'autre afin que ce dernier puisse prendre quelque chose à laquelle il n'a aucun droit. Cette attitude défie clairement le commandement du Saint Coran qui conseille aux musulmans de ne pas s'entraider dans le mal mais plutôt de s'entraider dans les bonnes choses. Chapitre 5 Al Ma'idah, verset 2 :

« … Et coopérez à la justice et à la piété, mais ne coopérez pas au péché et à la violence… »

Le faux témoin commettra également d'autres péchés en utilisant quelque chose qui est devenu illicite en raison de la manière dont il l'a obtenu. Par exemple, si une personne a obtenu une richesse de cette

manière et l'a ensuite donnée en aumône, elle sera rejetée et enregistrée comme un péché, car Allah, l'Exalté, n'accepte que ce qui est licite. Cela est confirmé par un hadith trouvé dans Sahih Muslim, numéro 2342. En fait, tout ce qu'ils feront avec cette richesse sera dépourvu de grâce et sera un péché car elle a été obtenue illicitement.

Il est du devoir de tout musulman de toujours dire la vérité, que ce soit dans les conversations quotidiennes ou sous serment dans un procès. Le mensonge sous toutes ses formes conduit au péché, qui à son tour mène à l'enfer. Celui qui continue de mentir sera considéré par Allah, l'Exalté, comme un grand menteur. Il n'est pas nécessaire d'être un érudit pour comprendre ce qui est le plus susceptible d'arriver le Jour du Jugement à quelqu'un qui a été qualifié de grand menteur par Allah, l'Exalté. Ceci a été mis en garde dans un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 1971.

Enfin, il faut éviter de s'approprier les biens d'autrui de manière illicite, par le biais d'une procédure judiciaire ou par d'autres moyens, car cela est contraire à la nature d'un véritable musulman et d'un véritable croyant. Le véritable musulman et le véritable croyant sont ceux qui évitent de nuire verbalement et physiquement aux gens et à leurs biens. Cela est recommandé dans un hadith trouvé dans Sunan An Nasai, numéro 4998. Il faut traiter les gens et leurs biens de la même manière dont on souhaite que les gens nous traitent, nous et leurs biens.

Socialisation - 38

Dans un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 1977, le Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui) a mis en garde contre l'adoption de caractéristiques qui ne se trouvent pas chez un vrai croyant.

La première caractéristique négative est l'insulte à l'honneur des autres. Un vrai croyant ne porte pas atteinte à l'honneur des autres par ses paroles ou ses actes physiques. Allah, l'Exalté, a rendu l'honneur des musulmans sacré tout comme leur vie et leurs biens sont sacrés. Cela a été conseillé dans un hadith trouvé dans Sunan Ibn Majah, numéro 3933. De la même manière qu'un vrai croyant ne porte pas atteinte à sa propre personne ou aux biens d'autrui, il ne doit pas non plus déshonorer les autres. En fait, un croyant est celui qui protège l'honneur des autres lorsqu'ils sont violés. Le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, a conseillé dans un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 1931, que quiconque protège l'honneur des autres, Allah, l'Exalté, le protégera du feu de l'Enfer. Il faut plutôt parler des autres et les traiter de la manière dont on souhaite que les autres parlent d'eux et les traitent.

Le hadith principal dont il est question ici est que le vrai croyant ne jure pas. C'est une mauvaise habitude, car il implore que la miséricorde d'Allah, l'Exalté, soit retirée de quelque chose ou de quelqu'un. Cela contredit les enseignements de l'Islam et le caractère du Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, . En fait, lorsqu'on lui a demandé de maudire les non-musulmans de la Mecque, il a répondu qu'il n'avait pas été envoyé par Allah, l'Exalté, pour maudire,

mais pour faire miséricorde aux hommes. Cela est confirmé par un hadith trouvé dans le livre d'Imam Boukhari, Adab Al Mufrad, numéro 321. De plus, celui qui implore que la miséricorde d'Allah, l'Exalté, soit retirée des autres, la verra très probablement retirée d'eux, car cela contredit le comportement d'un vrai croyant. En fait, le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, a averti dans un hadith trouvé dans Sunan Abu Dawud, numéro 4905, que la malédiction revient à celui qui l'a prononcée, si la personne ou la chose qu'elle a maudite ne la mérite pas et dans la plupart des cas, ce n'est pas le cas. Par conséquent, les musulmans ne doivent pas négliger ce péché et veiller à ne pas maudire les choses car ce n'est pas le signe d'un vrai croyant. Ils doivent plutôt implorer la miséricorde d'Allah, l'Exalté, de descendre sur tous. Cela conduira à la miséricorde d'Allah, l'Exalté, à descendre sur eux. Chacun sera traité selon la façon dont il traite les autres. Si quelqu'un maudit les autres, il sera maudit, mais s'il traite les autres avec miséricorde, alors il sera traité avec miséricorde. Cela a été indiqué dans un hadith trouvé dans Sahih Bukhari, numéro 7376.

La caractéristique suivante mentionnée dans le hadith principal dont il est question est le fait de commettre des péchés immoraux. Cela comprend tous les péchés mineurs et majeurs entre soi et Allah, l'Exalté, comme négliger la prière obligatoire, et les péchés entre une personne et les autres, comme la médisance. Ces péchés sont contraires aux normes reconnues de bonne conduite. Et cela peut également faire référence aux péchés commis ouvertement. Ceux-ci sont pires que les péchés secrets, car ils encouragent les autres à suivre et à commettre de mauvaises actions. C'est la raison pour laquelle les péchés de la langue, comme la médisance, sont devenus une pratique acceptable dans la plupart des sociétés, car ils sont commis en public, par exemple, sur les réseaux sociaux. Celui qui commet de mauvaises actions portera le fardeau de ses propres péchés ainsi que des péchés qu'il incite les autres à commettre. Ceci est confirmé par un hadith trouvé dans Sunan Ibn Majah, numéro 203. Si la bonne conduite est la chose la plus lourde dans la balance du Jour du

Jugement, ce qui est conseillé dans un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 2003, on peut alors estimer la malédiction de l'immoralité. En général, les péchés associés à l'immoralité ont toujours été considérés comme mauvais par toutes les sociétés. Il faut non seulement s'abstenir des péchés immoraux, mais aussi éviter les mauvaises compagnies et les endroits où ces péchés ont le plus souvent lieu. Il faut rester ferme sur ce point et encourager les autres, comme ses proches, à faire de même.

La dernière caractéristique mentionnée dans le hadith principal dont il est question est qu'un vrai croyant n'est pas impur. Cela signifie qu'il ne se comporte pas de manière impure en commettant des péchés contre les autres et qu'il n'est pas impur dans son langage. Malheureusement, cette mauvaise caractéristique est devenue très courante chez les personnes qui prétendent avoir un cœur purifié, mais qui sont extrêmement impures, en particulier dans leur langage. Cela contredit leur déclaration, car ce qui est à l'intérieur se reflète à l'extérieur. Cela a été conseillé dans un hadith trouvé dans Sunan Ibn Majah, numéro 3984. Enfin, il est extrêmement important d'éviter un comportement impur, en particulier un langage grossier, car il suffit d'un seul mot maléfique pour plonger quelqu'un en Enfer le Jour du Jugement. Cela a été mis en garde dans un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 2314. Il faut se rappeler que les paroles grossières conduisent souvent à des actions impures, il est donc vital de contrôler ses paroles, de ne dire que du bien ou de rester silencieux, et de surveiller ses actions, de sorte qu'il n'utilise les bénédictions qui lui ont été accordées que de manière agréable à Allah, l'Exalté.

Socialisation - 39

Dans un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 2305, le Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions sur lui) a indiqué certaines caractéristiques importantes que les musulmans devraient adopter.

FrançaisL'une des choses mentionnées est que le signe d'un vrai croyant est d'être bon envers son prochain. Le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, a un jour lié la croyance en Allah, l'Exalté, et au Jour du Jugement à la gentillesse envers son prochain. Cela est confirmé par un hadith trouvé dans Sahih Muslim, numéro 174. Ce hadith à lui seul suffit à indiquer la gravité de ne pas traiter ses voisins avec gentillesse. Un hadith trouvé dans Adab Al Mufrad de l'Imam Bukhari, numéro 119, avertit qu'une femme qui a accompli ses devoirs obligatoires et a offert beaucoup d'adorations volontaires ira en Enfer pour avoir maltraité ses voisins par ses paroles. Si c'est le cas pour celui qui nuit à son prochain par des paroles, peut-on imaginer la gravité de nuire physiquement à son prochain ? La gentillesse consiste à l'aider dans ce qui est bien, selon ses moyens, comme une aide financière, émotionnelle et physique. Il doit garder ses blessures verbales et physiques loin d'eux. Un croyant doit éviter de faire quoi que ce soit qui pourrait perturber et gêner ses voisins, par exemple un bruit fort.

Il faut être patient et pardonner à son prochain, à condition qu'il ne dépasse pas les bornes, car l'islam enseigne l'humilité sans faiblesse. En d'autres termes, il faut traiter son prochain de la manière dont on souhaite que son prochain nous traite.

Le hadith principal dont il est question ici est que le vrai musulman aime pour les autres ce qu'il aime pour lui-même. Il est important de le montrer concrètement, et non pas de le déclarer simplement par des mots. Le musulman doit s'efforcer d'aider les autres selon ses moyens, comme l'aide émotionnelle et physique, tout comme il désire que les autres l'aident. Cela lui permettra d'obtenir le soutien d'Allah, l'Exalté. Cela est confirmé dans un hadith trouvé dans Sunan Ibn Majah, numéro 225. Tout comme une personne désire réussir dans les domaines matériels et religieux, elle doit aider les autres de manière concrète pour y parvenir également. De la même manière qu'un musulman voudrait que sa personne et ses biens soient à l'abri des dommages verbaux et physiques des autres, ce qui est la caractéristique d'un vrai croyant selon un hadith trouvé dans Sunan An Nasai, numéro 4998, un musulman doit traiter les autres de la même manière. Se comporter de cette manière élimine de nombreuses caractéristiques négatives, telles que l'envie, l'inimitié et la méchanceté, et encourage à adopter des caractéristiques positives, telles que la douceur, la compassion et la tolérance.

Socialisation - 40

Dans un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 2406, le Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui) a conseillé comment parvenir au salut.

La première chose à faire est de contrôler ses paroles. Le musulman doit éviter les paroles mauvaises, car une seule parole mauvaise est nécessaire pour le plonger en enfer le jour du jugement. Cela a été mis en garde dans un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 2314. Le musulman doit éviter les paroles vaines et inutiles, car elles sont souvent le premier pas vers les paroles mauvaises et elles font perdre un temps précieux à l'individu, ce qui sera un grand regret pour lui le jour du jugement. Le musulman doit s'efforcer de dire de bonnes paroles ou de rester silencieux. Cela a été conseillé dans un hadith trouvé dans Sahih Muslim, numéro 176. Lorsque l'on se comporte de cette manière, même son silence est considéré comme une bonne action.

Le hadith principal qui nous intéresse ici-bas nous dit qu'il ne faut pas quitter son domicile sans raison. Ce comportement entraîne une perte de temps et des péchés, tant verbaux que physiques. Si l'on y réfléchit vraiment et sincèrement, on se rendra compte que la majorité de ses péchés et des problèmes qu'on a rencontrés sont dus à des relations sociales inutiles avec les autres. Cela ne signifie pas que c'était toujours la faute des autres, mais que si l'on évite de quitter son domicile sans raison, on commettra moins de péchés et rencontrera moins de problèmes et de difficultés. Cela nous libérera également du temps pour apprendre et mettre en pratique des connaissances utiles, telles que la connaissance islamique, qui est bénéfique dans tous les aspects de la

vie. Les relations sociales inutiles gaspillent la bénédiction unique du temps, qui ne revient jamais une fois passé. Ceux qui ont gaspillé leur temps dans des choses vaines et pécheresses seront confrontés au stress dans ce monde et à un grand regret le Jour du Jugement, surtout lorsqu'ils verront la récompense de ceux qui ont utilisé leur temps correctement. De plus, la fréquentation inutile des autres empêche l'individu d'assumer ses responsabilités et ses devoirs envers Allah, le Très-Haut, et les autres. Elle l'empêche également de faire l'introspection, une tâche essentielle qui est de s'assurer que l'on va dans la bonne direction dans la vie et que l'on remplit ou non ses responsabilités et ses devoirs. Le manque d'introspection conduit à une vie sans but, où l'individu n'a pas de direction ferme dans sa vie profane ou religieuse. La fréquentation excessive des autres encourage également l'individu à devenir dépendant et à s'attacher aux autres, ce qui conduit toujours à des problèmes émotionnels, mentaux et sociaux, car toute la vie, le bonheur et la tristesse, tournent autour des gens et de leurs relations. On peut se sauver de tous ces effets négatifs en fréquentant des gens uniquement lorsque cela est nécessaire.

Socialisation - 41

Dans un hadith trouvé dans le livre de l'Imam Munzari, Conscience et appréhension, numéro 2520, le Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui) a conseillé les caractéristiques d'une personne chanceuse.

La dernière caractéristique mentionnée dans le hadith principal dont il est question est de s'abstenir de paroles excessives. Les paroles mauvaises doivent toujours être évitées. Les paroles vaines et inutiles doivent également être évitées, car elles conduisent souvent à des paroles mauvaises. En outre, il faut comprendre que la majorité des problèmes, des difficultés et des disputes qu'une personne rencontre sont causés par des paroles et des conversations inutiles. Un musulman doit donc soit dire du bien, soit se taire, ce qui est conseillé dans un hadith trouvé dans Sahih Muslim, numéro 176. Chapitre 4 An Nisa, verset 114 :

« Il n'y a rien de bon dans leurs conversations privées, sauf pour ceux qui recommandent l'aumône, la bonne conduite ou la conciliation entre les gens. Et quiconque fait cela en cherchant l'agrément d'Allah, Nous lui donnerons une énorme récompense. »

Socialisation - 42

Dans un hadith trouvé dans le livre de l'Imam Munzari, Conscience et Appréhension, numéro 2556, le Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui) a donné la bonne nouvelle à celui qui possède les caractéristiques suivantes.

L’une de ces caractéristiques est la fréquentation des savants et des sages. Un musulman doit toujours choisir ses compagnons avec sagesse, car il adoptera sans aucun doute les caractéristiques de ses compagnons, qu’elles soient positives ou négatives. Cela a été conseillé dans un hadith trouvé dans Sunan Abu Dawud, numéro 4833. Lorsqu’on accompagne et suit les traces des justes, on adopte non seulement des caractéristiques pieuses, mais cela prouve aussi son amour pour eux. Et cela lui permettra de finir avec les justes dans l’au-delà. Cela a été conseillé dans un hadith trouvé dans Sahih Bukhari, numéro 3688. Si l’on réfléchit honnêtement, on comprendra que la majorité des difficultés, des problèmes et des disputes qu’on a rencontrés étaient le résultat de la fréquentation sociale. Ces problèmes peuvent être considérablement réduits lorsqu’on fréquente les bonnes personnes. En fait, fréquenter les justes aidera l’individu à adopter l’attitude et le comportement corrects afin qu’il obtienne la paix de l’esprit dans les deux mondes. Un musulman devrait accompagner les justes et les sages, sinon rechercher l'isolement, car la sécurité réside précisément dans cela, à notre époque.

Français La caractéristique suivante mentionnée dans le hadith principal dont il est question est la noblesse de caractère en public. Cela signifie que ce musulman fait preuve de noblesse de caractère envers tous les

gens, quelle que soit leur foi, car il comprend qu'un vrai musulman et un vrai croyant est celui qui garde ses paroles et son corps loin d'une personne et de ses biens. Cela a été conseillé dans un hadith trouvé dans Sunan An Nasai, numéro 4998. Ils prouvent leur amour de désirer pour les autres ce qu'ils désirent pour eux-mêmes par des actes, pas seulement des mots, car cette mise en œuvre pratique est une caractéristique d'un vrai croyant selon un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 2515. Ils agissent non seulement de manière juste envers Allah, l'Exalté, comme mentionné dans la dernière caractéristique, mais font également preuve de noblesse de caractère envers la création, car ils sont conscients qu'un vrai croyant accomplit les deux moitiés de la foi, à savoir l'obéissance à Allah, l'Exalté, et le fait de montrer un bon caractère envers la création. Celui qui ne fait pas preuve de bon caractère envers les autres, c'est-à-dire qui ne traite pas les autres comme il aimerait être traité par les autres, sera contraint, le Jour du Jugement, de remettre ses bonnes actions à ceux à qui il a fait du tort et, si nécessaire, de prendre les péchés des personnes à qui il a fait du tort. Cela peut le conduire à être jeté en Enfer. Ceci a été mis en garde dans un Hadith trouvé dans Sahih Muslim, numéro 6579.

La caractéristique suivante mentionnée dans le hadith principal dont il est question est d'éviter les méfaits des mauvaises personnes. Cela signifie qu'ils accomplissent le devoir important d'aider les autres dans les bonnes choses et refusent de les aider dans les mauvaises choses, peu importe qui y participe ou qui organise la chose. Chapitre 5 Al Maidah, verset 2 :

« … Et coopérez à la justice et à la piété, mais ne coopérez pas au péché et à la violence… »

Malheureusement, de nombreux musulmans manquent à ce devoir important en choisissant d'aider ou non les autres en fonction de qui fait quelque chose, au lieu de les observer. Cela a même affecté les érudits et les institutions islamiques, qui ne soutiennent souvent que ceux avec qui ils ont une relation. Cela doit changer si les musulmans souhaitent retrouver la force sociale et l'influence que possédaient les pieux prédécesseurs, car ils ont toujours rempli ce devoir, indépendamment des personnes qui organisaient ou dirigeaient la bonne action. Enfin, cette partie du Hadith met également en garde contre les mauvais compagnons et les lieux qui sont davantage associés aux péchés. Les mauvais compagnons ne font qu'encourager une personne à adopter de mauvaises caractéristiques et à développer une loyauté aveugle, ce qui pousse souvent à soutenir et à participer à des activités mauvaises.

Socialisation - 43

Dans un hadith trouvé dans Sahih Bukhari, numéro 6133, le Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui) a conseillé à un croyant de ne pas se faire piquer deux fois par le même trou.

Cela signifie qu'un croyant ne se laisse pas tromper deux fois par quelque chose ou quelqu'un. Cela inclut le fait de commettre des péchés. Un vrai croyant n'est pas à l'abri de commettre des péchés. Mais lorsqu'il en commet, il ne répète pas son erreur, mais il apprend et change pour le mieux en se repentant sincèrement auprès d'Allah, l'Exalté. Le repentir sincère implique de ressentir du remords, de demander pardon à Allah, l'Exalté, et à ceux qui ont été lésés, tant que cela n'entraîne pas de nouveaux problèmes, de promettre de ne plus commettre le même péché ou un péché similaire et de réparer tout droit qui a été violé envers Allah, l'Exalté, et les gens.

Le vrai croyant ne fait pas aveuglément confiance aux gens, ce qui augmente les risques d'être lésé par eux. Mais s'il est trompé par quelqu'un, il doit ignorer et pardonner, car cela conduit à son pardon. Chapitre 24 An Nur, verset 22 :

« …et qu'ils pardonnent et passent outre. N'aimerais-tu pas qu'Allah te pardonne ?… »

Mais ils devraient aussi changer leur comportement et faire preuve de prudence dans leurs relations avec cette personne à l’avenir, afin de s’assurer de ne pas se faire avoir à nouveau. Il y a une grande différence entre pardonner aux autres et leur faire aveuglément confiance, surtout après avoir fait du tort à quelqu’un.

De plus, ce hadith s'applique à tous les aspects de la vie, car le vrai croyant est celui qui apprend constamment de ses expériences et de ses connaissances afin de changer pour le mieux afin d'accroître son obéissance à Allah, l'Exalté, en accomplissant Ses commandements, en s'abstenant de Ses interdictions et en affrontant le destin avec patience selon les traditions du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui). Cela lui permettra d'utiliser les bénédictions qui lui ont été accordées d'une manière qui plaise à Allah, l'Exalté.

Enfin, le hadith principal élimine la notion erronée de pardonner et d’oublier. Comme mentionné précédemment, pardonner aux autres est une partie importante de l’islam, mais oublier ne fait qu’ouvrir la porte aux gens qui leur font du tort à nouveau. Les humains ne peuvent pas effacer leurs souvenirs et ne devraient pas le faire. Au contraire, il faut pardonner aux autres, s’efforcer de respecter les droits des autres conformément aux enseignements de l’islam, mais faire preuve de prudence dans ses relations avec les gens, en particulier ceux qui nous ont fait du tort dans le passé, afin de s’assurer que l’histoire ne se répète pas.

Socialisation - 44

Dans un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 1660, le Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui) a mentionné les deux personnes les plus vertueuses.

Le deuxième personnage mentionné dans le hadith principal dont il est question est celui qui se tient à l'écart de la société, éloignant ainsi ses mauvaises actions des autres et restant ferme dans l'obéissance à Allah, le Très-Haut. Il n'est pas permis à un musulman de se comporter de cette manière s'il a des personnes à charge, car les négliger est un péché. Cela a été mis en garde dans un hadith trouvé dans Sunan Abu Dawud, numéro 1692.

De plus, il ne faut pas éviter les gens pour se protéger de leur mal, mais plutôt pour éloigner son propre mal des autres. Cette attitude peut conduire à l'orgueil, où une personne commence à croire qu'elle est juste alors que tous les autres sont pécheurs. Il est important de se rappeler qu'un atome d'orgueil suffit à envoyer quelqu'un en enfer. Cela a été mis en garde dans un hadith trouvé dans Sahih Muslim, numéro 265. Réduire les contacts sociaux avec les gens peut conduire à un grand bien, car cela réduit les chances qu'un musulman commette des péchés par ses paroles et ses actions. Cela évite d'avoir à faire face à de nombreuses disputes, difficultés et problèmes, qui sont principalement causés par des contacts sociaux inutiles. Cela leur libère du temps pour se concentrer davantage sur leurs devoirs et responsabilités. Cela leur donne plus de temps pour apprendre et agir sur la connaissance islamique, ce qui conduit à un succès véritable et durable dans les deux mondes. On peut obtenir des avantages en

interagissant avec les gens, mais à notre époque, il est beaucoup plus sûr d’éviter les contacts sociaux inutiles.

Socialisation - 45

Un hadith trouvé dans Sahih Bukhari, numéro 6853, conseille que le Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions sur lui) ne s'est jamais vengé de lui-même, mais a plutôt pardonné et ignoré.

Les musulmans ont le droit de se défendre de manière proportionnée et raisonnable lorsqu'ils n'ont pas d'autres choix. Mais ils ne doivent jamais dépasser la limite, car cela constitue un péché. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 190 :

« Combattez dans le sentier d'Allah ceux qui vous combattent, mais n'exagérez pas. Allah n'aime pas les exagérateurs. »

Comme il est difficile d'éviter de dépasser les bornes, un musulman doit donc faire preuve de patience, ignorer et pardonner aux autres, car cela fait partie non seulement de la tradition du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui), mais cela conduit également à ce qu'Allah, l'Exalté, pardonne leurs péchés. Chapitre 24 An Nur, verset 22 :

« …et qu'ils pardonnent et passent outre. N'aimerais-tu pas qu'Allah te pardonne ?… »

Pardonner aux autres est également plus efficace pour changer le caractère des autres de manière positive, ce qui est le but de l'Islam et un devoir des musulmans, car se venger ne conduit qu'à davantage d'inimitié et de colère entre les personnes impliquées.

Ceux qui ont la mauvaise habitude de ne pas pardonner aux autres et de toujours garder rancune, même pour des problèmes mineurs, pourraient bien constater qu'Allah, l'Exalté, ne néglige pas leurs fautes et examine au contraire chacun de leurs petits péchés. Un musulman doit apprendre à laisser les choses aller, car cela conduit au pardon dans les deux mondes. De plus, la paix de l'esprit disparaît lorsque l'on adopte l'habitude de s'accrocher à chaque petit problème qui nous a contrariés. Par conséquent, apprendre à ignorer et à pardonner aux autres aide à laisser tomber les petits problèmes, ce qui, à son tour, nous aide à atteindre la paix de l'esprit.

Enfin, le hadith principal ne signifie pas que l'on ne doit pas se défendre lorsque les autres dépassent les bornes, car l'islam enseigne l'humilité sans faiblesse. De plus, même lorsque l'on pardonne aux autres, cela ne signifie pas que l'on doit leur faire aveuglément confiance ou continuer à socialiser avec eux comme d'habitude. Cela ne fait qu'augmenter les chances qu'ils soient à nouveau lésés. On doit pardonner aux autres pour l'amour d'Allah, l'Exalté, on doit respecter les droits des autres, selon les enseignements de l'islam, et faire preuve de prudence dans ses relations avec les personnes qui nous ont fait du tort dans le passé. Cela permettra d'éviter que l'histoire ne se répète et d'obtenir des bénédictions et des récompenses dans les deux mondes.

Socialisation - 46

Dans un hadith trouvé dans Sunan Abu Dawud, numéro 4860, le Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui) a mis en garde les gens contre le fait de parler négativement des autres, car cela provoque de mauvais sentiments à leur égard dans le cœur des gens.

On observe souvent que les familles, en particulier celles de la communauté asiatique, se désagrègent au fil du temps. C'est l'une des principales plaintes des membres de la famille, notamment des parents. Ils se demandent pourquoi leurs enfants sont séparés alors qu'ils étaient autrefois fermement unis.

L'une des principales raisons pour lesquelles les relations entre membres d'une même famille se dégradent est que quelqu'un a parlé négativement d'un membre de la famille d'une personne. Il s'agit souvent d'un membre de la famille. Par exemple, une mère parlera négativement de son fils à son autre enfant. Cela conduit à une inimitié entre les deux membres de la famille qui, au fil du temps, s'accentue et crée un fossé entre les deux. Ceux qui étaient autrefois comme une personne deviennent comme des étrangers l'un pour l'autre.

Il est important de comprendre que les gens ne sont pas des anges. À l’exception de quelques rares personnes, lorsqu’une personne dit quelque chose de négatif à propos d’une autre personne, elle en sera affectée, même si elle ne le souhaite pas. Cette inimitié persiste même

si la personne qui a parlé négativement du parent de quelqu'un n'a pas l'intention de créer un fossé entre les membres de la famille. Certains agissent souvent de cette façon par habitude et ne cherchent pas à nuire aux relations. Par exemple, les parents adoptent souvent cette habitude et il ne fait aucun doute qu'ils ne souhaitent pas que les relations de leurs enfants se brisent ou se brisent.

Cette attitude a un impact si grave sur la mentalité des gens qu'elle affecte également les membres de la famille qui se voient ou se parlent très rarement. Par exemple, une personne dira des choses négatives sur un membre de la famille d'une autre personne, même si ce membre ne vit pas dans le même pays qu'elle. Ce comportement implante l'inimitié dans leur cœur et, avec le temps, ils se rendront compte qu'ils n'aiment pas ce parent éloigné, même s'ils le connaissent à peine.

Ce problème se produit souvent lorsque deux personnes discutent de choses négatives sur les autres devant d'autres personnes. Par exemple, des parents peuvent discuter de choses négatives sur leurs proches devant leurs enfants. Même s'ils ne le disent pas directement à leurs enfants, cela affecte néanmoins leur cœur. Si l'on réfléchit vraiment un instant, on se rendra compte que la majorité des sentiments négatifs que l'on éprouve envers les autres ne sont pas causés par ce que cette personne a fait ou dit directement. Dans la plupart des cas, cela s'est produit à cause d'une tierce personne qui leur a dit quelque chose de négatif à propos de cette personne.

Dans les cas où l'on essaie d'avertir quelqu'un d'un danger, il est parfaitement acceptable de mentionner une autre personne de manière négative. Si l'on essaie d'enseigner une leçon à quelqu'un, il faut suivre

les traces du Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, et mentionner la chose négative sans nommer la personne. Un exemple de cette belle mentalité est évoqué dans un hadith trouvé dans Sahih Bukhari, numéro 6979. Mentionner une chose négative sans nommer la personne est suffisant pour enseigner une leçon à quelqu'un.

En conclusion, les musulmans devraient réfléchir profondément avant de parler négativement de leurs proches ou d'autres personnes, en privé ou en public. Sinon, ils risquent de constater, au fil du temps, que leur famille et leurs amis se séparent et s'éloignent émotionnellement les uns des autres.

Celui qui entend des choses négatives sur les autres doit avertir l'interlocuteur de cesser de médire et de lui expliquer les conséquences de ses actes. Il doit éviter de se concentrer sur les choses négatives dites sur une personne et se rappeler plutôt qu'une seule caractéristique négative ne définit pas l'ensemble du caractère d'une personne. Il doit continuer à faire preuve de bon caractère envers la personne dont il a entendu des choses négatives et à respecter ses droits conformément aux enseignements de l'Islam. En d'autres termes, il faut traiter les autres de la manière dont on souhaite être traité par les autres. Se comporter de cette manière minimisera les effets négatifs sur son cœur causés par ceux qui parlent négativement des autres.

Socialisation - 47

Dans un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 2701, le Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui) a conseillé qu'Allah, l'Exalté, aime la douceur en toutes choses.

C'est une caractéristique importante que tous les musulmans doivent adopter. Elle doit être utilisée dans tous les aspects de la vie. Il est important de comprendre que la douceur profite au musulman lui-même plus qu'à quiconque. Non seulement il recevra des bénédictions et une récompense d'Allah, le Très-Haut, et minimisera le nombre de péchés qu'il commet, car une personne douce est moins susceptible de commettre des péchés par ses paroles et ses actions, mais elle lui profite également dans les affaires de ce monde. Par exemple, la personne qui traite son conjoint avec douceur gagnera plus d'amour et de respect en retour que si elle le traitait de manière dure. Les enfants sont plus susceptibles d'obéir et de traiter leurs parents avec respect lorsqu'ils sont traités avec douceur. Les collègues de travail sont plus susceptibles d'aider celui qui est doux avec eux. Les exemples sont innombrables. Une attitude dure n'est requise que dans de très rares cas. Dans la plupart des cas, un comportement doux sera beaucoup plus efficace qu'une attitude dure.

Le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, possède d'innombrables qualités, mais Allah, le Très-Haut, a particulièrement souligné sa douceur dans le Saint Coran, car c'est un ingrédient clé nécessaire pour influencer les autres de manière positive. Chapitre 3 Al Imran, verset 159 :

« Par miséricorde d'Allah, vous avez été indulgents envers eux. Et si vous aviez été grossiers [dans vos paroles] et durs dans votre cœur, ils se seraient dispersés parmi vous… »

Le musulman doit se rappeler qu'il ne sera jamais meilleur qu'un prophète (sur lui la paix) et que la personne avec laquelle il interagit ne sera jamais pire que Pharaon. Pourtant, Allah, l'Exalté, a ordonné au prophète Moïse et au prophète Haroun (sur eux la paix) de traiter Pharaon avec gentillesse. Chapitre 20 Taha, verset 44 :

« Et parlez-lui avec douceur, afin qu'il se souvienne ou qu'il le craigne. »

La dureté ne fait qu'éloigner les gens de l'Islam et les pousse à croire que c'est une religion dure et cruelle. Dénaturer l'Islam de cette manière est une faute grave que tous les musulmans doivent éviter.

Par conséquent, un musulman doit adopter la douceur dans toutes les affaires, car cela conduit à beaucoup de récompense et affecte les autres, comme sa famille, de manière positive.

Il est important de noter que le hadith principal ne signifie pas que l'on ne doit pas se défendre lorsque les autres dépassent les limites, car l'islam enseigne l'humilité sans faiblesse. Mais il enseigne aux

musulmans à adopter généralement la douceur comme voie sans permettre aux autres de profiter d'eux.

Enfin, il faut toujours se rappeler d'une simple philosophie islamique : la façon dont on traite les autres détermine la façon dont Allah, le Très-Haut, les traitera. Si l'on fait preuve de dureté dans nos paroles et nos actions envers les autres, Allah, le Très-Haut, les traitera de la même manière. En revanche, si l'on traite les autres avec douceur, en leur facilitant la vie, en les aidant dans leurs bonnes actions et en passant outre leurs erreurs et leurs défauts, Allah, le Très-Haut, les traitera de la même manière.

Socialisation - 48

Dans un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 1964, le Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui) a décrit la différence entre un croyant et une personne mauvaise.

Un vrai croyant peut être considéré comme naïf, car il interprète toujours les paroles et les actions des autres de manière positive, au lieu de toujours penser du mal des autres. Il ne porte pas de jugement final sur les autres, sachant que les gens peuvent changer pour le mieux et il traite les gens comme il souhaite que les autres les traitent. Aimer pour les autres ce que l'on aime pour soi-même est en fait le signe d'un vrai croyant selon un Hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 2515. Ils le prouvent par leurs actions en soutenant les autres selon leurs moyens, tels que le soutien financier et émotionnel. Ils adoptent un état d'esprit simple et direct par lequel ils traitent les autres de manière directe et claire. Cela signifie qu'ils évitent toutes les caractéristiques négatives associées à la tromperie , comme le fait d'être à double face.

Ce hadith décrit un croyant comme noble s’il agit avec bon caractère en public et en privé. Cela signifie qu’il fait preuve de bon caractère envers Allah, l’Exalté, en ayant une intention sincère et en accomplissant Ses commandements, en s’abstenant de Ses interdictions et en affrontant le destin avec patience selon les traditions du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d’Allah sur lui). Cela garantit qu’il utilise les bénédictions qui lui ont été accordées d’une manière qui plaise à Allah, l’Exalté. Il accomplit également l’autre aspect de la foi qui est de faire preuve de bon caractère envers les gens en les traitant selon les enseignements de l’Islam, ce qui inclut le respect des droits des autres,

comme ceux de leurs personnes à charge. Leur noblesse englobe tous les aspects de leur intention, de leur parole et de leurs actes, car la véritable noblesse est liée à la conduite, non aux biens matériels ou au statut social.

En revanche, une personne mauvaise se comporte de manière opposée à ces caractéristiques. Plus précisément, elle est trompeuse et traîtresse en ce qui concerne les droits qu'elle doit à Allah, le Très-Haut, et aux gens. Elle exige pleinement ses droits mais ne parvient pas à respecter ceux des autres. Elle s'efforce de satisfaire ses désirs par tous les moyens nécessaires, y compris les moyens illicites, et ne se soucie pas de ceux à qui elle fait du tort. Elle fait un mauvais usage des bénédictions qui lui ont été accordées, ce qui lui nuit à elle-même et aux autres. Elle croit à tort que la noblesse réside dans le statut social et la richesse et, par conséquent, elle s'efforce d'obtenir ces choses à tout prix, même si elle doit faire des compromis sur sa foi. Tout ce qu'elle obtient devient une malédiction pour elle dans les deux mondes et elle ne gagne jamais le véritable respect et l'amour des gens. Toute forme extérieure de respect ou d'amour qui lui est montrée est fausse et enracinée dans des arrière-pensées, ce dont elle est parfaitement consciente, même si elle a peur de l'admettre.

En conclusion, il est important pour les musulmans de ne pas se fier uniquement à leur déclaration de foi, mais aussi de s'efforcer d'adopter les nobles caractéristiques décrites dans l'islam, car il faut des actions et une conduite justes et pratiques pour soutenir leur revendication verbale de foi afin qu'ils réussissent dans les deux mondes. Chapitre 16 An Nahl, verset 97 :

« Quiconque, homme ou femme, fait une bonne œuvre tout en étant croyant, Nous lui ferons vivre une bonne vie, et Nous lui donnerons, certes, une récompense correspondant aux meilleures de ses œuvres. »

Socialisation - 49

Dans un hadith trouvé dans Sunan Ibn Majah, numéro 3775, le Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui) a conseillé à deux personnes de ne pas converser en privé s'il y a une troisième personne présente, car cela pourrait les mettre mal à l'aise.

L'Islam prône l'unité, et même les petits actes qui peuvent potentiellement nuire aux relations entre les gens sont mis en garde contre eux. Il est important de noter que ce hadith inclut également le fait de converser dans une langue que la tierce personne ne comprend pas. Le devoir d'un musulman est de toujours mettre les autres à l'aise et c'est l'une des raisons pour lesquelles il a été conseillé aux musulmans de transmettre le salut islamique de paix aux personnes qu'ils connaissent ou non. Converser en privé de cette manière est en contradiction avec ce devoir car cela peut mettre les autres mal à l'aise. Ce n'est qu'en cas d'urgence que deux personnes doivent converser en secret en présence d'une tierce personne, sinon elles doivent attendre que la troisième personne parte ou qu'une autre rejoigne le groupe afin que la troisième personne ne se sente pas exclue.

Le musulman doit mettre en pratique cet enseignement, à savoir faire en sorte que les autres se sentent à l’aise, dans tous les aspects et situations de sa vie, tant que cela ne conduit pas à la désobéissance à Allah, l’Exalté. Un aspect de cela est de traiter les gens de la manière dont on aimerait être traité par les autres. Il doit éviter de gêner les autres en public et donc, en privé, ordonner le bien et interdire le mal. Il doit adopter un comportement accueillant pour que les autres se sentent à l’aise en sa présence. Il doit s’efforcer de satisfaire les besoins des

autres pour le plaisir d’Allah, l’Exalté, selon ses moyens, car les besoins non satisfaits mettront les gens mal à l’aise.

Socialisation - 50

Dans un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 2018, le Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui) a mentionné les types de personnes qu'il n'aime pas et qui seront donc les plus éloignées de lui le Jour du Jugement.

Le premier type est celui qui parle de manière excessive. Cela est détesté car celui qui parle de manière excessive est beaucoup plus susceptible de prononcer des paroles vaines et inutiles qui ne sont peut-être pas un péché mais qui conduisent souvent à des péchés. De plus, les paroles vaines ne font que perdre du temps, ce qui sera un grand regret pour celui qui parle au Jour du Jugement. Et celui qui parle de manière excessive est plus susceptible de commettre des péchés physiques. Un musulman doit se rappeler qu'il suffit d'une seule mauvaise parole pour le faire plonger en Enfer le Jour du Jugement, selon un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 2314. Celui qui parle de manière excessive constatera également qu'il tombe dans plus de disputes, de débats et de problèmes avec les autres. Toutes ces choses conduisent souvent à d'autres péchés, comme la rupture des liens avec les autres. Celui qui parle de manière excessive ne parvient souvent pas à réfléchir correctement aux choses et, par conséquent, il portera des jugements irréfléchis et incorrects. Cela ne fera que lui causer du stress dans les deux mondes.

Le type de personne mentionné dans le hadith principal qui nous intéresse est celui qui parle de manière excessive et artificielle afin de se vanter et de se mettre en valeur par son discours. Cette personne désire montrer aux autres combien elle possède de connaissances,

attirant ainsi l’attention sur elle-même. Cette personne aura souvent l’intention de plaire aux gens par ses actions au lieu d’Allah, l’Exalté. Cela lui fera perdre la récompense de ses bonnes actions. En fait, il lui sera dit au Jour du Jugement de gagner sa récompense auprès de ceux pour qui elle a agi. Ceci a été mis en garde dans un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 3154.

La dernière personne mentionnée dans le hadith principal est la personne orgueilleuse. C'est une mentalité mauvaise et stupide, car un atome d'orgueil peut conduire quelqu'un en enfer. Cela a été mis en garde dans un hadith trouvé dans Sahih Muslim, numéro 265. Comment peut-on être fier de ce qu'on possède alors que le Créateur et le véritable Propriétaire n'est autre qu'Allah, l'Exalté ? C'est aussi stupide que celui qui se vante des biens et des possessions d'autrui. L'orgueil ne fait qu'encourager l'individu à rejeter la vérité lorsqu'elle vient d'autrui et l'amène à mépriser les autres. La vérité doit être acceptée, quelle que soit sa provenance, car la source de la vérité n'est autre qu'Allah, l'Exalté. Par conséquent, rejeter la vérité revient à rejeter la parole d'Allah, l'Exalté. Regarder les autres de haut est stupide, car personne ne connaît la valeur et le statut réel d'une personne dans ce monde ou dans l'autre, à part Allah, l'Exalté. Celui qui se croit pieux peut bien être insignifiant aux yeux d’Allah, l’Exalté, et il peut bien mourir sans sa foi, car personne n’est assuré de quitter ce monde avec sa foi. Se rappeler de cela devrait empêcher de se laisser aller à l’orgueil.

Socialisation - 51

Dans un hadith trouvé dans Sahih Bukhari, numéro 2662, le Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui) a mis en garde contre le fait de trop louer les autres.

C'est un acte détestable car il peut d'abord être un péché si l'éloge est basé sur le mensonge, ce qui se produit souvent lorsque l'on fait trop d'éloges aux autres. Même si c'est vrai, trop féliciter les gens, en particulier les ignorants, peut les amener à devenir orgueilleux. C'est une mauvaise caractéristique, car un atome de louange suffit à nous envoyer en enfer. Cela a été mis en garde dans un hadith trouvé dans Sahih Muslim, numéro 265. Trop féliciter peut même amener la personne louée à croire qu'elle a réalisé son potentiel en obéissant à Allah, l'Exalté, et qu'elle n'a donc pas besoin de faire plus d'efforts pour Lui obéir.

Le musulman ne doit pas se laisser tromper par les éloges des autres, car ils connaissent leurs actions et leur caractère caché mieux que quiconque. En réfléchissant à cela et aux innombrables fois où Allah, l'Exalté, a caché leurs défauts aux gens, cela devrait l'empêcher de devenir orgueilleux. La vérité est que si les autres connaissaient tous les défauts et péchés cachés des autres, personne ne louerait les autres. De plus, ils devraient se rappeler que la qualité louée qu'ils possèdent leur a été accordée par nul autre qu'Allah, l'Exalté, et que par conséquent toutes les louanges Lui appartiennent. Enfin, un musulman devrait devenir plus reconnaissant envers Allah, l'Exalté, en utilisant les bénédictions qu'il possède de manière à Lui plaire. Il faut conseiller aux autres ce hadith et les avertir de ne pas trop louer les autres.

Il est seulement permis de féliciter les autres dans certains cas. Il faut éviter de trop féliciter, s'en tenir toujours à la vérité et le faire dans le but de les encourager à faire davantage de bien. Cela s'applique particulièrement aux enfants, par exemple en les félicitant pour leur travail scolaire, leur bon comportement et lorsqu'ils accomplissent les devoirs de l'islam.

Socialisation - 52

Dans un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 1959, le Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions sur lui) a indiqué que les conversations privées sont une confiance qui doit être protégée.

Malheureusement, beaucoup de gens ont la mauvaise habitude de divulguer les conversations privées des gens à d'autres. C'est une caractéristique incroyablement mauvaise à posséder car elle contredit l'attitude d'un vrai musulman. Beaucoup le font avec leurs proches en pensant que c'est acceptable, alors que ce n'est clairement pas le cas. Un musulman doit toujours garder secrets les mots prononcés dans une conversation à moins d'être totalement sûr que la personne avec laquelle il a discuté ne s'opposerait pas à ce que l'information soit divulguée à une tierce personne. Si c'est le cas, alors agir ainsi le trahirait et contredirait le fait d'être sincère envers elle. Être sincère envers les autres a été ordonné dans un hadith trouvé dans Sunan An Nasai, numéro 4204. Mais il est important de noter que même si quelqu'un pense que l'autre personne ne s'opposerait pas à ce que sa conversation soit divulguée à d'autres, il est néanmoins plus sûr et préférable de s'abstenir de partager la conversation avec une tierce personne.

Il est important de suivre les hadiths principaux car ils préviennent les péchés, tels que la médisance et les commérages, et empêchent le développement de sentiments négatifs entre les gens. Cela se produit souvent lorsque les conversations divulguées à un tiers conduisent souvent à des interprétations erronées et à des malentendus. Tout cela ne mène qu'à des relations brisées. Si l'on réfléchit honnêtement à sa

vie, on se rendra compte que la majorité des sentiments négatifs envers les personnes envers lesquelles on a ressenti sont dus à ce qu'on lui a dit d'elles et non à ce qu'on a vu directement d'elles. La divulgation de conversations privées empêche l'unité entre les gens, en particulier entre les proches. Et l'unité a été ordonnée dans de nombreux enseignements de l'Islam, comme le Hadith trouvé dans Sahih Bukhari, numéro 6065. Chapitre 4 An Nisa, verset 58 :

« En vérité, Allah vous ordonne de rendre les dépôts à qui ils appartiennent… »

On devrait traiter les paroles des autres de la même manière qu’on aimerait que les autres traitent ses conversations.

Socialisation - 53

Dans un hadith trouvé dans Sunan Abu Dawud, numéro 5130, le Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions sur lui) a averti que l'amour pour quelque chose peut rendre quelqu'un sourd et aveugle.

Cela signifie qu'aimer quelque chose de manière excessive peut rendre quelqu'un aveugle et sourd à ses défauts et aux effets négatifs que cela a sur son amoureux, comme l'éloigner de l'obéissance à Allah, l'Exalté. Cela implique d'utiliser les bénédictions qui lui ont été accordées d'une manière qui plaise à Allah, l'Exalté, et cela se réalise lorsque l'on accomplit Ses commandements, s'abstient de Ses interdictions et affronte le destin avec patience selon les traditions du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui). Ce hadith ne signifie pas qu'un musulman ne doit pas se soucier des choses, mais cela signifie que son amour pour quelque chose ne doit jamais être excessif. C'est lorsque l'amour d'une personne l'éloigne de l'obéissance à Allah, l'Exalté. C'est le critère. Si l'amour d'une personne pour quelque chose ou quelqu'un l'empêche d'utiliser les bénédictions qui lui ont été accordées d'une manière qui plaise à Allah, l'Exalté, et l'encourage au contraire à les utiliser de manière vaine ou pécheresse, alors c'est mauvais pour lui, même s'il ne s'en rend pas compte immédiatement. Mais si l'amour de quelqu'un pour quelque chose n'aboutit pas à cela, cela montre que son amour n'est pas malsain.

Un musulman doit donner la priorité à l'obéissance et à l'amour d'Allah, l'Exalté, par-dessus tout, car cela lui permettra de mettre toutes ses choses et relations matérielles à la place qui leur revient dans sa vie et

le protégera de l’utilisation abusive des bénédictions qui lui ont été accordées par amour excessif pour quelque chose ou quelqu’un d’autre.

L’amour excessif conduit à une loyauté aveugle envers son bien-aimé. Cela l’incite à soutenir son bien-aimé dans toutes les situations, même s’il a tort. Cette loyauté peut même surpasser la loyauté que l’on doit avoir envers Allah, l’Exalté. Cette loyauté aveugle peut également inciter l’individu à rompre les liens qu’il a avec les gens afin de plaire à son bien-aimé, liens qu’Allah, l’Exalté, a ordonné de maintenir. Une personne peut devenir si aveugle et sourde qu’elle commence à aimer, à haïr, à donner et à retenir tout pour le bien de son bien-aimé au lieu de le faire pour Allah, l’Exalté. Cela conduit à l’insincérité envers Allah, l’Exalté. L’insincérité envers Lui conduit à l’égarement, car on devient facilement accessible au Diable. Chapitre 15 Al Hijr, versets 39-40 :

« [Iblis] dit : « Seigneur, parce que Tu m'as mis en erreur, je vais certainement les séduire [les hommes] sur terre, et je les égarerai tous, excepté, parmi eux, Tes serviteurs sincères. » »

Le musulman doit se rappeler que peu importe ce qu'il aime, un jour viendra certainement où il s'en éloignera ou où ses sentiments à son égard changeront, car l'amour est une chose changeante. La seule exception est le véritable amour d'Allah, l'Exalté, qui ne fera que se renforcer avec le temps et s'accentuera après la mort.

Socialisation - 54

Dans un hadith trouvé dans Sunan Abu Dawud, numéro 4918, le Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui) a conseillé que les croyants sont comme des miroirs les uns pour les autres.

Cela signifie que de la même manière qu'une personne utilise un miroir pour effacer ses défauts extérieurs, elle doit s'efforcer d'aider les autres en les conseillant sincèrement afin qu'ils puissent effacer tous les défauts extérieurs et intérieurs de leur caractère. De la même manière qu'un musulman n'aimerait pas laisser un défaut extérieur sur son corps après l'avoir observé dans un miroir, il ne devrait pas non plus aimer observer un défaut chez un autre musulman sans essayer sincèrement de l'éliminer par des conseils sincères. Ceux qui ignorent les défauts de leurs compagnons ne sont pas de vrais amis, car un véritable ami désire toujours rendre la vie de son compagnon meilleure dans ce monde et dans l'au-delà. Cela n'est possible que par l'obéissance à Allah, l'Exalté, qui implique l'accomplissement de Ses commandements, l'abstention de Ses interdictions et l'acceptation du destin avec patience selon les traditions du Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, . Toute personne qui ne désire pas ou ne s'efforce pas de rapprocher son compagnon de l'obéissance à Allah, l'Exalté, n'est pas un bon ami et a manqué à son devoir mentionné dans ce hadith. Malheureusement, la société a convaincu de nombreux musulmans qu'un bon ami implique de soutenir son ami dans toutes les situations, même s'il a tort, et de ne dire que les choses qui lui plaisent. Même si le fait de réconforter les autres n'est pas contraire aux enseignements de l'islam, tant que les mensonges sont évités, un bon ami fera toujours doucement remarquer la vérité à son ami, même si cela le contrarie, car il ne souhaite pas que son ami soit égaré dans les questions matérielles ou religieuses.

Il est important de souligner que les conseils sincères doivent être prodigués avec gentillesse et douceur, car les gens ont tendance à éloigner les autres de l'amélioration en les conseillant de manière dure. De plus, ils doivent être prodigués en privé pour éviter l'embarras de l'autre personne et, conformément aux enseignements de l'Islam, les conseils d'une personne ignorante mènent très rarement à un bon résultat.

Ce hadith indique également l’importance de montrer l’exemple, car ses amis sont susceptibles de reprendre les habitudes de leurs amis. Cela a été indiqué dans un hadith trouvé dans Sunan Abu Dawud, numéro 4833. Par conséquent, il faut s’assurer qu’on s’efforce d’obéir à Allah, l’Exalté, en utilisant les bénédictions qui nous ont été accordées de manière à plaire à Allah, l’Exalté, afin de rester sur la bonne voie et d’influencer ses amis de manière positive. C’est la seule amitié qui profitera vraiment à l’un ou l’autre monde. Chapitre 43 Az Zukhruf, verset 67 :

« Ce jour-là, les amis proches seront ennemis les uns des autres, à l’exception des justes. »

Tout comme un miroir représente l'image d'une personne, les musulmans se représentent les uns les autres. Par conséquent, chacun doit veiller à représenter la communauté musulmane de manière positive, car c'est l'un des devoirs d'un musulman. Si l'on se comporte mal et que l'on déforme la communauté musulmane, on ne fait

qu'éloigner les non-musulmans et même les autres musulmans des enseignements de l'islam. Cette déformation est une chose dont on devra répondre devant le tribunal d'Allah, le Très-Haut.

Enfin, le hadith principal indique également l’importance de traiter les autres musulmans de manière sincère, en particulier lorsqu’ils sont confrontés à des difficultés. Ils doivent considérer les difficultés des autres comme leurs propres difficultés, ils doivent considérer le stress des autres comme leur propre stress et donc s’efforcer d’aider les autres selon leurs moyens, comme une aide émotionnelle, physique et financière. Cela leur permettra de bénéficier du soutien continu d’Allah, l’Exalté. Cela a été confirmé par un hadith trouvé dans Sahih Muslim, numéro 6853.

Socialisation - 55

Dans un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 1931, le Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions sur lui) a conseillé que quiconque protège l'honneur d'un autre musulman sera protégé du feu de l'Enfer par Allah, l'Exalté.

Tout comme un musulman souhaite que les autres protègent son honneur en sa présence ou en son absence, il doit également protéger l'honneur des autres en leur présence ou en leur absence. En fait, aimer pour les autres ce que l'on désire pour soi-même est la caractéristique d'un vrai croyant, selon un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 2515. Un musulman doit protéger l'honneur des autres lorsque quelqu'un d'autre dit du mal de lui, comme la médisance ou la calomnie, que ce qu'il dit soit vrai ou non. C'est un aspect de la dissimulation des défauts des autres et conduit à ce qu'Allah, l'Exalté, cache leurs défauts dans les deux mondes. Ceci est conseillé dans un hadith trouvé dans Sunan Ibn Majah, numéro 225. Se comporter de cette manière est une preuve claire de l'amour que l'on porte aux autres pour l'amour d'Allah, l'Exalté, ce qui est une caractéristique qui conduit au Paradis selon un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 2688.

Le hadith principal dont nous parlons montre clairement qu'un musulman tire profit du soutien qu'il apporte aux autres. Ainsi, même s'il est trop préoccupé par le souci des autres, il devrait au moins agir de cette manière pour son propre bien. Cette réalité s'applique à toutes les bonnes actions, comme la charité. On ne tire profit que de la récompense qu'on obtient lorsqu'on accomplit de bonnes actions. Allah, l'Exalté, n'a besoin de personne pour lui obéir et les nécessiteux seront

pourvus, d’une manière ou d’une autre. Allah, l’Exalté, ne donne aux gens des opportunités d’obtenir une récompense qu’en aidant les autres.

De plus, celui qui ne parvient pas à défendre l’honneur des autres lorsqu’il en a l’opportunité et la force, sans crainte de préjudice, devrait craindre qu’Allah, l’Exalté, ne protège pas son honneur dans un temps et un lieu où il est violé par d’autres et particulièrement, le Jour de la Résurrection.

Enfin, comme le hadith principal dont il est question ici recommande de protéger l’honneur d’autrui, il indique indirectement l’importance de ne pas porter atteinte à l’honneur d’autrui. C’est en fait le signe même d’un véritable musulman et d’un véritable croyant selon un hadith trouvé dans Sunan An Nasai, numéro 4998. Plus précisément, il conseille au véritable musulman et au véritable croyant de garder ses actes de violence verbale et physique loin de lui-même et des biens d’autrui.

Socialisation - 56

Dans un hadith trouvé dans Sunan Ibn Majah, numéro 1601, le Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui) a conseillé que celui qui console une personne accablée de chagrin sera vêtu d'un vêtement d'honneur le Jour du Jugement.

Comme les difficultés sont inévitables pour tous, il s'agit d'un moyen extrêmement simple d'obtenir une grande récompense qui ne nécessite pas beaucoup de temps, d'énergie ou d'argent. Cela implique de s'efforcer d'aider la famille confrontée à une difficulté en fonction de ses moyens, comme un soutien émotionnel, financier et physique. Un musulman doit doucement encourager ceux qui font face à des difficultés à rester patients tout au long de l'épreuve et leur rappeler les versets du Saint Coran et les Hadiths du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui), qui parlent de l'importance et de la grande récompense de la patience. Il doit leur parler de manière positive en leur rappelant que les choses n'arrivent que pour une bonne raison, même si les gens ne parviennent pas à comprendre la sagesse qui les sous-tend. En réalité, une personne n'a pas besoin d'être un savant pour accomplir cette bonne action, car dans la plupart des cas, quelques mots gentils de soutien suffisent à aider une personne confrontée à des difficultés à se sentir mieux. Et dans certains cas, le simple fait d'être physiquement là suffit à leur procurer le sentiment d'être soutenu même si aucun mot n'est prononcé.

Cette attitude est facilement adoptée lorsque l'on traite simplement les autres comme on désire être traité par les autres.

Enfin, il est important que les musulmans corrigent leur intention lorsqu'ils accomplissent cette bonne action, c'est-à-dire qu'ils la font pour Allah, l'Exalté, et non pas pour se mettre en valeur auprès des autres, comme leurs proches, ni par peur d'être critiqués par les autres s'ils ne la font pas. Ceux qui agissent pour le bien des autres seront avertis le Jour du Jugement qu'ils doivent obtenir leur récompense de ceux pour qui ils ont agi, ce qui ne sera pas possible. Ceci a été averti dans un Hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 3154.

Socialisation - 57

Dans un hadith trouvé dans Sahih Bukhari, numéro 6032, le Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui) a averti que les pires personnes au Jour du Jugement sont celles qui sont évitées en raison de leur mauvais comportement.

C'est celui qui a un mauvais caractère, surtout envers les gens. Il affecte négativement les autres par ses paroles, comme l'utilisation d'un langage vulgaire, et leur fait du mal par ses actes, comme la violence physique et l'intimidation. Comme le bon caractère sera la chose la plus lourde dans la balance du Jour du Jugement, selon un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 2003, on peut juger de l'importance d'un mauvais caractère. Un mauvais comportement contredit complètement les caractéristiques d'un vrai musulman et croyant selon un hadith trouvé dans Sunan An Nasai, numéro 4998. Il conseille au vrai musulman et croyant de garder ses blessures verbales et physiques loin de lui-même et des biens des autres.

Le musulman doit comprendre l’importance de respecter les deux aspects de la foi. Le premier est de faire preuve de bon caractère envers Allah, l’Exalté, en accomplissant sincèrement Ses commandements, en s’abstenant de Ses interdictions et en affrontant le destin avec patience selon les traditions du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d’Allah sur lui). Cela garantira qu’ils utiliseront chaque bénédiction qui leur a été accordée de manière agréable à Allah, l’Exalté. Cela mènera à son tour à la paix et au succès dans les deux mondes. Chapitre 16 An Nahl, verset 97 :

« Quiconque, homme ou femme, fait une bonne œuvre tout en étant croyant, Nous lui ferons vivre une bonne vie, et Nous lui donnerons, certes, une récompense correspondant aux meilleures de ses œuvres. »

L’autre aspect de la foi est de faire preuve de bon caractère envers les autres en aimant pratiquement pour les autres ce que l’on aime pour soi-même. C’est une caractéristique d’un vrai croyant, selon un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 2515. Cela inclut sans aucun doute le fait de traiter les autres avec gentillesse, tout comme on aimerait que les autres nous traitent avec gentillesse et respect.

Enfin, le musulman doit toujours éviter de faire du tort aux autres, que ce soit par ses paroles ou ses actes. La justice sera établie le Jour du Jugement, où l'oppresseur sera contraint de remettre ses bonnes actions à ses victimes et, si nécessaire, l'oppresseur se verra attribuer les péchés de ses victimes. Cela peut conduire l'oppresseur à être jeté en Enfer. Ceci a été mis en garde dans un Hadith trouvé dans Sahih Muslim, numéro 6579.

Cela montre clairement que le mauvais comportement conduit à la solitude dans ce monde, car aucune personne décente ne souhaite se lier d’amitié avec une personne aussi mauvaise, et cela conduit à des problèmes et du stress dans les deux mondes.

Socialisation - 58

Dans un hadith trouvé dans Sunan Abu Dawud, numéro 4992, le Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui) a indiqué que parler de tout ce que l'on entend aux autres suffit à les rendre pécheurs.

Il est important de noter que l'on doit d'abord s'assurer d'écouter uniquement des paroles licites, car participer activement à une conversation qui implique des paroles pécheresses aura un impact négatif sur les deux mondes. Le musulman doit essayer d'éviter les conversations qui impliquent des paroles vaines et inutiles, car cela conduit souvent à des paroles pécheresses et constitue une perte de temps précieux, ce qui sera un grand regret pour lui au Jour du Jugement, surtout lorsqu'il observera la récompense accordée à ceux qui ont utilisé leur temps correctement.

Deuxièmement, ils doivent veiller à ne pas transmettre aux autres tout ce qu'ils entendent, car cela peut facilement conduire à la médisance et à la calomnie, qui sont des péchés majeurs. Cela conduit également souvent à des relations brisées, en particulier entre proches, car des sentiments négatifs sont générés dans le cœur des gens lorsqu'ils entendent des choses qui ne leur étaient pas destinées. Un musulman ne doit transmettre ce qu'il entend que s'il peut éviter de commettre des péchés et si l'information est bénéfique pour les autres. De plus, les informations qu'il transmet doivent être vérifiées et authentiques, car transmettre des choses qui ne sont pas vérifiées contredit le commandement du Saint Coran. Un musulman qui a l'intention de faire du bien aux gens peut très bien leur nuire en agissant de cette manière. Chapitre 49 Al Hujurat, verset 6 :

« Ô vous qui croyez ! Si un pervers vous vient avec une information, faites des recherches, de peur que par ignorance vous ne portiez préjudice à un peuple et que vous ne regrettiez ce que vous avez fait. »

Il faut plutôt contrôler son discours afin de ne dire que du bien ou de rester silencieux, car les paroles vaines et pécheresses ne conduisent qu'au stress et aux problèmes dans les deux mondes.

Il faut adopter une bonne compagnie afin d’éviter d’écouter des paroles vaines ou pécheresses. Cela permet également d’éviter de transmettre des paroles vaines ou pécheresses à un tiers.

Pour conclure, tout comme un musulman ne souhaite pas que la plupart des choses dont il parle soient diffusées aux autres, il ne devrait pas non plus traiter ce que les autres disent de cette manière.

Socialisation - 59

Dans un hadith du Sahih de Boukhari numéro 12, le Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut) a recommandé une bonne qualité inhérente à l'islam, à savoir : transmettre le salut islamique de paix aux personnes que l'on connaît et à celles que l'on ne connaît pas.

Il est important d'agir selon cette bonne habitude, car de nos jours, les musulmans ne transmettent souvent la salutation islamique de paix qu'à ceux qu'ils connaissent. Il est important de la transmettre à tous, car cela conduit à l'amour entre les gens et renforce l'islam. En fait, cette caractéristique conduit au paradis selon un hadith trouvé dans Sahih Muslim, numéro 194. Il faut éviter la mauvaise habitude de se contenter de serrer la main à d'autres musulmans sans leur transmettre la salutation islamique de paix. La salutation verbale de paix est plus importante que la simple poignée de main.

Le musulman ne doit jamais oublier qu'il recevra au moins dix récompenses pour chaque salut de paix qu'il adresse à autrui, même si celui-ci ne lui répond pas. C'est ce que recommande un hadith trouvé dans Sunan Abu Dawud, numéro 5195.

Enfin, le musulman doit accomplir correctement la salutation islamique de paix en manifestant cette paix dans ses autres paroles et actions envers les autres, en évitant de nuire verbalement et physiquement aux personnes et à leurs biens. C'est en fait la définition d'un véritable

musulman et croyant selon un hadith trouvé dans Sunan An Nasai, numéro 4998. Il est hypocrite pour quelqu'un d'adresser la salutation de paix à quelqu'un et de lui nuire ensuite par ses paroles et ses actions. En fait, une telle attitude défie le but de l'extension de la salutation de paix aux autres.

Socialisation - 60

Dans un hadith trouvé dans Sahih Bukhari, numéro 67, le Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions sur lui) a déclaré que le sang, les biens et l'honneur d'un musulman sont sacrés dans l'Islam.

Ce hadith, comme beaucoup d'autres, enseigne aux musulmans que le succès ne peut être obtenu que si l'on remplit les droits d'Allah, l'Exalté, tels que les prières obligatoires, et les droits des personnes. L'un sans l'autre n'est pas suffisant. La justice sera établie au Jour du Jugement, par lequel l'oppresseur sera contraint de remettre ses bonnes actions à ses victimes et, si nécessaire, l'oppresseur se verra attribuer les péchés de ses victimes. Cela peut conduire l'oppresseur à être jeté en Enfer. Ceci a été mis en garde dans un hadith trouvé dans Sahih Muslim, numéro 6579.

Le véritable croyant et musulman est celui qui évite de faire du mal à autrui, ni à lui-même ni aux biens d'autrui. C'est ce que confirme un hadith du Sunan An Nasai, numéro 4998. Il est donc essentiel que les musulmans ne fassent pas de mal aux autres par leurs actes ou leurs paroles.

Le musulman doit respecter les biens des autres et ne pas chercher à les acquérir de manière illicite, par exemple dans le cadre d'une affaire judiciaire. Un hadith trouvé dans Sahih Muslim, numéro 353, avertit que celui qui fait cela ira en enfer, même si la chose qu'il a acquise est aussi

insignifiante qu'une brindille d'arbre. Le musulman doit utiliser les biens des autres uniquement selon ses souhaits et les rendre d'une manière qui plaise à son propriétaire. Il doit traiter les biens des autres de la même manière qu'il voudrait que les autres traitent ses propres biens.

L'honneur d'un musulman ne doit pas être violé par des actes ou des paroles, comme la médisance ou la calomnie. Un musulman doit plutôt défendre l'honneur des autres, que ce soit en leur présence ou en leur absence, car cela les protégera du feu de l'Enfer. Cela est conseillé dans un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 1931. On ne doit parler des autres que de la manière dont on souhaite que les autres parlent de soi. On doit donc dire du bien ou se taire.

En conclusion, il faut éviter de nuire à soi-même, à ses biens ou à l'honneur des autres en traitant les autres exactement comme on souhaite qu'ils nous traitent. Tout comme on aime cela pour soi-même, on doit l'aimer pour les autres et le prouver par ses actes et ses paroles. C'est le signe d'un vrai croyant selon un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 2515.

Socialisation - 61

Un hadith trouvé dans le Sahih Muslim, numéro 6541, aborde certains aspects de la création de l'unité au sein de la société. Le Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui) a d'abord conseillé aux musulmans de ne pas s'envier les uns les autres.

C’est le cas lorsqu’une personne désire obtenir le bienfait que quelqu’un d’autre possède, elle désire que le propriétaire du bienfait perde. Et cela implique de détester le fait que le propriétaire ait reçu le bienfait d’Allah, l’Exalté, à sa place. Certains désirent seulement que cela se produise dans leur cœur sans le montrer par leurs actes ou leurs paroles. S’ils n’aiment pas leurs pensées et leurs sentiments, on espère qu’ils ne seront pas tenus responsables de leur envie. Certains s’efforcent par leurs paroles et leurs actes de confisquer le bienfait de l’autre personne, ce qui est sans aucun doute un péché. Le pire est lorsqu’une personne s’efforce de retirer le bienfait au propriétaire même si l’envieux ne l’obtient pas.

L’envie n’est licite que si une personne n’agit pas selon ses sentiments, déteste ses sentiments et s’efforce plutôt d’obtenir une bénédiction similaire sans que le propriétaire perde la bénédiction qu’il possède. Bien que ce type d’envie ne soit pas un péché, il est détesté si l’envie concerne une bénédiction matérielle et n’est louable que si elle implique une bénédiction religieuse. Par exemple, le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, a mentionné deux exemples de ce type louable dans un hadith trouvé dans Sahih Muslim, numéro 1896. Le premier est lorsqu’une personne envie celui qui acquiert et dépense des biens licites d’une manière qui plaît à Allah,

l’Exalté. Le deuxième est lorsqu’une personne envie celui qui utilise sa sagesse et son savoir de la bonne manière et les enseigne aux autres.

L’envie, comme nous l’avons déjà mentionné, remet directement en cause le choix d’Allah, le Très-Haut. L’envieux se comporte comme si Allah, le Très-Haut, avait commis une erreur en accordant une bénédiction particulière à quelqu’un d’autre à sa place. C’est pourquoi il s’agit d’un péché majeur. En fait, comme l’a averti le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, dans un hadith trouvé dans le Sunan Abu Dawud, numéro 4903, l’envie détruit les bonnes actions tout comme le feu consume le bois.

Le musulman envieux doit s’efforcer d’agir selon le hadith du Jami At Tirmidhi, numéro 2515. Il conseille qu’une personne ne peut être un véritable croyant tant qu’elle n’aime pas pour les autres ce qu’elle aime pour elle-même. Le musulman envieux doit donc s’efforcer d’éliminer ce sentiment de son cœur en faisant preuve de bon caractère et de gentillesse envers la personne qu’il envie, par exemple en louant ses qualités et en invoquant pour elle jusqu’à ce que son envie se transforme en amour pour elle. Il doit continuer à respecter les droits de la personne qu’il envie, selon les enseignements de l’Islam. Il doit apprendre et agir selon la connaissance islamique afin de comprendre qu’Allah, l’Exalté, accorde la meilleure chose à chaque personne et que si une bénédiction terrestre particulière ne lui a pas été accordée, cela signifie qu’il est préférable pour lui de ne pas l’avoir. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 216 :

« …Mais il se peut que vous haïssiez une chose et qu'elle soit un bien pour vous ; il se peut que vous aimiez une chose et qu'elle soit un mal pour vous. Et Allah sait, tandis que vous ne savez pas. »

Un autre conseil donné dans le hadith principal cité au début est que les musulmans ne doivent pas se haïr les uns les autres. Cela signifie que l'on ne doit détester quelque chose que si Allah, l'Exalté, le déteste. Cela a été décrit comme un aspect du perfectionnement de la foi dans un hadith trouvé dans Sunan Abu Dawud, numéro 4681. Un musulman ne doit donc pas détester les choses ou les personnes selon ses propres désirs. Si l'on déteste quelqu'un selon ses propres désirs, il ne doit jamais permettre que cela affecte ses paroles ou ses actions car c'est un péché. Un musulman doit s'efforcer d'éliminer ce sentiment en traitant l'autre selon les enseignements de l'islam, c'est-à-dire avec respect et gentillesse. Un musulman doit se rappeler que les autres ne sont pas parfaits, tout comme eux-mêmes ne sont pas parfaits. Et si les autres possèdent une mauvaise caractéristique, ils posséderont sans aucun doute aussi de bonnes qualités. Par conséquent, un musulman doit conseiller aux autres d'abandonner leurs mauvaises caractéristiques mais de continuer à aimer les bonnes qualités qu'ils possèdent. Un musulman doit détester les péchés mais pas la personne, car une personne peut toujours se repentir devant Allah, l'Exalté. Ils doivent montrer leur aversion pour les péchés dans les limites de l'Islam. Ils doivent conseiller les autres avec douceur contre les mauvaises choses, car la dureté éloigne souvent les gens du retour à Allah, l'Exalté.

Il faut également souligner un autre point à ce sujet. Un musulman qui suit un savant particulier qui prône une croyance particulière ne doit pas agir comme un fanatique et croire que son savant a toujours raison, détestant ainsi ceux qui s'opposent à son opinion. Ce comportement ne signifie pas détester quelque chose ou quelqu'un pour l'amour d'Allah,

l'Exalté. Tant qu'il existe une divergence d'opinion légitime entre les savants, un musulman qui suit un savant particulier doit respecter cela et ne pas détester ceux qui diffèrent de ce que croit le savant qu'il suit.

Le hadith principal qui nous intéresse ici est que les musulmans ne doivent pas se détourner les uns des autres. Cela signifie qu'ils ne doivent pas rompre les liens avec d'autres musulmans pour des questions matérielles, refusant ainsi de les soutenir conformément aux enseignements de l'islam. Selon un hadith trouvé dans Sahih Bukhari, numéro 6077, il est interdit à un musulman de rompre les liens avec un autre musulman pour une question matérielle pendant plus de trois jours. En fait, celui qui rompt les liens avec un autre musulman pendant plus d'un an pour une question matérielle est considéré comme celui qui a tué un autre musulman. Cela a été mis en garde dans un hadith trouvé dans Sunan Abu Dawud, numéro 4915. Rompre les liens avec les autres n'est licite que dans les questions de foi. Mais même dans ce cas, un musulman doit continuer à conseiller à l'autre musulman de se repentir sincèrement et d'éviter sa compagnie seulement s'il refuse de changer pour le mieux. Ils devraient toujours les soutenir dans les choses licites lorsqu'on leur demande de le faire, car cet acte de bonté peut les inciter à se repentir sincèrement de leurs péchés.

Un autre point mentionné dans le hadith principal dont il est question est que les musulmans ont pour ordre d'être comme des frères les uns envers les autres. Cela n'est réalisable que s'ils obéissent aux conseils donnés précédemment dans ce hadith et s'efforcent d'accomplir leur devoir envers les autres musulmans selon les enseignements de l'islam, comme aider les autres dans les bonnes choses et les avertir des mauvaises choses. Chapitre 5 Al Maidah, verset 2 :

« … Et coopérez à la justice et à la piété, mais ne coopérez pas au péché et à la violence… »

Un hadith trouvé dans Sahih Bukhari, numéro 1240, conseille au musulman de respecter les droits suivants des autres musulmans : il doit rendre le salut islamique, rendre visite aux malades, participer à leurs prières funéraires et répondre à l'éternuement qui loue Allah, le Très-Haut. Le musulman doit apprendre et respecter tous les droits que les autres personnes, en particulier les autres musulmans, ont sur lui, car chaque personne sera interrogée pour savoir si elle a respecté les droits des autres personnes au Jour du Jugement. Il doit traiter les autres de la manière dont il souhaite être traité par les autres.

Un autre point mentionné dans le hadith principal en discussion est qu'un musulman ne doit pas faire de tort à un autre musulman, ni l'abandonner ou le haïr. Les péchés qu'une personne commet doivent être haïs, mais pas le pécheur, car il peut sincèrement se repentir à tout moment.

Le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, a averti dans un hadith trouvé dans le Sunan Abu Dawud, numéro 4884, que quiconque humilie un autre musulman, Allah, l'Exalté, l'humiliera. Et quiconque protège un musulman de l'humiliation sera protégé par Allah, l'Exalté.

Les traits négatifs mentionnés dans le hadith principal cité au début peuvent se développer lorsqu'une personne adopte l'orgueil. Selon un

hadith trouvé dans Sahih Muslim, numéro 265, l’orgueil consiste à regarder les autres de haut en bas avec mépris. La personne orgueilleuse se considère comme parfaite tout en considérant les autres comme imparfaits. Cela l’empêche de respecter les droits des autres et l’encourage à ne pas les aimer. Et l’orgueil encourage l’individu à rejeter la vérité lorsqu’elle lui est présentée, car elle ne vient pas de lui et contredit ses désirs.

FrançaisUn autre élément mentionné dans le hadith principal est que la véritable piété ne réside pas dans l'apparence physique, comme le fait de porter des vêtements islamiques, mais dans une caractéristique intérieure. Cette caractéristique intérieure se manifeste extérieurement sous la forme de l'accomplissement des commandements d'Allah, l'Exalté, de l'abstention de Ses interdictions et de l'attitude face au destin avec patience selon les traditions du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions sur lui). Cela garantit que l'on utilise les bénédictions qui lui ont été accordées d'une manière qui plaise à Allah, l'Exalté. C'est pourquoi le Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions sur lui) a déclaré dans un hadith trouvé dans Sahih Muslim, numéro 4094, que lorsque le cœur spirituel est purifié, le corps tout entier l'est également, mais lorsque le cœur spirituel est corrompu, le corps tout entier l'est également. Il est important de noter qu'Allah, l'Exalté, ne juge pas en fonction des apparences extérieures, comme la richesse, mais Il considère les intentions et les actions des gens. Ceci est confirmé dans un Hadith trouvé dans Sahih Muslim, numéro 6542. Par conséquent, un musulman doit s'efforcer d'adopter une piété intérieure en apprenant et en agissant selon les enseignements de l'Islam afin qu'elle se manifeste extérieurement dans la façon dont il interagit avec Allah, l'Exalté, et la création.

Le hadith principal qui nous intéresse ici est que le fait de haïr un autre musulman est un péché pour un musulman. Cette haine s’applique aux

choses de ce monde et non à l'aversion pour les autres au nom d'Allah, l'Exalté. En fait, aimer et haïr pour l'amour d'Allah, l'Exalté, est un aspect du perfectionnement de la foi. Cela est confirmé par un hadith trouvé dans Sunan Abu Dawud, numéro 4681. Mais même dans ce cas, un musulman doit faire preuve de respect envers les autres dans tous les cas et ne détester que leurs péchés sans pour autant haïr la personne. De plus, leur aversion ne doit jamais les amener à agir contre les enseignements de l'islam, car cela prouverait que leur haine est basée sur leurs propres désirs et non sur l'amour d'Allah, l'Exalté. La cause profonde du mépris des autres pour des raisons matérielles est l'orgueil. Il est essentiel de comprendre qu'un atome d'orgueil suffit à nous conduire en enfer. Cela est confirmé par un hadith trouvé dans Sahih Muslim, numéro 265.

Le hadith principal mentionne ensuite que la vie, les biens et l'honneur du musulman sont sacrés. Un musulman ne doit violer aucun de ces droits. En fait, le Saint Prophète Muhammad (saw) a déclaré dans un hadith trouvé dans Sunan An Nasai, numéro 4998, qu'une personne ne peut être un véritable musulman tant qu'elle ne protège pas les autres, y compris les non-musulmans, de leurs paroles et actions nuisibles. Et un véritable croyant est celui qui éloigne son mal de la vie et des biens des autres. Quiconque viole ces droits ne sera pas pardonné par Allah, l'Exalté, tant que sa victime ne lui pardonne pas en premier. S'il ne le fait pas, la justice sera établie au Jour du Jugement, par laquelle les bonnes actions de l'oppresseur seront attribuées à la victime et, si nécessaire, les péchés de la victime seront attribués à l'oppresseur. Cela peut entraîner l'expulsion de l'oppresseur en enfer. Ceci est mis en garde dans un hadith trouvé dans Sahih Muslim, numéro 6579.

En conclusion, un musulman doit traiter les autres exactement comme il souhaite que les autres le traitent. Cela apportera beaucoup de bénédictions à l'individu et créera de l'unité au sein de sa société.

Socialisation - 62

Dans un long hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 2616, le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, a conseillé que la base du bien est le contrôle de sa langue. Cela montre clairement que maîtriser sa langue, la protéger et la maintenir dans les limites fixées par l'Islam est la source de tout bien. Par conséquent, quiconque garde le contrôle de sa langue a pris le contrôle de ses affaires. En fait, ce hadith conclut en déclarant que la parole est la principale cause de l'entrée des gens en Enfer. Cela est confirmé par de nombreux autres hadiths, tels que celui trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 2314, qui avertit qu'il suffit d'une seule mauvaise parole pour faire plonger une personne en Enfer le Jour du Jugement. Cela est dû au fait que la majorité des péchés majeurs comportent un élément de parole en eux et dans la plupart des cas, il est beaucoup plus facile de pécher par ses paroles que par ses actes. Lorsqu'un musulman corrige sa parole, toutes ses actions deviennent correctes, mais s'il ne le fait pas, il ne fera que détruire ses bonnes actions par ses mauvaises paroles. Chapitre 33 Al Ahzab, versets 70-71 :

« Ô vous qui croyez ! Craignez Allah et prononcez des paroles justes. Il corrigera alors vos actes et vous pardonnera vos péchés... »

Le musulman doit donc éviter les paroles vaines, car elles constituent une perte de temps et constitueront pour lui un grand regret au Jour du Jugement. Les paroles vaines sont également la principale cause de la plupart des disputes, des problèmes et des difficultés auxquels une personne est confrontée dans ce monde. Les paroles vaines sont également souvent la première étape avant les paroles mauvaises,

telles que le mensonge, la médisance et la calomnie. Il faut également éviter toute forme de paroles mauvaises, car elles conduisent à des problèmes dans les deux mondes. Pour conclure, le musulman doit agir selon le conseil de grande portée donné dans un hadith trouvé dans Sahih Muslim, numéro 176, à savoir qu'il doit soit dire de bonnes paroles, soit se taire.

Socialisation - 63

J’ai eu une pensée que je voulais partager. Je réfléchissais à quelque chose que tous les musulmans espèrent. Ils espèrent tous qu’au Jour du Jugement, Allah, le Très-Haut, mettra de côté, ignorera et pardonnera leurs erreurs et péchés passés. Mais ce qui est étrange, c’est que la plupart de ces mêmes musulmans qui espèrent et prient pour cela ne traitent pas les autres de la même manière. C’est-à-dire qu’ils s’accrochent souvent aux erreurs passées des autres et les utilisent comme des armes contre eux. Cela ne fait pas référence aux erreurs qui ont un effet sur le présent ou l’avenir. Par exemple, un accident de voiture causé par un conducteur qui handicape physiquement une autre personne est une erreur qui affectera la victime dans le présent et l’avenir. Ce type d’erreur est naturellement difficile à oublier et à ignorer. Mais de nombreux musulmans s’accrochent souvent aux erreurs des autres qui n’influencent en rien l’avenir, comme une insulte verbale. Même si l’erreur s’est estompée, ces personnes persistent à la revivre et à l’utiliser contre les autres lorsque l’occasion se présente. C’est une mentalité très triste à avoir car il faut comprendre que les gens ne sont pas des anges. Le musulman qui espère qu’Allah, le Très-Haut, passera outre ses erreurs passées devrait au moins passer outre celles des autres. Ceux qui refusent de se comporter de cette manière verront la majorité de leurs relations brisées, car aucune relation n’est parfaite. Il y aura toujours un désaccord qui peut conduire à une erreur dans chaque relation. Par conséquent, celui qui se comporte de cette manière finira par se sentir seul, car sa mauvaise mentalité l’amène à détruire ses relations avec les autres. Il est étrange que ces mêmes personnes détestent être seules et adoptent une attitude qui éloigne les autres d’elles. Cela défie la logique et le bon sens. Tous les gens veulent être aimés et respectés de leur vivant et après leur mort, mais cette attitude provoque l’effet inverse. De leur vivant, les gens en ont assez d’eux et lorsqu’ils meurent, les gens ne se souviennent pas d’eux avec une véritable affection et un véritable amour. S’ils se souviennent d’eux, c’est simplement par habitude.

Laisser le passé derrière soi ne signifie pas qu'il faut être trop gentil avec les autres, mais le moins que l'on puisse faire est d'être respectueux selon les enseignements de l'Islam. Cela ne coûte rien et ne demande que peu d'efforts. Il faut donc apprendre à ignorer et à laisser derrière soi les erreurs passées des gens, peut-être qu'alors Allah, l'Exalté, ignorera leurs erreurs passées le Jour du Jugement. Chapitre 24 An Nur, verset 22 :

« … et qu'ils pardonnent et passent outre. Ne souhaiteriez-vous pas qu'Allah vous pardonne ? Et Allah est Pardonneur et Miséricordieux. »

Socialisation - 64

J’ai eu une pensée que je voulais partager avec vous. Je réfléchissais à la mauvaise caractéristique de l’entêtement et à ses effets négatifs sur celui qui le possède et sur son entourage. Bien que cette caractéristique puisse conduire à de nombreux problèmes, nous n’en aborderons qu’un seul. Certains adoptent l’entêtement dans les affaires du monde et, par conséquent, ils ne changent pas leur caractère pour le mieux. Au contraire, ils restent fermes dans leur attitude, croyant que c’est en quelque sorte un signe de leur grande force et de leur grande sagesse. La fermeté dans les questions de foi est une attitude louable, mais dans la plupart des affaires du monde, elle n’est appelée qu’entêtement, ce qui est blâmable.

Malheureusement, certains pensent que changer d'attitude est un signe de faiblesse ou qu'ils reconnaissent leur faute et c'est pour cela qu'ils refusent obstinément de changer pour le mieux. Les adultes se comportent comme des enfants immatures en pensant que s'ils changent de comportement, ils ont perdu, tandis que ceux qui restent fermes dans leur attitude ont gagné. C'est tout simplement puéril.

En réalité, une personne intelligente restera ferme dans les questions de foi, mais dans les questions mondaines, elle changera d'attitude, tant que ce n'est pas un péché, afin de rendre sa vie plus facile. Ainsi, changer pour améliorer sa vie n'est pas un signe de faiblesse, c'est en fait un signe d'intelligence.

Dans de nombreux cas, une personne refuse de changer d'attitude et attend des autres qu'ils changent, comme ses proches. Mais ce qui se passe souvent, c'est qu'à cause de l'entêtement, tout le monde reste dans le même état, ce qui ne mène qu'à des désaccords et des disputes réguliers. Une personne sage comprend que si les gens autour d'elle ne changent pas pour le mieux, ils ne devraient pas. Ce changement améliorera la qualité de sa vie et ses relations avec les autres, ce qui est bien mieux que de tourner en rond avec les gens. Cette attitude positive finira par amener les autres à la respecter, car il faut une réelle force pour changer son caractère pour le mieux.

Ceux qui restent têtus trouveront toujours quelque chose qui les agace et qui leur enlèvera la paix. Cela entraînera de nouvelles difficultés dans tous les aspects de leur vie, notamment au niveau de leur santé mentale. Mais ceux qui s'adaptent et changent pour le mieux passeront toujours d'un stade de paix à un autre. Si l'on atteint cette paix, est-ce vraiment important si les autres pensent qu'on a changé uniquement parce qu'on avait tort ?

En conclusion, il est louable de rester fidèle aux enseignements du Saint Coran et aux traditions du Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, . Mais dans les affaires de ce monde et dans les cas où aucun péché n'est commis, l'homme doit apprendre à s'adapter et à changer d'attitude afin de trouver un peu de paix dans ce monde.

Socialisation - 65

J’ai eu une pensée que je voulais partager avec vous. Je me demandais comment certaines personnes deviennent excessivement tristes lorsqu’elles sont critiquées. Un musulman doit toujours se rappeler qu’il existe deux types de personnes. Les premières sont bien guidées car leurs critiques envers les autres sont basées sur les critiques et les conseils contenus dans le Saint Coran et les hadiths du Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, . Ce type de personnes sera toujours constructif et guidera l’individu vers les bénédictions et la satisfaction d’Allah, l’Exalté, dans les deux mondes. Ces personnes s’abstiendront également de trop ou de trop peu féliciter les autres. Le fait de trop féliciter les autres peut les rendre fiers et arrogants. Le fait de ne pas trop féliciter les autres peut les amener à devenir paresseux et les dissuader de faire le bien. Cette réaction est souvent observée chez les enfants. Les éloges selon les enseignements de l’Islam inspireront les autres à faire plus d’efforts dans les domaines matériels et religieux et les empêcheront de devenir arrogants. Par conséquent, les éloges et les critiques constructives de cette personne doivent être acceptés et pris en compte, même s’ils proviennent d’un étranger.

Le deuxième type de personne critique en fonction de ses propres désirs. Cette critique est généralement non constructive et ne fait que montrer la mauvaise humeur et l'attitude de la personne. Ces personnes ont souvent tendance à trop féliciter les autres, car elles agissent en fonction de leurs propres désirs. Les effets négatifs de ces deux types de personnes ont été mentionnés plus tôt. Par conséquent, les critiques et les éloges de cette personne doivent être ignorés dans la majorité des cas, même s'ils proviennent d'un proche, car cela ne fera que rendre la personne inutilement triste en cas de critique et arrogante en cas d'éloge.

Il est important de se rappeler qu'une personne qui fait trop d'éloges aux autres les critiquera souvent aussi. La règle à suivre est de n'accepter que les critiques et les éloges fondés sur les enseignements de l'Islam. Tout le reste doit être ignoré et ne pas être pris personnellement.

Socialisation - 66

J'ai eu une pensée que je voulais partager. Je réfléchissais à une certaine mentalité adoptée par certains musulmans. C'est le cas lorsqu'une personne raconte ses problèmes à de nombreuses personnes. Le problème avec cette attitude est que lorsqu'on en parle à trop de personnes, partager ses problèmes et demander conseil devient un moyen de se plaindre de ses difficultés, ce qui est un signe clair d'impatience. De plus, cette attitude ne peut qu'engendrer une certaine confusion, car les conseils que l'on reçoit sont variés, ce qui fait que l'on devient de plus en plus incertain quant à la bonne voie à suivre. Alors que consulter quelques personnes sages ne fait qu'accroître notre certitude. Répéter sans cesse ses problèmes à de nombreuses personnes les amène également à trop se concentrer sur leur problème, ce qui le fait paraître plus grand et plus important qu'il ne l'est en réalité, au point même de les amener à négliger leurs autres devoirs, ce qui ne fait qu'accroître leur impatience.

Les musulmans ne devraient donc consulter que quelques personnes en ce qui concerne leurs difficultés. Ils devraient choisir ces quelques personnes selon les conseils du Saint Coran. Chapitre 16 An Nahl, verset 43 :

« …Demandez donc aux gens du message, si vous ne le savez pas. »

Ce verset rappelle aux musulmans de consulter ceux qui possèdent la connaissance. En effet, consulter une personne ignorante ne mène qu'à davantage de problèmes. Tout comme une personne serait stupide de consulter un mécanicien automobile au sujet de sa santé physique, un musulman ne devrait partager ses problèmes qu'avec ceux qui possèdent la connaissance sur le sujet et les enseignements islamiques qui y sont liés.

De plus, un musulman ne doit partager ses problèmes qu'avec ceux qui craignent Allah, l'Exalté. En effet, ils ne conseilleront jamais aux autres de désobéir à Allah, l'Exalté. En revanche, ceux qui ne craignent ni n'obéissent à Allah, l'Exalté, peuvent posséder des connaissances et de l'expérience, mais ils conseilleront facilement aux autres de désobéir à Allah, l'Exalté, ce qui ne fait qu'aggraver leurs problèmes. En réalité, ceux qui craignent Allah, l'Exalté, possèdent la vraie connaissance et seule cette connaissance guidera les autres à travers leurs problèmes avec succès. Chapitre 35 Fatir, verset 28 :

« … Parmi Ses serviteurs, seuls craignent Allah ceux qui ont le savoir… »

Socialisation - 67

J'ai eu une pensée que je voulais partager. Il est important de noter que l'on doit réagir correctement lorsque l'on ne suit pas les conseils qui lui ont été donnés. Lorsque la personne qui demande conseil choisit une décision illégale qui contredit les conseils qui lui ont été donnés, le conseiller doit manifester son aversion envers son choix car cela fait partie de la foi. En fait, détester quelque chose pour l'amour d'Allah, l'Exalté, est un aspect du perfectionnement de la foi selon un hadith trouvé dans Sunan Abu Dawud, numéro 4681. Mais même dans ce cas, il faut rester dans les limites de l'Islam lorsqu'on manifeste son aversion.

Si le choix se situe entre deux options licites et que leurs conseils ne sont pas suivis, ils ne doivent pas s'irriter contre celui qui demande conseil car il a choisi une option licite. Ils doivent plutôt respecter sa décision et ne pas éprouver de ressentiment à son égard ni montrer extérieurement des signes d'agacement, comme lui dire qu'il le lui a dit, alors si sa décision ne leur convient pas. Les gens ne sont pas des anges, ils commettent des erreurs, il est donc préférable d'être gentil avec les autres même s'ils rejettent les conseils. On doit plutôt espérer une récompense en accomplissant son devoir auprès d'Allah, l'Exalté, en donnant de bons et sincères conseils à autrui.

De plus, celui qui cherche conseil ne doit pas demander conseil s'il a déjà pris sa décision à l'avance, car cela ne fait qu'ouvrir la porte à une dispute

potentielle s'il demande l'avis de quelqu'un uniquement pour le rejeter parce qu'il contredit son choix prédéterminé.

Socialisation - 68

J'ai eu une pensée que je voulais partager. Je réfléchissais au comportement de certains qui s'efforcent toujours d'extraire tous leurs droits et plus encore des autres. De nos jours, en raison de l'ignorance, il est devenu plus difficile de respecter les droits des personnes, comme ceux de ses parents. Même si un musulman n'a d'autre excuse que de s'efforcer de les respecter, il est important pour les musulmans d'être miséricordieux les uns envers les autres. Comme l'a conseillé le Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui), dans un hadith trouvé dans Sahih Bukhari, numéro 6655, Allah, l'Exalté, fait miséricorde à ceux qui sont miséricordieux envers les autres.

Un aspect de cette miséricorde est que le musulman ne doit pas exiger des autres qu'ils respectent pleinement ses droits. Au contraire, il doit utiliser les moyens tels que sa force physique ou financière pour s'aider lui-même et faciliter la vie des autres. Dans certains cas, lorsqu'un musulman exige des autres qu'ils respectent pleinement ses droits et qu'il ne les respecte pas, il peut être puni. Afin d'être miséricordieux envers les autres, il ne doit donc exiger leurs droits que dans certains cas. Cela ne signifie pas qu'un musulman ne doit pas s'efforcer de respecter les droits des autres, mais qu'il doit essayer de passer outre et d'excuser les personnes sur lesquelles il a des droits. Par exemple, un parent peut dispenser son enfant adulte d'une tâche ménagère particulière et la faire lui-même s'il en a les moyens sans se déranger, surtout si l'enfant rentre du travail épuisé. Cette indulgence et cette miséricorde non seulement inciteront Allah, Exalté soit-Il, à être plus miséricordieux envers eux, mais elles augmenteront également l'amour et le respect que les gens ont pour eux. Celui qui exige toujours ses droits n'est pas un pécheur, mais il perdra cette récompense et ce résultat s'il se comporte de cette manière.

Les musulmans devraient faciliter les choses aux autres et espérer qu’Allah, le Très-Haut, leur facilitera les choses dans ce monde et dans le prochain.

Socialisation - 69

J'ai eu une pensée que je voulais partager. Je réfléchissais au devoir important de tous les musulmans de commander le bien et d'interdire le mal. Chapitre 3 Ali Imran, verset 110 :

« Vous êtes la meilleure communauté qui ait été créée [en guise d'exemple] pour les hommes. Vous ordonnez le convenable, interdisez le blâmable et croyez en Allah… »

Bien que ce devoir soit important pour chaque musulman, il rencontrera des gens qui ne semblent pas écouter ni mettre en pratique les conseils qui leur sont donnés. Cela est tout à fait évident, surtout à notre époque. Dans des cas comme celui-ci, il est préférable de ne pas abandonner mais d'envisager de changer de technique. Conseiller les autres par des mots est une façon d'ordonner le bien et d'interdire le mal, mais une meilleure façon est de conseiller les autres par ses actes. Le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, était le plus grand enseignant car il conseillait les autres par ses paroles et ses actes. Cette technique de donner l'exemple est importante à adopter car elle a plus de chances d'avoir un effet positif sur les autres. Mais ceux qui n'acceptent toujours pas cette technique d'ordonner le bien et d'interdire le mal doivent être laissés tranquilles. Il faut continuer à montrer un exemple pratique, mais peut-être prendre du recul par rapport aux conseils verbaux, car conseiller continuellement les autres qui ne font pas attention peut provoquer l'irritation et la colère des deux parties. Cela contredit l'attitude même qu'un musulman doit avoir lorsqu'il conseille les autres sur le bien. Il est triste de constater que l'on ne doit pas s'imposer verbalement à des gens qui ne se soucient pas de

ce qu'ils ont à dire. Au contraire, il faut continuer à conseiller les autres par ses actes. De cette façon, on s'aide non seulement à améliorer son propre caractère, mais on accomplit aussi son devoir en ordonnant le bien et en interdisant le mal. Chapitre 31 Luqman, verset 17 :

« Ordonnez le convenable, interdisez le blâmable et soyez patients face à ce qui vous arrive. Voilà, en vérité, des choses qui méritent d'être résolues. »

Socialisation - 70

J'ai eu une pensée que je voulais partager avec vous. Depuis la disparition des pieux prédécesseurs, la force de la nation musulmane s'est considérablement affaiblie. Il est logique que plus le nombre de personnes dans un groupe est grand, plus le groupe devient fort, mais les musulmans ont en quelque sorte défié cette logique. La force de la nation musulmane n'a fait que diminuer alors que le nombre de musulmans a augmenté. L'une des principales raisons de ce phénomène est liée au chapitre 5 Al Maidah, verset 2 du Saint Coran :

« … Et coopérez à la justice et à la piété, mais ne coopérez pas au péché et à la violence… »

Allah, le Très-Haut, ordonne clairement aux musulmans de s'entraider dans toute bonne action et de ne pas se soutenir dans toute mauvaise action. C'est ce que faisaient les pieux prédécesseurs, mais de nombreux musulmans n'ont pas suivi leurs traces. De nos jours, de nombreux musulmans observent celui qui fait une action au lieu d'observer ce qu'ils font. Si la personne est liée à eux, par exemple un parent, ils la soutiennent même si la chose n'est pas bonne. De même, si la personne n'a aucun lien avec eux, ils se détournent de la soutenir même si la chose est bonne. Cette attitude est en totale contradiction avec les traditions des pieux prédécesseurs. Ils soutenaient les autres dans le bien, peu importe qui le faisait. En fait, ils sont allés si loin dans leur mise en pratique de ce verset du Saint Coran qu'ils soutenaient même ceux avec qui ils ne s'entendaient pas tant que c'était une bonne chose.

L’autre chose qui est liée à cela est que beaucoup de musulmans ne se soutiennent pas mutuellement dans le bien, car ils croient que la personne qu’ils soutiennent gagnera plus d’importance qu’eux. Cette situation a même affecté les érudits et les instituts d’enseignement islamique. Ils invoquent des excuses boiteuses pour ne pas aider les autres dans le bien, car ils n’ont pas de relation avec eux et ils craignent que leur propre institution soit oubliée et que ceux qu’ils aident gagnent davantage de respect dans la société. Mais c’est complètement faux, car il suffit de tourner les pages de l’histoire pour observer la vérité. Tant que l’intention d’une personne est de plaire à Allah, l’Exalté, le fait de soutenir les autres dans le bien augmentera leur respect au sein de la société. Allah, l’Exalté, fera en sorte que les cœurs des gens se tournent vers eux même si leur soutien est pour une autre organisation, institution ou personne. Par exemple, lorsque le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, a quitté ce monde, Omar Bin Khattab (qu’Allah l’agrée) aurait pu facilement se présenter pour le Califat et aurait trouvé beaucoup de soutien en sa faveur. Mais il savait que la meilleure chose à faire était de nommer Abou Bakkar Siddiq, qu’Allah l’agrée, comme premier calife de l’islam. Omar Ibn Khattab, qu’Allah l’agrée, ne craignait pas d’être oublié par la société s’il soutenait une autre personne. Au contraire, il obéissait au commandement du verset mentionné plus haut et soutenait ce qui était juste. Cela est confirmé par les hadiths trouvés dans Sahih Bukhari numéros 3667 et 3668. L’honneur et le respect d’Omar Ibn Khattab, qu’Allah l’agrée, au sein de la société n’ont fait qu’augmenter grâce à cet acte. Cela est évident pour ceux qui connaissent l’histoire de l’islam.

Les musulmans doivent y réfléchir profondément, changer leur mentalité et s’efforcer d’aider les autres dans le bien, peu importe qui le fait, sans se retenir de craindre que leur soutien ne les fasse oublier au sein de la société. Ceux qui obéissent à Allah, l’Exalté, ne seront jamais oubliés, ni dans ce monde ni dans l’autre. En fait, leur respect et leur honneur ne feront que croître dans les deux mondes.

Socialisation - 71

J'ai eu une pensée que je voulais partager. Je réfléchissais aux choses qui empêchent une personne de changer pour le mieux. Malheureusement, certaines personnes traversent des épreuves et des périodes de facilité, mais ne changent pas leur caractère de manière positive. Même si les causes possibles sont nombreuses, une seule sera abordée dans ce chapitre.

Dans certains cas, les gens ne changent pas pour le mieux parce que les gens autour d'eux ne les encouragent pas à le faire. En fait, beaucoup de gens ont cette habitude de se contenter de tapoter les autres dans le dos et de leur dire ce qu'ils veulent entendre. Ils croient en quelque sorte que c'est le caractère d'un bon compagnon et d'un bon ami. Ils croient à tort qu'agir de cette façon est un signe de leur profond amour et de leur respect pour les autres. Mais c'est complètement faux car ce comportement ne fait qu'encourager la personne à continuer son attitude sans l'améliorer. Il n'y a rien de mal à apporter un réconfort émotionnel aux autres, mais un bon ami soulignera toujours avec gentillesse les moyens par lesquels son ami ou son parent peut améliorer son caractère. Cela améliorera en fait la qualité et la condition de vie de son compagnon dans ce monde et dans le prochain. Le simple fait de tapoter les autres dans le dos ne leur apportera qu'un réconfort temporaire, mais n'améliorera en aucun cas la situation ou le caractère. Il est possible d'avoir une attitude correcte sans manquer de respect aux autres. C'est le devoir d'une personne envers les autres, en particulier envers ses proches. En réalité, si l'ami ou le parent d'une personne n'apprécie pas ses bons conseils, elle n'apprécie pas sa relation avec eux. Il ne faut jamais laisser un obstacle, comme l'âge, empêcher une personne de dire la vérité et de lui conseiller gentiment de changer d'attitude pour le mieux. Même s'il s'agit de ses propres parents, il faut quand même s'acquitter de ce devoir, car ce comportement est

l'essence même de la bienveillance envers eux. Se taire simplement parce qu'il s'agit de ses parents ne doit pas être l'attitude d'une personne, à moins de savoir que les conseiller ne fera qu'engendrer de nouveaux problèmes pour tout le monde.

Une épaule sur laquelle pleurer n'est vraiment utile que si elle conduit à un changement positif. Même si l'attitude d'une personne dans une situation donnée est correcte, elle peut toujours en tirer des leçons, et les autres devraient lui en faire part.

En conclusion, il faut conseiller aux autres de faire le bien et de se détourner du mal, et non pas seulement leur apporter un soutien émotionnel en leur tapotant simplement le dos. Chapitre 5 Al Ma'idah, verset 2 :

« … Et coopérez à la justice et à la piété, mais ne coopérez pas au péché et à la violence… »

Socialisation - 72

J'ai eu une pensée que je voulais partager avec vous. Je réfléchissais à une chose dont les gens se plaignent généralement, en particulier les parents. Pendant la jeunesse, en raison du manque de responsabilités et du partage d'un emploi du temps quotidien commun, comme la fréquentation de la même école, les gens nouent des liens forts et étroits avec les autres, comme les frères et sœurs ou les amis. Mais avec le temps, les responsabilités des gens augmentent et diffèrent et en raison des changements dans leur emploi du temps quotidien, les gens adoptent des caractéristiques différentes. Cela affaiblit les liens entre eux et dans certains cas, ils deviennent très distants les uns des autres.

On observe souvent ce phénomène dans les foyers où il y a beaucoup de frères et sœurs ou entre amis. Il est important de comprendre qu'Allah, l'Exalté, a créé chaque personne avec son propre chemin de vie, qui est différent des autres. C'est un signe de Son pouvoir infini. Pourtant, des milliards de personnes n'ont pas deux chemins identiques. Les différences entre ces chemins sont la principale cause de l'éloignement des gens les uns des autres. Les meilleurs amis ne deviennent amis que de nom. Les frères et sœurs proches deviennent émotionnellement distants les uns des autres. Cela fait partie du destin et est vraiment inévitable. Il est important de comprendre ce point car certaines personnes peuvent devenir ingrates envers Allah, l'Exalté, à cause de cela. Elles n'aiment pas les changements dans leur vie qui conduisent à des changements dans leurs relations avec les autres. Mais ces changements dans leur vie sont quelque chose qu'Allah, l'Exalté, a choisi, donc les détester revient à détester le choix d'Allah, l'Exalté. Un musulman devrait plutôt voir les choses de manière positive. Cela signifie qu'ils doivent espérer qu'un jour, dans l'au-delà, la forte communion qu'ils partageaient autrefois avec quelqu'un sera à nouveau forgée, mais à un niveau beaucoup plus élevé et incassable. Cet espoir

devrait inciter le musulman à être plus obéissant envers Allah, l’Exalté, en accomplissant Ses commandements, en s’abstenant de Ses interdictions et en affrontant le destin avec patience, sachant que ce résultat ne sera accordé qu’à Ses serviteurs obéissants. De plus, cela poussera le musulman à désirer et à supplier son compagnon de s’efforcer également davantage dans l’obéissance à Allah, l’Exalté. C’est une action vertueuse selon un hadith trouvé dans Sunan Abu Dawud, numéro 1534. Ils seront également récompensés pour avoir agi selon le hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 2515. Il conseille qu’une personne ne peut être un véritable croyant tant qu’elle n’aime pas pour les autres ce qu’elle aime pour elle-même. Adopter cette mentalité aidera donc le musulman à éviter l'ingratitude, à s'efforcer davantage dans l'obéissance à Allah, l'Exalté, et à obtenir plus de récompense tout en espérant qu'il sera à nouveau béni par un lien fort qu'il partageait autrefois avec son compagnon. Chapitre 15 Al Hijr, verset 47 :

« Et Nous effacerons toute rancune dans leurs poitrines, afin qu’ils soient frères, sur des trônes, face à face. »

Socialisation - 73

J’ai eu une pensée que je voulais partager. Je réfléchissais à une attitude étrange que beaucoup de gens ont adoptée. Lorsqu’on les interroge sur des choses qu’ils ignorent, au lieu d’admettre la vérité, ils donnent une réponse qui n’a que peu ou pas de fondement dans la vérité. Cela peut devenir un problème grave, surtout dans les questions liées à l’islam. Un musulman peut être puni pour avoir donné des informations incorrectes sur lesquelles d’autres agissent. Cela a été indiqué dans un hadith trouvé dans Sahih Muslim, numéro 2351. Cela est dû au fait qu’ils ont attribué par ignorance des choses à Allah, l’Exalté, ou au Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions sur lui). À cause de ces personnes, des croyances et des coutumes étranges se sont attachées à l’islam, ce qui constitue une grande déviation de la vérité apportée par le Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions sur lui). En fait, de nombreuses coutumes culturelles adoptées par les musulmans en les croyant faire partie de l’islam sont dues à cette mentalité ignorante.

Ces gens croient que s’ils admettent simplement qu’ils ne savent pas quelque chose, ils passeront pour des idiots aux yeux des autres. Cette mentalité est en elle-même extrêmement idiote, car les prédécesseurs pieux insistaient sur l’importance d’admettre son ignorance afin que les autres ne soient pas induits en erreur. En fait, les prédécesseurs pieux ne considéraient que la personne qui se comportait de cette manière comme une personne intelligente et considéraient comme idiote celle qui répondait à toutes les questions qui lui étaient posées.

Cette attitude est souvent observée chez les aînés qui conseillent souvent leurs enfants sur des questions relatives au monde et à la religion au lieu d'admettre leur ignorance et de les orienter vers quelqu'un qui connaît la vérité. Lorsque les aînés agissent de cette manière, ils manquent à leur devoir de bien guider leurs dépendants, ce qui est indiqué dans un hadith trouvé dans Sunan Abu Dawud, numéro 2928.

Les musulmans doivent donc acquérir la connaissance correcte, qu'elle soit matérielle ou religieuse, avant de conseiller les autres. S'ils ignorent quelque chose, ils doivent l'admettre, car cela ne diminuera en rien leur rang. Au contraire, Allah, l'Exalté, et les gens apprécieront leur honnêteté.

Socialisation - 74

J'ai eu une pensée que je voulais partager. Il est important que les musulmans comprennent un point important concernant le fait de conseiller les autres. Il est du devoir des musulmans de conseiller les autres sur le bien et d'interdire le mal, mais un musulman ne doit pas se comporter comme s'il avait été placé en charge des autres. Cette attitude ne mène qu'à la colère et à l'amertume, surtout lorsque les autres ne suivent pas leurs conseils. Il est préférable pour les musulmans de s'acquitter de leur devoir en conseillant les autres, mais ils doivent éviter de s'inquiéter du résultat de leurs conseils, c'est-à-dire de savoir si la personne applique ou non leurs conseils. Si Allah, l'Exalté, a conseillé au plus grand enseignant et guide de l'humanité, à savoir le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, , de ne pas s'inquiéter du résultat dans de nombreux passages du Saint Coran, comment un musulman peut-il prétendre ou se comporter comme s'il avait été placé en charge des autres ? Chapitre 88 Al Ghashiyah, versets 21-22 :

« Rappelle-les donc, ô Muhammad. Tu n'es qu'un rappel. Tu n'es pas un contrôleur sur eux. »

Le musulman qui se comporte comme un contrôleur ne deviendra pas seulement amer lorsque les gens ne suivent pas ses conseils, mais cela peut le conduire à renoncer à conseiller les autres, ce qui est un devoir pour tous les musulmans en fonction de leurs capacités.

De plus, cette attitude amènera les musulmans à se négliger eux-mêmes et à négliger leurs propres devoirs, car ils seront trop occupés à se préoccuper des devoirs des autres. Par conséquent, les musulmans doivent rester fermes dans l'ordre du bien et l'interdiction du mal, mais s'abstenir d'observer et de se soucier des conséquences de leurs conseils.

Socialisation - 75

J'ai eu une pensée que je voulais partager. Il est important pour les musulmans de donner des conseils correctement et sincèrement, car c'est un aspect de l'islam selon un hadith trouvé dans Sunan An Nasai, numéro 4204. Dans les affaires licites, un musulman doit donner des conseils en se basant sur le caractère de celui qui demande conseil plutôt que sur son propre caractère. C'est en fait une tradition du Saint Prophète Muhammad, paix et bénédictions sur lui, qui donnait des conseils différents lorsqu'il était interrogé sur la même chose par différentes personnes. C'est important car les gens sont différents et ce que l'un trouve supportable par l'autre peut ne pas l'être. Il est donc préférable de donner des conseils en se basant sur le caractère de celui qui pose la question. Cette attitude réduira les risques de donner un avis biaisé qui est adapté à son propre caractère et à son mode de vie.

En outre, dans les affaires juridiques, il est préférable, dans la plupart des cas, de ne pas conseiller directement les gens sur ce qu'ils doivent faire. Il est préférable de les conseiller et de les aider à établir une liste des avantages et des inconvénients de chaque choix possible, puis de prendre une décision éclairée sur la base de cette liste. Cela conduira très probablement à un résultat meilleur et satisfaisant et évitera à une personne de blâmer son conseiller à l'avenir parce qu'il ne l'a pas conseillé directement en lui disant de choisir une option spécifique.

Enfin, une personne ne devrait jamais avoir honte d’admettre qu’elle n’est pas sûre d’un sujet et devrait conseiller aux autres de demander conseil à une personne plus qualifiée si nécessaire.

Socialisation - 76

J'ai eu une pensée que je voulais partager avec vous. Dans le Saint Coran et les hadiths du Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, , il est recommandé aux musulmans d'être miséricordieux envers les autres. Par exemple, un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 1924, conseille que ceux qui font preuve de miséricorde envers la création recevront la miséricorde d'Allah, l'Exalté.

Il est important de noter que la miséricorde ne se manifeste pas seulement par des actes, comme le don de richesses aux pauvres. Elle englobe en fait tous les aspects de la vie et des interactions avec les autres, comme les paroles. C'est pourquoi Allah, l'Exalté, avertit ceux qui font preuve de miséricorde envers les autres en faisant des dons de charité que le fait de ne pas faire preuve de miséricorde par leurs paroles, comme le fait de compter les faveurs qu'ils ont faites aux autres, ne fait qu'annuler leur récompense. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 264 :

« Ô vous qui croyez ! N’annulez pas vos aumônes par des rappels ou des injures… »

La véritable miséricorde se manifeste dans tout : l'expression du visage, le regard et le ton des paroles. C'est la miséricorde totale dont a fait preuve le

Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut), et c'est ainsi que les musulmans doivent agir.

En outre, faire preuve de miséricorde est si important qu'Allah, l'Exalté, a clairement indiqué dans le Saint Coran que même si le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, possédait d'innombrables caractéristiques belles et nobles, celle qui a attiré les cœurs des gens vers lui et vers l'Islam était la miséricorde. Chapitre 3 Ali Imran, verset 159 :

« Par la miséricorde d'Allah, tu as été indulgent envers eux. Et si tu avais été grossier et dur de cœur, ils se seraient dispersés parmi toi… »

Il met en garde contre le fait que sans miséricorde, les gens auraient fui le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, . Si tel était le cas à son égard, alors qu'il possédait d'innombrables autres belles qualités, comment les musulmans, qui ne possèdent pas de telles qualités, peuvent-ils espérer avoir un impact positif sur les autres, notamment sur leurs enfants, sans faire preuve d'une véritable miséricorde ?

En termes simples, les musulmans doivent traiter les autres comme ils souhaitent être traités par Allah, l'Exalté, et les autres, c'est-à-dire sans aucun doute avec une véritable et pleine miséricorde.

Socialisation - 77

Il est important pour les musulmans, surtout à notre époque, de comprendre la différence entre ceux qui discutent de certains sujets qui peuvent être considérés comme controversés afin de réellement aider les gens à travers un changement positif et ceux qui discutent simplement de ces questions afin d'attirer l'attention des autres. Ceux qui désirent un changement positif dans la société feront toujours preuve de respect et de bon caractère envers les autres, en particulier envers ceux qu'ils défient par leurs paroles. Ils n'utilisent jamais un langage ou des actes vulgaires pour exprimer leur point de vue. Au contraire, ils étudient et comprennent le sujet sur lequel ils débattent sans mal interpréter ou falsifier les informations afin de soutenir leur point de vue. Leur critique est toujours constructive et leur intention authentique et sincère d'améliorer la société se manifeste par leur comportement et leurs paroles. Ce sont les personnes auxquelles les musulmans doivent prêter attention, car si elles ont raison, cela améliorera la société pour tout le monde. Mais si leur point de vue est faux, ils accepteront la vérité lorsqu'elle leur sera clairement expliquée par d'autres. Mais ceux qui se comportent à l'opposé de cette attitude correcte, que ce soit dans les médias ou ailleurs, doivent être ignorés, car ils ne souhaitent pas améliorer la vie des gens. Ils sont avides d'attention et agissent comme des enfants pour attirer l'attention des autres. Les musulmans ne doivent pas diffuser ni transmettre des vidéos ou d'autres contenus liés à des personnes de ce genre, car ils font leur jeu et leur donnent l'attention qu'ils désirent tant. Débattre avec ces personnes est une perte de temps totale en raison de leurs intentions et de leur comportement malveillants. Les musulmans devraient plutôt concentrer leurs efforts sur d'autres domaines utiles qui leur profitent ainsi qu'aux autres dans les deux mondes.

Socialisation - 78

J'ai lu il y a quelques temps un article de presse dont je voulais parler brièvement. Il faisait état de la réaction de nombreux pays face à l'épidémie du coronavirus et de leurs efforts pour en limiter la propagation.

Il est important pour les musulmans d'accomplir le commandement d'Allah, l'Exalté, dans le chapitre 4 An Nisa, verset 59 :

« Ô vous qui croyez ! Obéissez à Allah, au Messager et à ceux d'entre vous qui détiennent l'autorité… »

Il est essentiel que les musulmans obéissent au gouvernement dans tous les domaines qui ne contredisent pas les enseignements du Saint Coran et les traditions du Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, , c'est-à-dire dans les domaines qui sont bénéfiques pour la population. Les musulmans doivent suivre les conseils et les ordres donnés par leur gouvernement et ne pas créer de nouveaux problèmes à la société et à l'islam en les ignorant.

De plus, le Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut) a recommandé dans un hadith retrouvé dans Sunan An Nasai, numéro 4204, que la religion consiste à être sincère envers les autres , y compris envers ceux qui détiennent l'autorité. Cela signifie que les musulmans doivent les soutenir dans les affaires qui leur sont bénéfiques et protéger la société contre les préjudices, tels que les restrictions sociales imposées par les gouvernements.

Enfin, ce hadith mentionne également la sincérité envers le grand public. Cela s’applique à tous les membres de la société, quelle que soit leur foi ou qu’on les connaisse personnellement ou non. Même si un musulman ou ses proches ne risquent pas de subir de graves dommages en étant infectés par le virus Corona, il existe des personnes dans la société qui courent un risque sérieux de préjudice et de mort. Afin d’être sincère envers ces personnes, un musulman doit obéir aux restrictions imposées par le gouvernement, car ces restrictions visent à les protéger et à empêcher la propagation du virus.

Le devoir du musulman est de soutenir ses dirigeants politiques et religieux dans tout ce qui est louable aux yeux de l'islam, notamment dans les actions qui profitent à la société. Comme l'indique le verset cité plus haut, cela fait partie de l'obéissance à Allah, le Très-Haut.

Socialisation - 79

J'ai lu il y a quelques temps un article de presse dont je voulais parler brièvement. Il faisait état des bonnes actions d'une personne célèbre décédée et de ceux qui l'avaient louée. Il est important que les musulmans comprennent que lorsqu'ils traitent les autres avec gentillesse, ils en bénéficient en réalité. En effet, traiter les autres avec gentillesse est un ordre d'Allah, l'Exalté, et l'accomplissement de ce devoir important apporte une récompense.

De plus, lorsqu'on est bon envers les autres, on invoque pour eux de son vivant, ce qui leur sera bénéfique. Par exemple, le Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut) a indiqué dans un hadith retrouvé dans le Sahih Muslim, numéro 6929, qu'une invocation faite en secret pour une personne est toujours exaucée. Celui qui est bon envers les gens est souvent aidé par les autres dans leurs moments de besoin. En termes simples, la façon dont on traite les autres est la façon dont on est traité par les autres.

De plus, les gens invoqueront pour eux après leur mort, ce qui sera certainement exaucé, comme cela est rapporté dans le Saint Coran. Chapitre 59 Al Hashr, verset 10 :

« … disant : « Notre Seigneur, pardonne-nous, ainsi qu'à nos frères qui nous ont précédés dans la foi… » »

Enfin, celui qui a fait preuve de bonté envers les autres bénéficiera de leur intercession le Jour du Jugement, jour où les gens auront désespérément besoin de l'intercession des autres. Cela a été confirmé dans un hadith trouvé dans Sahih Bukhari, numéro 7439.

Mais ceux qui maltraitent les autres, même s'ils accomplissent leurs devoirs envers Allah, l'Exalté, passeront à côté des bienfaits mentionnés plus haut. Et le Jour du Jugement, ils découvriront qu'Allah, l'Exalté, ne leur pardonnera pas tant que leur victime ne leur pardonne pas en premier. S'ils choisissent de ne pas le faire, alors les bonnes actions de l'oppresseur seront rétribuées à leur victime et, si nécessaire, les péchés de la victime seront rétribués à leur oppresseur. Cela peut conduire l'oppresseur à être jeté en Enfer. Ceci a été mis en garde dans un Hadith trouvé dans Sahih Muslim, numéro 6579.

Par conséquent, le musulman doit être bon envers lui-même en étant bon envers les autres, car en réalité, cela conduit à son propre bien dans les deux mondes. Chapitre 29 Al Ankabut, verset 6 :

« Et celui qui lutte ne lutte que pour lui-même… »

Socialisation - 80

J'ai lu un article de presse dont je voulais parler brièvement. Il expliquait comment on peut éviter les disputes et discuter des choses de manière mature. Il est important de comprendre que la caractéristique d'un vrai musulman n'est pas de discuter ou de débattre avec les autres afin de se promouvoir et de faire valoir son opinion. Il doit plutôt présenter l'information afin de promouvoir la vérité. Cela s'applique aussi bien aux questions mondaines que religieuses. Celui qui vise à promouvoir la vérité ne discutera pas. Seul celui qui essaie de se promouvoir lui-même le fera. Contrairement à ce que beaucoup croient, gagner des disputes n'augmente en rien son rang. La seule fois où le rang d'une personne dans les deux mondes augmente, c'est lorsqu'elle évite de discuter et présente plutôt la vérité ou l'accepte lorsqu'elle lui est présentée. Un musulman doit éviter d'aller et venir avec les autres lorsqu'il discute des choses, car c'est une caractéristique de la dispute. Il est important d'éviter de discuter car le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, a promis une demeure au milieu du Paradis à celui qui renonce à discuter, même s'il a raison. Ceci a été conseillé dans un Hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 1993. C'est cette mentalité correcte qui a été indiquée dans le chapitre 16 An Nahl, verset 125 :

« Appelez-les au sentier de votre Seigneur avec sagesse et bonne instruction, et discutez avec eux de la meilleure manière… »

Le musulman doit comprendre que son devoir n'est pas de forcer les gens à accepter quelque chose. Son devoir est simplement de présenter la vérité , car la force est une caractéristique de l'argumentation. Chapitre 88 Al Ghashiyah, versets 21-22 :

« Alors, rappelez-leur que vous n'êtes qu'un rappel. Vous n'êtes pas un contrôleur au-dessus d'eux. »

Pour conclure, présenter la vérité et l'accepter sans argumenter améliorera ses relations avec les autres et réduira son stress.

Socialisation - 81

J'ai lu il y a quelque temps un article de presse dont je voudrais parler brièvement. Il parlait d'une personnalité éminente de la société qui a décidé de prendre du recul par rapport au rôle que lui confère le fait d'être membre de sa famille. Il semblait obligé de choisir entre être un membre actif et remplir pleinement ce rôle ou se couper complètement de sa famille et de celle-ci.

Malheureusement, ce type d'attitude est extrêmement répandu parmi les musulmans, en particulier dans la communauté asiatique. Ils posent souvent des ultimatums extrêmes à leurs proches, leur faisant croire qu'ils sont soit avec eux, soit complètement séparés d'eux. Cela contredit les enseignements de l'islam, car ils basent leur réaction sur leurs propres sentiments et désirs plutôt que sur les enseignements de l'islam. Par exemple, si un fils veut épouser une personne qu'il est licite en islam, mais que ses parents n'apprécient pas son choix, ils lui posent un ultimatum : soit il choisit de ne pas l'épouser, soit, s'il le fait, ils couperont les ponts avec lui. Ce comportement contredit complètement les enseignements de l'islam. Il est étrange que ces personnes ne comprennent pas que ce sont elles qui seront les plus attristées par le résultat. Et même si elles prétendent être entièrement satisfaites de couper les ponts avec leur proche, c'est sans aucun doute un péché majeur. En fait, c'est un péché si grave que le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, a prévenu dans un hadith trouvé dans Sahih Bukhari, numéro 5984, que celui qui rompt les liens de parenté n'entrera pas au Paradis. En fait, Allah, l'Exalté, rompt les liens avec celui qui se comporte d'une telle manière, ce qui l'empêche d'être satisfait de sa mauvaise décision. Cela a été indiqué dans un hadith trouvé dans Sahih Bukhari,

numéro 5987. Un musulman ne doit donc se détourner de la décision de ses proches ou de ses amis que si elle est illégale. Si elle est légale mais qu'il n'est pas d'accord avec son choix, il doit exprimer gentiment son avis. Si la personne décide d'aller de l'avant avec son choix , il doit l'accepter et maintenir des liens avec elle et remplir ses droits selon les enseignements de l'Islam. Il doit continuer à la soutenir et ne jamais l'insulter si son choix s'avère être mauvais. Il est important de se rappeler que les gens ne sont pas parfaits. Cela permettra aux membres de la famille ou aux amis de continuer à maintenir des liens et à se respecter les uns les autres. C'est un devoir que tout musulman doit remplir.

Socialisation - 82

J’ai lu il y a quelque temps un article de presse dont je voulais parler brièvement. Il mentionnait que des jeunes adultes de certaines communautés s’étaient enfuis de chez eux par amour pour ce qu’ils croyaient être le véritable amour.

Les musulmans doivent savoir que le signe majeur du véritable amour est lorsque l’on oriente son bien-aimé vers l’obéissance à Allah, l’Exalté, ce qui implique d’accomplir Ses commandements, de s’abstenir de Ses interdictions et d’affronter le destin avec patience selon les hadiths du Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, . En effet, l’obéissance conduit au succès et à la sécurité dans ce monde et dans l’au-delà. Une personne qui ne désire pas la sécurité et le succès pour une autre personne ne peut jamais l’aimer véritablement, quelles que soient ses prétentions ou la façon dont elle traite l’autre personne. De la même manière qu’une personne est heureuse lorsque son bien-aimé obtient le succès matériel, comme un emploi, elle désirera également que son bien-aimé obtienne la paix de l’esprit et du corps dans les deux mondes. Si une personne ne se soucie pas de la sécurité et du succès d’une autre personne, en particulier en ce qui concerne le monde suivant, alors elle ne l’aime pas.

Un véritable amoureux ne peut supporter de voir son bien-aimé faire face à des difficultés et à des châtiments dans ce monde ou dans l’autre. Cela ne peut être évité que par l’obéissance sincère à Allah, l’Exalté. C’est pourquoi

il orientera toujours son bien-aimé vers l'obéissance à Allah, l'Exalté. Si une personne oriente une autre personne vers son propre intérêt égoïste ou vers l'intérêt des autres au lieu de l'obéissance à Allah, l'Exalté, c'est un signe clair qu'elle ne l'aime pas vraiment. Cela s'applique à toutes les relations , telles que les amitiés et les relations familiales.

Le musulman doit donc évaluer si les personnes qui l'entourent le dirigent vers Allah, le Très-Haut, ou non. S'il le fait, c'est un signe clair de son amour pour elles. S'il ne le fait pas, c'est un signe clair qu'il ne les aime pas vraiment. Chapitre 43 Az Zukhruf, verset 67 :

« Ce jour-là, les amis proches seront ennemis les uns des autres, à l'exception des justes. »

Socialisation - 83

J’ai lu il y a quelques temps un article de presse dont je voudrais parler brièvement. Il y était question de l’influence d’un ami sur une personne. Il existe d’innombrables exemples dans le monde de personnes qui ont poussé leur ami à prendre le mauvais chemin dans la vie, ce qui leur a causé de graves problèmes, comme la prison. Il ne faut pas seulement se méfier des personnes qui ont de mauvaises caractéristiques, car elles influenceront négativement leurs amis. Cela a été mis en garde dans un hadith trouvé dans Sunan Abu Dawud, numéro 4833. Mais un musulman doit également se méfier des personnes qui semblent avoir un amour sincère pour lui, en particulier celles qui ne possèdent pas la connaissance de l’islam. En effet, celui qui ne possède pas la connaissance de l’islam donnera parfois de mauvais conseils à ses proches, croyant avoir accompli et montré son amour à son compagnon. Par exemple, une femme peut conseiller à son mari fatigué d’accomplir sa prière obligatoire à la maison plutôt qu’à la mosquée en congrégation. Bien que certains savants estiment qu'il est permis d'accomplir la prière obligatoire à la maison, ce conseil ne peut que détourner l'homme de l'une des plus grandes traditions du Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, . Cela ne peut qu'éloigner l'homme d'Allah, l'Exalté. Cette femme peut croire qu'elle s'est comportée de manière aimante, même si ce n'est pas le cas. C'est pourquoi l'acquisition de la connaissance islamique est extrêmement importante et un devoir pour tous les musulmans selon un hadith trouvé dans Sunan Ibn Majah, numéro 224. En effet, certaines choses peuvent sembler difficiles de l'extérieur, mais elles contiennent de nombreux bienfaits. Et beaucoup de choses peuvent sembler faciles et même licites, mais elles ne font qu'éloigner l'homme d'Allah, l'Exalté. Le musulman doit donc être prudent et rester ferme dans l’obéissance à Allah, l’Exalté, en accomplissant Ses commandements, en s’abstenant de Ses interdictions et en affrontant le destin avec patience selon les hadiths du Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, ,

et ne pas se laisser tromper par les conseils que lui donne un proche. Il ne doit pas supposer que ces conseils lui seront bénéfiques simplement parce qu'ils viennent d'un compagnon bien-aimé. Il doit plutôt comparer ces conseils aux enseignements de l'islam et ne les appliquer que si l'islam les approuve. S'il ne les approuve pas, il doit s'abstenir de les appliquer et conseiller gentiment à son compagnon la bonne conduite à suivre, conformément aux enseignements de l'islam.

Socialisation - 84

J'ai lu il y a quelque temps un article de presse dont je voudrais parler brièvement. Il parlait d'une personne qui souhaitait exercer une profession légale et qui se heurtait aux difficultés qu'elle rencontrait à propos de sa décision, notamment de la part de ses proches.

Il est important de comprendre que, généralement, lorsque l'on choisit une voie différente de celle des autres, comme ses proches et ses amis, on se heurte à des critiques et à une résistance de leur part. En fait, la majorité des critiques viennent des proches. Par exemple, lorsqu'un musulman décide de se concentrer davantage sur la mise en pratique des enseignements de l'islam et que sa famille n'a pas elle-même suivi cette voie, il sera alors critiqué par eux. Ceux qui, selon lui, le soutiendraient dans sa voie le traiteront d'idiot et d'extrémiste. Il est important pour les musulmans de rester fermes sur la voie légale qu'ils ont choisie et de faire confiance à l'aide d'Allah, l'Exalté, par une obéissance sincère, qui implique d'utiliser les bénédictions qui nous ont été accordées d'une manière qui plaise à Allah, l'Exalté, comme le décrivent le Saint Coran et les hadiths du Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut), afin de surmonter ces difficultés.

C'est une réaction courante chez les gens, car lorsqu'une personne choisit un chemin de vie différent de celui des autres, elle a l'impression que son chemin est mauvais ou mauvais et que c'est la raison pour laquelle elle a choisi un chemin différent. Même si la personne n'y croit pas mais choisit

simplement un chemin différent en pensant que c’est mieux pour elle, elle sera néanmoins confrontée à des critiques. C’est la même raison pour laquelle tous les Saints Prophètes, que la paix soit sur eux, ont été critiqués par leur peuple , car ils ont choisi et invité passivement les autres à suivre un chemin différent et meilleur.

En conclusion, tant que le chemin de vie d'une personne est licite, elle doit rester ferme et ne pas se laisser décourager par les critiques des autres. Mais cela ne signifie pas qu'elle ne doit pas essayer d'améliorer sa situation et son caractère. Cela signifie qu'elle ne doit pas se laisser décourager de poursuivre son choix licite selon les enseignements de l'islam.

Socialisation - 85

J’ai lu il y a quelque temps un article de presse dont je voulais parler brièvement. Il parlait de la façon d’interagir de manière positive avec les collègues de travail afin de fonctionner en équipe. Il est important de comprendre que l’islam n’exige pas des musulmans qu’ils s’entendent parfaitement avec tout le monde. Les gens ont été créés différemment et possèdent des caractéristiques différentes, il n’est donc pas possible de s’entendre avec tout le monde. En raison de différences de mentalité, les gens seront toujours en désaccord avec ceux qui ont une mentalité différente. La seule personne qui puisse y parvenir est une personne à double face qui change de comportement et d’attitude en fonction de la personne avec laquelle elle est. Mais même cette personne sera finalement démasquée par Allah, l’Exalté. Ce n’est pas parce qu’une personne ne s’entend pas avec les autres qu’elle les déteste. Cela signifie seulement qu’ils diffèrent dans leurs attitudes et leurs comportements. Tout comme un écolier qui n’est pas ami avec tous les enfants de sa classe, cela ne signifie pas qu’il n’aime pas ceux avec qui il n’est pas ami.

Par conséquent, un musulman ne doit pas être triste s’il ne s’entend pas avec tout le monde, même avec ses propres proches. Mais il est du devoir de tout musulman de traiter les autres avec respect et de respecter les droits de chacun, même s’il ne s’entend pas avec eux, car c’est une caractéristique importante du musulman. C’est ce que l’Islam commande et si l’on agit de cette façon avec tout le monde, alors on trouvera ses relations avec les gens des deux mondes pacifiques et bénéfiques malgré leurs différences.

Socialisation - 86

J’ai lu il y a quelque temps un article de presse dont je voulais parler brièvement. Il faisait état d’un grand problème auquel la société est confrontée, à savoir la propagation de fausses nouvelles au sein de la société. On peut imaginer à quel point cela est difficile à contrôler, surtout à l’heure des réseaux sociaux. Il est donc important pour les musulmans d’agir conformément au verset suivant du Saint Coran et de ne pas diffuser d’informations à d’autres, même s’ils pensent qu’ils en bénéficient, sans d’abord vérifier l’information. Cela signifie qu’ils doivent s’assurer qu’elle provient d’une source fiable et qu’elle est exacte. Chapitre 49 Al Hujurat, verset 6 :

« Ô vous qui croyez ! Si un pervers vous vient avec une information, faites des recherches, de peur que par ignorance vous ne portiez préjudice à un peuple et que vous ne regrettiez ce que vous avez fait. »

Bien que ce verset indique une personne mal intentionnée qui diffuse des informations, il peut néanmoins s’appliquer à toutes les personnes qui partagent des informations avec d’autres. Comme mentionné dans ce verset, une personne peut croire qu’elle aide les autres, mais en diffusant des informations non vérifiées, elle risque de nuire aux autres, notamment émotionnellement. Malheureusement, de nombreux musulmans ne prêtent pas attention à cela et ont l’habitude de simplement transmettre des informations par SMS et sur les réseaux sociaux sans les vérifier. Dans les cas où les informations sont liées à des questions religieuses, il est encore

plus important de vérifier les informations avant de les diffuser. En effet, on peut être puni pour les actions d’autrui en fonction des informations incorrectes qu’on lui a fournies. Cela a été indiqué dans un hadith trouvé dans Sahih Muslim, numéro 2351.

De plus, avec tout ce qui se passe dans le monde et la façon dont cela affecte les musulmans, il est encore plus important de vérifier les informations, car avertir les autres de choses qui ne se sont pas produites ne fait que créer de la détresse dans la société et aggrave le fossé entre les musulmans et les autres communautés. Cela est en contradiction avec les enseignements de l'islam.

Un musulman doit comprendre qu’Allah, le Très-Haut, ne lui demandera pas pourquoi il n’a pas partagé avec d’autres des informations non vérifiées le Jour du Jugement. Mais Il lui demandera certainement s’il partage des informations avec d’autres, qu’elles soient vérifiées ou non. Par conséquent, un musulman intelligent ne partagera que des informations vérifiées et s’il n’en partagera pas, il s’en ira, sachant qu’il n’en sera pas tenu responsable.

Socialisation - 87

J'ai lu il y a quelque temps un article de presse dont je voudrais parler brièvement. Il parlait d'une mère qui racontait comment le comportement de son fils envers elle avait changé après son mariage. Il négligeait sa mère et la contactait rarement après avoir déménagé avec sa femme. Mais cette mère a appris à vivre avec ce qui s'est passé et a affirmé comprendre que les gens vont et viennent.

La leçon importante à tirer de tout cela est que lorsqu'un musulman est béni par une relation, comme un enfant ou un frère ou une sœur, il doit comprendre le véritable but de cette relation et agir en conséquence. Dans chaque cas, il doit apprendre et s'acquitter de ses responsabilités envers eux conformément aux enseignements de l'islam au mieux de ses capacités. Mais plus important encore, il doit faire tout cela pour l'amour d'Allah, l'Exalté, car c'est Lui qui lui a ordonné de respecter les droits des personnes qui l'entourent. Si l'on agit véritablement pour l'amour d'Allah, l'Exalté, on n'attendra ni n'exigera rien des gens. On ne se réjouira pas outre mesure lorsque les gens font des choses pour nous, comme montrer de la gratitude, et on ne se lamentera pas non plus s'ils les négligent. Comme on a respecté les droits de la personne pour l'amour d'Allah, l'Exalté, on ne recherche la récompense que d'Allah, l'Exalté, et non des gens. Cela éviterait à une personne de devenir triste ou déprimée si un parent ou un ami la négligeait après des années d'aide. Malheureusement, de nombreux musulmans nouent des relations avec de mauvaises intentions. Ils se marient et ont des enfants dans le but de recevoir quelque chose en retour de leur conjoint et de leurs enfants. Dans la plupart des cas, surtout à notre époque, ils seront déçus s'ils adoptent cette attitude. Il est important pour chaque musulman de corriger son intention et de nouer

des liens avec les gens et de nouer des relations pour l'amour d'Allah, l'Exalté, et donc de ne rechercher que des avantages et une récompense de Sa part. Quiconque agit de cette manière prouve qu'il a placé sa confiance en Allah, l'Exalté. Celui qui place sa confiance en Allah, l'Exalté, ne sera déçu ni dans ce monde ni dans l'autre. Chapitre 65 At Talaq, verset 3 :

« …Et quiconque place sa confiance en Allah, Il lui suffit… »

Quiconque nourrit une mauvaise intention et noue des relations dans le but d'obtenir une récompense de la part des gens, a placé sa confiance en eux. Et quiconque compte sur les gens et leur accorde sa confiance sera déçu, tôt ou tard. Chapitre 22 Al Hajj, verset 73 :

« Faibles (en effet) sont le chercheur et le recherché ! »

Cette discussion ne signifie pas qu'un musulman ne devrait pas être reconnaissant envers les autres pour ce qu'ils ont fait pour eux, car cela fait partie des remerciements à Allah, l'Exalté, selon un Hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 1954. Mais cela signifie que si quelqu'un n'apprécie pas un musulman pour ce qu'il a fait, il ne devrait pas s'en soucier, car il devrait espérer un retour et une récompense d'Allah, l'Exalté, et non des gens.

Socialisation - 88

J’ai lu il y a quelque temps un article de presse dont je voulais parler brièvement. Il mentionnait les changements qui se sont produits au fil du temps dans la culture et la société. Si l’on étudie la vie des pieux prédécesseurs, on constate de nombreuses différences entre eux et les musulmans d’aujourd’hui. L’une des grandes différences est la façon dont les gens réagissent à ceux qui ordonnent le bien et interdisent le mal, ce qui est un devoir pour tous les musulmans selon leurs connaissances. Il est important que les musulmans comprennent ce changement de comportement, car cela peut empêcher de nombreuses disputes et inimitiés entre les gens. Dans le passé, les musulmans aimaient ceux qui leur conseillaient de faire le bien et les mettaient en garde contre les mauvaises choses. En fait, ils ne considéraient pas quelqu’un comme un ami sincère jusqu’à ce qu’il se comporte de cette manière avec lui. En fait, ils aimaient même ceux qui leur conseillaient des choses qui n’étaient pas considérées comme des péchés en Islam, mais seulement des choses détestables. C’est un changement majeur qui s’est produit. De nos jours, de nombreux musulmans n’aiment pas être critiqués de manière constructive de cette manière. En cas d’actes illicites, il est du devoir du musulman de mettre en garde avec douceur et gentillesse, conformément aux préceptes de l’islam, même si les autres n’apprécient pas leur comportement. Mais dans la plupart des cas, lorsque les autres ne commettent pas de péché mais font simplement des choses qui sont détestables, il est préférable pour le musulman de ne pas les critiquer, car cela ne mènera qu’à l’inimitié, aux disputes et peut même amener l’individu à renoncer à conseiller les autres en raison de la réaction négative qu’il recevra. L’exception est lorsque celui qui est conseillé aime être conseillé de cette manière. Par conséquent, le musulman qui désire accomplir son devoir et éviter les disputes avec les autres doit ordonner le bien et mettre en garde contre les illicites, mais laisser de côté les choses qui ne relèvent pas de ces deux catégories.

Socialisation - 89

J'ai lu il y a quelque temps un article de presse dont je voulais parler brièvement. Il faisait état de la vie nocturne dans différentes sociétés. Un hadith trouvé dans le Sunan Ibn Majah, numéro 701, indique que le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, n'aimait pas dormir avant d'accomplir la prière obligatoire de fin de soirée et n'aimait pas engager la conversation après l'avoir accomplie.

Bien qu'il ne soit pas interdit de dormir avant la prière obligatoire de la fin de soirée, il est préférable et plus sûr de l'accomplir en premier, car dormir avant pourrait faire passer le temps de sommeil. De plus, même si l'on parvient à se réveiller, la paresse causée par le sommeil peut l'empêcher de se concentrer pleinement sur elle, ce qui réduit sa récompense. Enfin, il est préférable de l'accomplir ainsi que toutes les autres prières obligatoires dès qu'elles ont lieu, car c'est l'une des œuvres pieuses les plus aimées d'Allah, l'Exalté, selon un hadith trouvé dans Sunan An Nasai, numéro 612. Et se comporter de cette manière est un signe de vrai croyant. Chapitre 4 An Nisa, verset 103 :

« …En vérité, la prière a été prescrite aux croyants comme une prescription à des moments déterminés. »

Malheureusement, il est devenu une coutume répandue, surtout chez les musulmans asiatiques, de tenir des réunions et des conversations mondaines après avoir accompli la prière obligatoire de la fin de la soirée. Bien que cela ne soit pas interdit, cela conduit souvent à des paroles vaines , qui sont une perte de temps. Cela sera un grand regret pour eux au Jour du Jugement, surtout lorsqu'ils verront la récompense accordée à ceux qui ont utilisé leurs ressources correctement. Cela conduit souvent à des péchés, tels que les commérages, la médisance et la calomnie. Et même si l'on est protégé contre cela, rester éveillé inutilement le soir ne fera que les fatiguer davantage, ce qui rendra plus difficile pour eux de se réveiller et d'accomplir correctement la prière obligatoire de l'aube. Cette fatigue est souvent la raison pour laquelle de nombreux musulmans n'accomplissent pas la prière obligatoire de l'aube à la mosquée en congrégation. Cette fatigue peut également empêcher d'accomplir la prière surérogatoire de la nuit, qui est la meilleure prière après les prières obligatoires, selon un Hadith trouvé dans Sunan An Nasai, numéro 1614. Et la prière surérogatoire de la nuit est une tradition fermement établie du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui).

Socialisation - 90

Les musulmans doivent rester fermes face à leurs ennemis, à savoir le Diable, leur Diable intérieur et ceux qui les invitent à la désobéissance à Allah, l'Exalté. Un musulman ne doit pas tourner le dos à l'obéissance à Allah, l'Exalté, chaque fois qu'il est tenté par ces ennemis. Il doit plutôt rester ferme dans l'obéissance à Allah, l'Exalté, ce qui implique d'accomplir Ses commandements, de s'abstenir de Ses interdictions et d'affronter le destin avec patience. Cela se fait en évitant les lieux, les choses et les personnes qui les invitent et les tentent aux péchés et à la désobéissance à Allah, l'Exalté. Éviter les pièges du Diable ne se fait qu'en acquérant et en agissant selon la connaissance islamique. De la même manière, les pièges sur un chemin ne peuvent être évités qu'en en possédant la connaissance ; la connaissance islamique est également nécessaire pour éviter les pièges du Diable. Par exemple, un musulman peut passer beaucoup de temps à réciter le Saint Coran, mais à cause de son ignorance, il peut détruire ses bonnes actions sans s'en rendre compte en commettant des péchés tels que la médisance. Un musulman est voué à faire face à ces attaques, il doit donc s'y préparer en obéissant sincèrement à Allah, l'Exalté, et en retour, obtenir une récompense incalculable. Allah, l'Exalté, a garanti la bonne direction à ceux qui luttent de cette façon pour Lui. Chapitre 29 Al Ankabut, verset 69 :

« Et ceux qui luttent pour Nous, Nous les guiderons certainement vers Nos chemins… »

Alors que faire face à ces attaques avec ignorance et désobéissance ne mènera qu'aux difficultés et à la disgrâce dans les deux mondes. De la même manière qu'un soldat qui ne possède pas d'armes pour se défendre sera vaincu, un musulman ignorant n'aura aucune arme pour se défendre face à ces attaques qui aboutiront à sa défaite. Alors que le musulman instruit est doté de l'arme la plus puissante qui ne peut être vaincue ou battue, à savoir l'obéissance sincère à Allah, l'Exalté. Cela ne peut être atteint qu'en acquérant sincèrement et en agissant selon la connaissance islamique.

Socialisation - 91

Dans un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 2501, le Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui) a déclaré que quiconque se tait est sauvé.

Cela signifie que celui qui se tait face à des paroles vaines ou mauvaises et ne prononce que de bonnes paroles sera sauvé par Allah, l'Exalté, dans les deux mondes. Il est important de comprendre cela car la principale raison pour laquelle les gens entreront en Enfer est à cause de leurs paroles. Cela a été averti dans un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 2616. En fait, il suffit d'une seule mauvaise parole pour faire plonger une personne en Enfer le Jour du Jugement. Cela a été confirmé dans un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 2314.

Les paroles peuvent être de trois types. La première est la mauvaise parole, qu'il faut éviter à tout prix. La deuxième est la parole vaine, qui ne fait que faire perdre du temps, ce qui, à son tour, entraînera un grand regret au Jour du Jugement. De plus, la première étape d'une parole coupable est souvent la parole vaine. Il est donc plus prudent d'éviter ce type de parole. La dernière est la bonne parole, qu'il faut toujours adopter. Sur la base de ces aspects, les deux tiers de la parole doivent être éliminés de la vie.

De plus, celui qui parle trop ne réfléchira que peu à ses actes et à l'au-delà, car cela exige le silence. Cela l'empêchera d'évaluer ses actes, ce

qui l’incitera à accomplir davantage de bonnes actions et à se repentir sincèrement de ses péchés. Cette personne sera alors empêchée de changer pour le mieux.

Parler trop souvent amènera l'individu à s'impliquer dans des choses qui ne le concernent pas. Cela conduit toujours à des problèmes pour soi-même et pour les autres, comme des relations brisées. De plus, celui qui n'évite pas les choses qui ne le concernent pas ne rendra pas son Islam excellent. Ceci a été mis en garde dans un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 2317. Le salut réside dans l'effort pour rendre sa foi excellente.

Parler trop souvent conduit à des disputes et des désaccords réguliers, ce qui ne fait qu'engendrer du stress pour celui qui parle et pour les autres. En revanche, éviter les paroles vaines et malveillantes permet d'éviter cela et d'assurer la paix de l'esprit.

Enfin, ceux qui parlent trop parlent souvent de choses qui sont divertissantes et amusantes. Cela les amènera à adopter une mentalité qui les poussera à ne pas aimer discuter ou écouter des sujets sérieux, tels que la mort et l'au-delà. Cela les empêchera de se préparer adéquatement pour l'au-delà, ce qui les conduira à un grand regret et à une punition potentielle.

Tout cela peut être évité si l’on se tait simplement face à des paroles vaines et pécheresses et si l’on ne dit que de bonnes paroles. Par

conséquent, celui qui se tait de cette façon sera sauvé des ennuis dans ce monde et du châtiment dans le monde à venir.

Socialisation - 92

Dans un hadith trouvé dans Sahih Bukhari, numéro 6116, le Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui) a conseillé à une personne de ne pas se mettre en colère.

En réalité, ce hadith ne signifie pas qu'une personne ne doit jamais se mettre en colère, car la colère est une caractéristique innée que l'on retrouve même chez les Saints Prophètes, que la paix soit sur eux. En fait, dans certains cas rares, la colère peut être utile, comme dans le cas d'une légitime défense. Ce hadith signifie en fait qu'une personne doit contrôler sa colère afin qu'elle ne la conduise pas à la désobéissance à Allah, l'Exalté, ce qui a parfaitement été démontré par les Saints Prophètes, que la paix soit sur eux.

De plus, ce Hadith montre que la colère peut conduire à de nombreux maux et que la contrôler conduit à beaucoup de bien.

Tout d'abord, ce conseil est un commandement d'adopter toutes les bonnes caractéristiques qui encourageront à contrôler sa colère, comme la patience.

Ce hadith indique également qu'une personne ne doit pas agir en fonction de sa colère. Au contraire, elle doit lutter contre elle-même afin de la contrôler pour qu'elle ne la conduise pas au péché. Contrôler sa colère pour l'amour d'Allah, l'Exalté, est une grande action et conduit à l'amour divin. Chapitre 3 Alee Imran, verset 134 :

« …qui maîtrisent la colère et qui pardonnent aux gens. Et Allah aime les bienfaisants. »

Il existe de nombreux enseignements dans l'islam qui encouragent les musulmans à contrôler leur colère. Par exemple, la colère étant liée au diable et inspirée par lui, un hadith trouvé dans le Sahih Bukhari, numéro 3282, conseille à une personne en colère de chercher refuge auprès d'Allah, l'Exalté, contre le diable.

Il est conseillé au musulman en colère, dans un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 2191, de s'accrocher au sol. Cela peut signifier qu'il doit se prosterner sur la terre jusqu'à ce qu'il se calme. En fait, plus on reste immobile, moins on risque de se déchaîner. Cela est indiqué dans un hadith trouvé dans Sunan Abu Dawud, numéro 4782. Agir selon ce conseil permet d'emprisonner sa colère en soi jusqu'à ce qu'elle passe, afin qu'elle n'affecte pas les autres de manière négative.

Le musulman en colère doit suivre le conseil donné dans le hadith trouvé dans le Sunan Abu Dawud, numéro 4784. Le Saint Prophète Muhammad (saw) a conseillé au musulman en colère de faire ses ablutions. En effet, l'eau contrecarre la caractéristique innée de la colère, à savoir la chaleur. Si l'on fait ensuite la prière, cela l'aidera à mieux contrôler sa colère et lui apportera une grande récompense.

Les conseils évoqués jusqu'ici aident un musulman en colère à contrôler ses actes physiques. Pour contrôler ses paroles, il est préférable de s'abstenir de parler sous l'effet de la colère. Malheureusement, les mots peuvent souvent avoir un effet plus durable sur les autres que les actes physiques. D'innombrables relations ont été brisées à cause de paroles prononcées sous l'effet de la colère. Ce comportement conduit souvent à d'autres péchés et crimes. Il est important pour un musulman de noter le hadith trouvé dans Sunan Ibn Majah, numéro 3970, qui avertit qu'il suffit d'un seul mot malveillant pour faire plonger une personne en enfer le jour du jugement.

Le contrôle de la colère est une grande vertu et celui qui la maîtrise a été décrit par le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, comme une personne forte dans un Hadith trouvé dans Sahih Bukhari, numéro 6114. En fait, celui qui ravale sa colère pour l'amour d'Allah, l'Exalté, c'est-à-dire qui ne commet pas de péché à cause de sa colère, aura son cœur rempli de paix et de vraie foi. Cela a été conseillé dans un Hadith trouvé dans Sunan Abu Dawud, numéro 4778. C'est une caractéristique du cœur sain qui est mentionnée dans le Saint Coran. C'est le seul cœur qui sera assuré de la sécurité le Jour du Jugement. Chapitre 26 Ash Shu'ara, versets 88-89 :

« Le jour où ni richesse ni descendance ne profiteront à personne, mais seulement à celui qui viendra à Allah avec un cœur sain. »

Comme mentionné précédemment, la colère, dans une certaine mesure, peut être utile. Elle doit être utilisée pour repousser le mal causé à soi-même, à sa foi et à ses biens. Si elle est bien faite, conformément aux enseignements de l'islam, elle est considérée comme une colère pour Allah, l'Exalté. Tel était l'état du Saint Prophète Muhammad, paix et bénédictions sur lui, qui ne s'est jamais mis en colère pour ses propres désirs. Il ne s'est mis en colère que pour Allah, l'Exalté, ce qui est confirmé dans un hadith trouvé dans le Sahih Muslim, numéro 6050. Le caractère du Saint Prophète Muhammad, paix et bénédictions sur lui, était le Saint Coran, qui a été conseillé dans un hadith trouvé dans le Sahih Muslim, numéro 1739. Cela signifie qu'il serait satisfait de ce qui lui plaisait et en colère de ce qui le mettait en colère. De plus, haïr pour Allah, l'Exalté, est un aspect du perfectionnement de la foi. C'est ce que recommande un hadith trouvé dans le Sunan Abu Dawud, numéro 4681. La racine de la haine est la colère. Cela montre clairement que l'Islam n'ordonne pas de supprimer la colère, car cela n'est pas vraiment possible, mais il enseigne plutôt à la contrôler dans les limites de l'Islam.

Il est important de noter que se mettre en colère uniquement pour Allah, l'Exalté, est louable, mais si cette colère conduit à dépasser les limites, elle devient blâmable. Il est absolument vital pour l'individu de contrôler sa colère selon les enseignements de l'Islam, même lorsqu'il se met en colère pour Allah, l'Exalté. Un hadith trouvé dans Sunan Abu Dawud, numéro 4901, met en garde contre un fidèle qui prétendait avec colère qu'Allah, l'Exalté, ne pardonnerait pas à une personne pécheresse spécifique. En

conséquence, ce fidèle sera envoyé en Enfer tandis que le pécheur sera pardonné le Jour du Jugement.

Les origines du mal sont constituées de quatre choses : l'incapacité à contrôler ses désirs, la peur, les mauvais appétits et la colère. Par conséquent, celui qui accepte le conseil de ce hadith éliminera un quart du mal de son caractère et de sa vie.

Pour conclure, il est essentiel pour les musulmans de contrôler leur colère afin qu’elle ne les pousse pas à agir ou à parler d’une manière qui les conduira à un grand regret dans ce monde et dans l’autre.

Socialisation - 93

J'ai eu une pensée que je voulais partager avec vous. On observe souvent que lorsqu'une personne décide de faire une bonne action qui demande du temps, de l'énergie et même de l'argent, elle est souvent rebutée par les autres. Le premier obstacle est le diable, qui s'efforce de nous dissuader d'accomplir de bonnes actions. Le deuxième obstacle est notre moi intérieur, qui est habitué à la paresse et à la cupidité. Le dernier obstacle est les autres. Malheureusement, beaucoup de ces obstacles sont souvent des musulmans qui ont une foi faible. Comme leur foi est faible, ils n'apprécient pas la grandeur de l'accomplissement même de petites bonnes actions. Et leur foi faible les incite à profiter des plaisirs de ce monde qui entrent directement en conflit avec l'accomplissement de bonnes actions. Ces personnes se demandent donc souvent pourquoi un musulman essaie d'accomplir une bonne action, en particulier celles qui demandent du temps, de l'énergie et de l'argent. Par exemple, un musulman peut être déterminé à créer un site Web qui partage des connaissances islamiques. Les autres le rebutent souvent en minimisant son projet, car ils ne valorisent pas l'importance des bonnes actions. Ceux qui sont déterminés à faire la charité seront rebutés par ceux qui ont une foi faible. Ils essaieront de les effrayer pour qu'ils gardent leurs biens au cas où ils seraient confrontés à des difficultés financières imprévues. Les exemples sont innombrables de la façon dont les gens, en particulier les musulmans ayant une foi faible, dissuadent les autres de faire de bonnes actions, en dénigrant ce qu'ils désirent faire.

Dans ce genre de cas, le musulman qui désire faire quelque chose de bien doit choisir judicieusement à qui il s’adresse. Tout comme un malade ne consulte qu’un médecin, ou lorsqu’une personne ayant des problèmes de

voiture ne consulte qu'un mécanicien, le musulman ne doit consulter que ceux qui possèdent une foi solide. C'est celui qui apprend et agit selon les enseignements du Saint Coran et les traditions du Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, . Seul cet individu appréciera l'importance des petites bonnes actions et encouragera donc les autres à les accomplir. Il ne faut pas consulter une personne qui ne possède pas la connaissance islamique, car elle ne fera que déprécier son projet et l'en détournera finalement, même si son intention n'est pas mauvaise. Ce conseil a été indiqué dans le chapitre 30 d'Ar Rum, verset 60 :

« … Et que ceux qui doutent [de la foi] ne vous troublent pas. »

Socialisation - 94

J’ai eu une pensée que je voulais partager avec vous. Il est étrange de constater combien de personnes qualifient souvent les autres d’égoïstes alors qu’elles sont les seules à l’être. Selon elles, être égoïste, c’est choisir son propre bonheur tout en contredisant le choix, l’opinion et le bonheur d’autrui. Selon l’Islam, il ne s’agit pas d’égoïsme, à moins que les droits d’autrui ne soient violés dans la poursuite de son choix licite dans ce monde. Il faut comprendre que dans une situation qui nous concerne directement, comme le choix d’un conjoint pour soi-même, faire un choix licite sur qui épouser en fonction de son propre bonheur n’est pas de l’égoïsme, même si l’opinion, le choix et le bonheur d’autrui, comme des proches, sont contredits. En réalité, celui qui exige des autres qu’ils suivent son opinion et son bonheur, même si la situation ne le concerne pas directement, comme le choix d’un conjoint par un proche, est une personne égoïste. Lorsqu’une situation licite concerne directement une personne, elle doit tenir compte de l’opinion des autres, mais il n’est en aucun cas égoïste de sa part de choisir ce qui la rend heureuse, tant que les droits des autres ne sont pas violés. C'est un acte de sincérité envers les autres que de mettre de côté son opinion et son choix dans des situations qui ne nous concernent pas directement et de ne considérer que le bonheur des personnes directement impliquées dans la situation, comme le couple qui se marie. En revanche, imposer ses opinions et ses choix aux autres dans des situations qui ne nous concernent pas directement est égoïste, car le bonheur des personnes directement impliquées dans la situation est la chose la plus importante, tant qu'il n'implique pas la désobéissance à Allah, l'Exalté. C'est une honte de voir combien de personnes font du mal aux autres en les accusant d'égoïsme, même si ce sont elles qui sont égoïstes.

Pour conclure, tant que la désobéissance à Allah, l'Exalté, est évitée, ce qui inclut la violation des droits des personnes, un musulman doit choisir son choix, son opinion et son bonheur dans les situations qui l'impliquent directement, car cela ne constitue pas un comportement égoïste.

Socialisation - 95

J’ai eu une pensée que je voulais partager. Les gens se soucient souvent des autres et demandent s’ils sont une bonne personne en ce qui concerne leurs relations. Par exemple, une mère demandera à son enfant s’il pense qu’elle est une bonne mère. Une personne demandera à son ami s’il pense qu’il est un bon ami ou non. Être quelqu’un que la société considère comme bon en ce qui concerne ses relations ne devrait pas être la principale préoccupation d’un musulman. Sa principale préoccupation devrait être de savoir s’il est un bon esclave d’Allah, l’Exalté, ou non. Cette question ne peut pas être répondue par la société, la culture ou la mode. Elle ne peut être répondue que si l’on compare son comportement à ce qui est commandé et encouragé dans le Saint Coran et les traditions du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d’Allah sur lui). C’est encore plus important de donner la priorité à cette question lorsque l’on atteint un âge avancé, car notre temps sur Terre s’épuise rapidement. Le problème de se soucier de savoir si l’on est défini comme bon dans ses relations avec les gens selon l’opinion et les normes établies par les gens, la culture et la mode, c’est que ces choses sont inconstantes et que les opinions des gens varient considérablement. En conséquence, une personne que l’on considère comme une bonne personne dans ses relations, comme une bonne mère, sera considérée par une autre personne comme une mauvaise personne dans cette même relation. Par exemple, un fils peut considérer sa mère comme une bonne mère, tandis que sa sœur peut considérer sa mère comme une mauvaise mère. Cela se produit souvent dans la société. En raison de cette inconstance, on ne satisfera jamais les gens et ceux-ci ne trouveront donc ni réconfort ni paix dans leurs opinions.

De plus, celui qui se préoccupe toujours des gens, de la mode, de la culture et de leurs opinions sur leurs relations, négligera facilement sa relation avec Allah, l'Exalté, ce qui peut le conduire à devenir un mauvais esclave. Comme Allah, l'Exalté, contrôle tout dans ce monde et dans l'autre, celui qui ne parvient pas à devenir un bon esclave d'Allah, l'Exalté, ne trouvera ni la paix ni le succès dans aucun des deux mondes, même s'il s'efforce d'obtenir les bonnes opinions des gens concernant ses relations matérielles.

Enfin, même si l'on obtient les bonnes opinions des gens, de la mode et de la culture en ce qui concerne ses relations, cela ne l'épargnera pas des conséquences d'être un mauvais serviteur d'Allah, l'Exalté, au Jour du Jugement. Alors que, celui qui se concentre sur le fait d'être un bon serviteur d'Allah, l'Exalté, obtiendra la paix de l'esprit, car il ne se souciera que de Lui et de Son opinion sur lui, au lieu des opinions variées d'innombrables personnes. Plaire à une personne est plus facile et plus satisfaisant que plaire à beaucoup. De plus, celui qui essaie d'être un bon serviteur d'Allah, l'Exalté, deviendra inévitablement une bonne personne en ce qui concerne ses relations avec les gens, par exemple une bonne mère, une bonne amie, un bon voisin, etc., car le respect des droits des gens est une partie importante d'être un bon serviteur d'Allah, l'Exalté. Mais la différence entre cela et l'attitude négative qui consiste à donner la priorité aux opinions des gens, c'est que ce bon serviteur d'Allah, l'Exalté, respectera les droits des gens mais ne se souciera pas de l'opinion des gens à leur égard et dans leurs relations. Ils ne se soucieront pas de savoir si les gens les considèrent comme mauvais dans leurs relations, car la plupart des opinions des gens sont basées sur des normes mondaines. Ils ne se soucieront que des normes établies par Allah, l'Exalté, et ne vivront que selon celles-ci. Celui qui vit ainsi ne sera pas affecté négativement par les mauvaises opinions des gens, de la mode et de la culture, dans ce monde ou au Jour du Jugement. Par exemple, une mère peut croire que son fils est un fils terrible, car elle le juge en fonction des normes

mondaines. Mais comme il est un bon serviteur d'Allah, l'Exalté, il remplit les droits de sa mère dans ce monde et l'opinion négative de sa mère à son égard ne l'affectera pas dans ce monde ou au Jour du Jugement, ce qui signifie qu'il sera jugé par Allah, l'Exalté, comme un bon fils.

En conclusion, la paix de l'esprit et le succès résident dans le fait d'accorder la priorité à être un bon serviteur d'Allah, l'Exalté, et de ne se soucier que de Son opinion à leur sujet. En revanche, l'anxiété, le stress et les difficultés dans les deux mondes résident dans le fait de donner la priorité aux opinions des gens concernant leurs relations.

Socialisation - 96

J’ai eu une pensée que je voulais partager. Il existe une idée fausse très répandue qui empêche une personne d’améliorer son caractère envers Allah, l’Exalté, et la création. Les gens disent souvent qu’il ne faut pas juger les autres. Même si cela est vrai dans une certaine mesure, malheureusement, de nombreuses personnes ont complètement déformé le sens de cette idée hors de son contexte afin de l’utiliser comme excuse pour éviter d’améliorer leur comportement. En réalité, juger les autres est un élément essentiel de chaque aspect de la vie. Par exemple, une personne juge les autres afin de décider si elle doit se lier d’amitié avec eux ou non. Une personne juge une autre personne afin de décider si elle ferait un bon conjoint pour elle ou non. Une personne juge une entreprise avant de postuler à un emploi. Un employeur juge les candidats afin de trouver le meilleur pour rejoindre son équipe. Un parent évalue une gamme de tuteurs avant d’en embaucher un pour son enfant. Un propriétaire d’entreprise jugera un autre propriétaire d’entreprise pour déterminer s’il doit faire affaire avec lui ou non. Les exemples de jugement des autres en fonction de leur comportement, de leur caractère et de leurs actions sont pratiquement illimités. Ainsi, prétendre qu’il ne faut pas juger les autres est tout simplement insensé, car on ne peut pas vivre dans ce monde sans juger les autres.

En ce qui concerne l'Islam, le musulman doit juger les actions des autres, sinon il ne peut pas s'acquitter de son devoir de conseiller le bien et d'interdire le mal dans la société. Chapitre 3 Ali Imran, verset 110 :

« Vous êtes la meilleure communauté qui ait été créée [en guise d'exemple] pour l'humanité. Vous ordonnez le convenable, interdisez le blâmable et croyez en Allah… »

Selon le hadith trouvé dans le Sunan Abu Dawud, numéro 4681, un musulman ne peut parfaire sa foi sans aimer, haïr, donner et retenir pour l'amour d'Allah, l'Exalté. Comment est-il possible d'y parvenir sans juger les autres ?

Le devoir important d'aider les autres dans le bien et d'éviter de les aider dans le mal ne peut être accompli sans juger les autres et leurs actions. Chapitre 5 Al Maidah, verset 2 :

« … Et coopérez à la justice et à la piété, mais ne coopérez pas au péché et à la violence… »

Plusieurs des exemples cités plus haut sont encouragés par l'islam, comme le fait de trouver un conjoint et des amis appropriés. Aucune de ces choses ne peut être accomplie sans juger les autres.

Juger les actions des autres selon les enseignements de l'islam afin d'obéir sincèrement à Allah, le Très-Haut, et d'encourager les autres à faire de

même est un aspect essentiel de l’islam. À cet égard, le jugement des gens peut sembler provenir d’une personne, mais en réalité, il s’agit du jugement d’Allah, le Très-Haut. C’est quelque chose qu’aucun musulman ne doit mépriser ou critiquer.

Juger le résultat final d'une personne ; si Allah, l'Exalté, lui pardonnera ou non ou si elle ira au Paradis ou non, ou juger son intention, sont des choses qu'un musulman n'est pas autorisé à faire, car ces choses sont au-delà de la connaissance d'un musulman et il n'a donc pas le droit d'en discuter ou de les commenter.

En conclusion, les musulmans comprennent le concept correct de juger les autres afin d’accepter plus facilement les critiques constructives, basées sur les enseignements de l’islam, de la part des autres, afin d’améliorer leur caractère envers Allah, l’Exalté, et la création. Se comporter de cette manière est un élément essentiel de la bonne direction et du succès dans les deux mondes.

Socialisation - 97

J’ai eu une pensée que je voulais partager avec vous. L’ignorance est l’une des principales raisons pour lesquelles les relations entre les gens se brisent et se brisent au fil du temps. Lorsque l’on ne connaît pas les droits que l’on doit aux autres ni les droits que les autres nous doivent, selon les enseignements de l’islam, les gens commencent à s’attendre à des choses auxquelles ils n’ont pas droit et à exiger des choses auxquelles ils n’ont pas droit et ils ne parviennent pas à respecter les droits qu’ils doivent aux autres. Par exemple, les parents croient souvent que leurs enfants leur doivent une obéissance et une soumission totales, ce qui signifie que leur enfant doit accepter et faire tout ce que leurs parents leur suggèrent. Mais ce n’est tout simplement pas vrai dans l’islam. Un enfant a le droit de faire ses propres choix légitimes dans la vie, même si cela contredit l’opinion de ses parents, tant qu’il maintient de bonnes manières envers eux. La principale cause de divorce est lorsque les gens exigent des choses que leur conjoint ne leur doit pas. Les frères et sœurs deviennent souvent éloignés car ils pensent que leurs frères et sœurs devraient également les soutenir dans toutes les situations sans exception et de la manière qui leur convient. Les exemples sont pratiquement infinis.

L'ignorance des droits que l'on a et des droits que l'on doit aux autres pousse chacun à créer des normes en fonction de ses propres désirs, de sa culture et de ses modes. Comme les désirs des gens varient considérablement, ces normes fabriquées ne sont jamais respectées par les gens. Cela conduit à l'amertume entre les gens, ce qui, au fil du temps, conduit à des relations brisées et fracturées.

Les musulmans doivent éviter ce résultat en apprenant et en agissant selon les enseignements de l'Islam afin de connaître et de respecter les droits qu'ils doivent aux autres et de connaître les droits que les autres leur doivent.

De plus, lorsque l'on acquiert et met en pratique la connaissance islamique, cela nous encourage à nous comporter avec indulgence envers les autres, en espérant qu'Allah, le Très-Haut, agira avec indulgence envers nous. Cette indulgence nous empêche d'exiger des autres tous nos droits, ce qui facilite la vie des autres et réduit les risques de disputes. Cette indulgence nous encourage également à laisser les choses aller chaque fois que nous sommes lésés par les autres, afin d'éviter la mesquinerie. Cela conduit à la positivité et à la paix de l'esprit et évite les relations brisées. D'un autre côté, vivre selon ses propres normes provoque l'effet inverse. Une personne devient facilement mesquine pour des petites choses, elle devient amère et continue à garder rancune pendant des décennies. Cela conduit à l'inimitié, à la négativité et à une attitude pessimiste envers les autres. Toutes ces choses empêchent la paix de l'esprit et conduisent à des relations brisées et brisées.

Les musulmans doivent donc veiller à entretenir des relations saines avec les autres en apprenant et en agissant selon les connaissances islamiques afin de connaître et de respecter les droits des personnes et de connaître les droits que les personnes leur doivent.

Socialisation - 98

J’ai eu une pensée que je voulais partager. Il est important que les gens évitent une cause majeure de ruptures et de ruptures de relations, à savoir, se comporter négativement envers les autres alors qu’ils n’ont commis aucun péché. On observe souvent ce phénomène dans les familles où l’on traite son proche de telle manière qu’on le critique, le réprimande et le taquine pour montrer sa désapprobation de ses choix de vie et de son mode de vie. Par exemple, un parent peut taquiner son enfant qui a épousé quelqu’un qu’il n’approuve pas, même si aucun péché n’a été commis. Les gens, en particulier les aînés, croient à tort que les personnes envers lesquelles ils se comportent négativement doivent les aimer et les respecter en toutes circonstances. Mais ils ne comprennent pas que les gens ne sont pas des anges. Si l’on est suffisamment réprimandé et critiqué pour des choses qui ne sont pas des péchés, un jour viendra certainement où la personne n’aimera pas parler, voir ou socialiser avec son proche, même s’il s’agit de son propre parent. Cela ne signifie pas qu’il ne l’aime pas ou ne le respecte pas. Cela signifie que les gens ne sont pas des anges, et que l'attitude négative crée des sentiments négatifs dans le cœur d'une personne, ce qui la fait ressentir de l'anxiété et du stress chaque fois qu'elle doit faire face à un parent qui se comporte négativement envers elle. Afin d'éviter ce stress et cette anxiété, ils ont envie d'éviter leur parent, même s'ils l'aiment et le respectent toujours. Par exemple, une personne évitera d'assister à un événement familial à cause de ce stress et de cette anxiété, car elle ne veut pas être soumise à un comportement et à des commentaires négatifs. Il s'agit d'une réaction et d'une conséquence très courante du traitement négatif des autres, que l'on observe souvent au sein des familles.

Les musulmans ne doivent pas sous-estimer les conséquences à long terme d'un traitement négatif envers les autres, même s'il ne s'agit que de critiques et de commentaires négatifs, car ces effets peuvent s'accumuler au fil du temps et provoquer une fracture et une rupture de la relation. Lorsque les autres n'ont commis aucun péché, il ne faut pas se comporter négativement envers eux et accepter plutôt les choix de vie qu'ils font. Il faut se concentrer sur le respect des droits des autres en les traitant comme on souhaite être traité par les autres, ce qui inclut les traiter de manière positive par ses paroles et ses actes, comme le soulignent le Saint Coran et les traditions du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui).

Socialisation - 99

J’ai eu une pensée que je voulais partager avec vous. Dans le monde moderne, l’une des choses qui est fortement soulignée et à laquelle on accorde beaucoup d’attention dans la vie de tous les gens, c’est la socialisation. L’Islam n’interdit pas la socialisation avec les autres et en fait ordonne aux musulmans de respecter les droits des personnes, selon les enseignements de l’Islam. Néanmoins, l’Islam encourage toujours les gens à comprendre le but de la socialisation. Le but principal est de s’entraider dans la préparation pratique de l’au-delà. Cela implique de s’entraider et de s’encourager mutuellement à utiliser les bénédictions qui leur ont été accordées de manière à plaire à Allah, l’Exalté. Cette attitude conduit à la paix de l’esprit dans les deux mondes. Chapitre 16 An Nahl, verset 97 :

« Quiconque, homme ou femme, fait une bonne œuvre tout en étant croyant, Nous lui ferons vivre une bonne vie, et Nous lui donnerons, certes, une récompense correspondant aux meilleures de ses œuvres. »

D’un autre côté, la société, les réseaux sociaux, la culture et la mode poussent les gens à se connecter et à socialiser pour le plaisir et le gain matériel. Cette attitude défie le but de la vie commune de l’humanité sur cette Terre. La socialisation n’est pas une fin en soi, c’est seulement un moyen pour parvenir à une fin. Le but ultime est d’atteindre le Jour du Jugement en toute sécurité. L’exemple de personnes réunies dans ce monde dans le but de travailler ensemble afin de se préparer adéquatement pour l’au-delà, est similaire à celui d’une équipe d’étrangers

réunis par une entreprise afin de travailler ensemble pour atteindre un objectif commercial, comme la conception, la fabrication et la publicité d'un produit. Si cette équipe de personnes ne se souvient pas du but de leur réunion, elle perdra du temps à s'amuser et à d'autres activités sociales. Cela les amènera à négliger le but de leur vie commune et leur équipe sera donc qualifiée d'échec. De même, si les musulmans ne parviennent pas à comprendre et à remplir la principale raison de la socialisation, ils ne parviendront pas non plus à se préparer adéquatement pour l'au-delà, car ils étaient trop occupés à socialiser pour des raisons matérielles. Il est permis de s'amuser légalement en socialisant, mais il ne faut jamais se comporter comme si c'était le but de la socialisation.

En conclusion, les gens ont été rassemblés non pas pour se connecter les uns aux autres comme une fin en soi, mais pour se connecter les uns aux autres afin qu'ils puissent s'aider les uns les autres à se connecter à Allah, l'Exalté. Il ne faut jamais manquer de faire la différence entre les deux, sinon ils rateront complètement le but d'être placés ensemble dans ce monde. Les Compagnons, qu'Allah soit satisfait d'eux, ont compris cette réalité et donc toujours été connectés et ont travaillé ensemble afin d'obéir à Allah, l'Exalté, et en conséquence, ils ont répandu la justice et la paix au sein de la société comme aucun autre groupe ne l'a jamais fait. Chapitre 5 Al Maidah, verset 2 :

« … Et coopérez à la justice et à la piété, mais ne coopérez pas au péché et à la violence… »

En revanche, celui qui oublie le but de la socialisation ne fera que s'attirer des ennuis dans les deux mondes chaque fois qu'il socialisera avec d'autres. Chapitre 43 Az Zukhruf, verset 67 :

« Ce jour-là, les amis proches seront ennemis les uns des autres, à l'exception des justes. »

Socialisation - 100

J'ai eu une pensée que je voulais partager avec vous. Il existe une mentalité puissante et trompeuse qui a pris racine au sein de la communauté musulmane, à savoir l'idée selon laquelle « que diront les gens » de nos actions et de nos choix. Cette mentalité est souvent déguisée sous le couvert de la droiture, de sorte que les musulmans l'adoptent. Ils prétendent que si quelqu'un ne se soucie pas de ce que les autres disent de lui, il deviendra sans vergogne. En réalité, l'impudence est enracinée dans le fait de ne pas se soucier de la vision, de l'écoute et du jugement divins d'Allah, l'Exalté, et non dans la critique des gens, car la plupart de leurs critiques n'ont aucune valeur aux yeux de l'islam et on peut facilement cacher son comportement sans vergogne aux gens.

La mentalité du « que diront les gens ? » affecte et corrompt de nombreux aspects de la vie et de la foi d'une personne. L'effet le plus dangereux de cette mentalité est sans doute qu'un musulman commence à accomplir de bonnes actions pour le bien des gens au lieu de plaire à Allah, l'Exalté. Par exemple, un musulman assistera aux funérailles d'un proche uniquement pour faire plaisir à ses autres proches et non pour plaire à Allah, l'Exalté. Ce musulman découvrira qu'au Jour du Jugement, on lui demandera d'obtenir sa récompense pour ses bonnes actions insincères auprès des personnes pour lesquelles il a agi, ce qui ne sera pas possible. Cela a été confirmé dans un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 3154. Il est important de noter qu'il ne faut pas se comporter pour plaire aux gens car cela est un polythéisme mineur et conduit également à la perte de la récompense, car Allah, l'Exalté, est libre de tout associé.

La mentalité du « que diront les gens ? » encourage également les musulmans à se comporter d'une manière qui n'est pas appréciée par l'islam, comme l'extravagance, le gaspillage et l'excès. Par exemple, la majorité des mariages musulmans visent à faire plaisir aux proches des mariés, car ils craignent les critiques des gens. Cela les pousse à dépenser sans compter et à gaspiller.

Cette mentalité peut également encourager une personne à commettre des péchés afin de se protéger des critiques des gens.

La mentalité du « que diront les gens » empêche également les musulmans d'agir conformément aux enseignements du Saint Coran et aux traditions du Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut), car leurs enseignements contredisent souvent les croyances et pratiques culturelles absurdes adoptées par les musulmans. La peur d'être critiqué par les gens empêche d'abandonner ses pratiques culturelles au profit de ces deux sources de guidance.

La mentalité du « que diront les gens » empêche également les musulmans de faire les bons choix qui les conduiront au bonheur et au bien-être. Par exemple, de nombreux musulmans restent dans des mariages violents simplement par peur des critiques des autres, en particulier de leurs proches, s'ils divorcent.

Enfin, la mentalité du « que diront les gens » empêche de faire de bons choix licites car elle craint les critiques des gens. Par exemple, les musulmans de certains pays ne permettent pas à leurs enfants d'épouser des musulmans d' autres pays car ils craignent les critiques de leurs proches, même si les propositions de mariage sont légales et bonnes.

Il est du devoir du musulman d'agir pour plaire à Allah, le Très-Haut. Il doit respecter les droits des gens selon les enseignements de l'Islam, mais cela ne signifie pas qu'il doit agir pour leur plaire. Cela signifie qu'il doit respecter ses droits selon les enseignements de l'Islam, que les gens soient satisfaits d'eux ou non. Leur satisfaction ou leur manque de satisfaction n'a aucune importance. Celui qui agit selon la satisfaction des gens ne trouvera jamais la paix et le bonheur dans ce monde, ni n'obtiendra jamais les louanges des gens. Alors qu'agir pour plaire à Allah, le Très-Haut, mène à la paix et au bonheur dans les deux mondes. Chapitre 13 Ar Ra'd, verset 28 :

« …Certes, c'est par l'évocation d'Allah que les cœurs trouvent la paix. »

Socialisation - 101

FrançaisJ'ai eu une pensée que je voulais partager avec vous. La neuvième année après l'émigration du Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut) à Médine, une délégation représentant la tribu non musulmane des Thaqif rendit visite au Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut) afin d'accepter l'Islam. Wahshi , l'homme qui a tué Hamza Bin Abdul Mutalib (sur lui la paix et le salut) à la bataille d'Uhud, se joignit à cette délégation afin d'assurer sa sécurité et d'accepter l'Islam des mains du Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut). Lorsqu'il arriva à Médine, le Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut) lui demanda ce qu'il avait fait à Hamza (sur lui la paix et le salut) et accepta son témoignage de foi mais lui demanda s'il pouvait éviter de le rencontrer inutilement à l'avenir, car le voir rappelait au Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut) le meurtre et la mutilation de son oncle, Hamza (sur lui la paix et le salut). Ceci a été discuté dans un Hadith trouvé dans Sahih Bukhari, numéro 4072.

Bien que les péchés de Wahshi aient été pardonnés, car il avait accepté l'Islam, le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, lui a demandé d'éviter de le rencontrer inutilement. Tout d'abord, cela indique la nature humaine du Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, . Il ressentait les mêmes sentiments que tout autre être humain, comme la colère et le chagrin. De plus, cette demande a été un grand soulagement pour la communauté musulmane car elle a facilité les choses pour les musulmans. Si le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, s'était comporté comme si Wahshi n'avait rien fait, alors il aurait forcé tous les musulmans à se comporter de cette manière, car adopter la voie du Saint

Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, est obligatoire. Chapitre 3 Alee Imran, verset 31 :

« *Dis : « Si vous aimez Allah, suivez-moi, alors Allah vous aimera et vous pardonnera vos péchés… » »*

La grande majorité des musulmans ne seraient pas capables de traiter les autres de cette manière. Par conséquent, la demande du Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, leur a facilité les choses. Cela corrige la fausse notion de pardon et d'oubli. Cet incident prouve que les humains ne sont pas des ordinateurs qui peuvent effacer les souvenirs de leur esprit. On ne s'attend pas à ce que les gens oublient les actions des autres, on les encourage plutôt à pardonner aux autres pour l'amour d'Allah, l'Exalté, et à continuer à respecter les droits des autres. Chapitre 24 An Nur, verset 22 :

« …et qu'ils pardonnent et passent outre. N'aimerais-tu pas qu'Allah te pardonne ?… »

C'est pourquoi le Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut) a conseillé dans un hadith retrouvé dans le Sahih Bukhari, numéro 6133, qu'un croyant ne se fait pas piquer deux fois par le même trou. Cela signifie qu'un musulman doit pardonner aux autres et respecter leurs droits, mais il ne doit pas leur faire aveuglément confiance, surtout lorsqu'ils lui ont fait du

tort dans le passé. Ignorer les actions passées des autres pourrait bien les encourager à se comporter de la même manière à l'avenir. Par conséquent, les musulmans doivent tirer les leçons de cet incident et apprendre à pardonner aux autres et à s'efforcer de respecter leurs droits, mais ils ne sont pas censés oublier les actions des autres ni leur faire aveuglément confiance.

Socialisation - 102

J’ai eu une pensée que je voulais partager avec vous. Avant l’Islam, les femmes étaient considérées comme un héritage des autres. L’Islam a aboli cette pratique injuste et leur a accordé des droits supérieurs à ceux de toute autre société.

En règle générale, avant l’Islam, à l’époque de l’ignorance, il était courant que les femmes soient assimilées à des objets d’usage domestique. Elles étaient achetées et vendues comme du bétail. Une femme n’avait aucun droit en matière de mariage. Loin d’avoir droit à une part de l’héritage de ses proches, elle était elle-même traitée comme un élément de l’héritage au même titre que les autres objets du ménage. Elle était considérée comme quelque chose appartenant aux hommes alors qu’elle n’avait le droit de rien posséder. Et elle ne pouvait dépenser que selon les souhaits d’un homme. Alors que l’homme pouvait dépenser toute richesse qui lui appartenait, comme son salaire, selon ses désirs. Elle n’avait même pas le droit de remettre en question cette méthode. Certains groupes d’Europe considéraient même les femmes comme n’étant pas des êtres humains et les assimilaient à des animaux. Les femmes n’avaient pas leur place dans la religion. Elles étaient considérées comme indignes d’être adorées. Certains ont même déclaré que les femmes n’avaient pas d’âme. Il était considéré comme tout à fait normal qu’un père tue son nouveau-né ou sa jeune fille, car ils étaient considérés comme une honte pour la famille. Certains pensaient même qu’aucun acte de justice ne serait rendu contre celui qui tuait une femme. Certaines coutumes allaient jusqu'à tuer la femme d'un mari décédé, car elles ne la jugeaient pas apte à vivre sans lui. Certaines déclarèrent même que le rôle des femmes était uniquement de servir les hommes.

Mais Allah, l'Exalté, par le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, , a enseigné à l'homme à respecter tous les gens, a fait de la justice et de l'équité la loi et a rendu les hommes responsables de l'accomplissement des droits des femmes parallèlement à leurs propres droits sur elles. Les femmes ont été rendues libres et indépendantes. Elles sont devenues propriétaires de leur propre vie et de leurs biens, tout comme les hommes. Aucun homme ne peut forcer une femme à épouser quelqu'un. Si elle est forcée de le faire sans son consentement, elle a le choix de poursuivre le mariage ou de l'annuler. Aucun homme n'a le droit de dépenser quoi que ce soit de ce qui lui appartient sans son consentement et son approbation. Après la mort de son mari ou après un divorce, elle devient indépendante et ne peut être contrainte par personne à faire quoi que ce soit. Elle reçoit une part de l'héritage comme les hommes selon les responsabilités qui lui ont été confiées par Allah, l'Exalté. Dépenser pour les femmes et bien les traiter a été déclaré un acte d'adoration par Allah, l'Exalté. Tous ces droits et bien plus encore ont été accordés aux femmes par nul autre qu'Allah, l'Exalté. Il est étrange de constater à quel point ceux qui défendent aujourd'hui les droits des femmes critiquent l'Islam, même si celui-ci a accordé des droits aux femmes des siècles plus tôt.

Socialisation - 103

J'ai eu une pensée que je voulais partager. Je réfléchissais à la façon dont le cœur humain a été créé de telle manière qu'il doit contenir quelque chose, il ne peut jamais être vide. Cela signifie qu'il doit s'attacher à quelque chose et l'aimer. C'est assez évident si l'on y réfléchit un instant. Certaines personnes aiment d'autres personnes, d'autres aiment les animaux, d'autres leur carrière et d'autres encore aiment d'autres choses. Mais peu importe à quel point une personne aime quelque chose, un jour viendra où elle devra dire au revoir. Que ce soit volontairement, par exemple, une personne qui met fin à sa carrière, ou de force, comme la mort qui sépare une personne de son bien-aimé. C'est la raison pour laquelle certains de ceux qui se sont séparés de ce qu'ils aimaient de leur vivant, comme un athlète qui met fin à son sport, sont devenus amers car leur cœur et leur esprit continuaient à être attachés à ce qu'ils aimaient, mais leur corps ne pouvait plus suivre. Ils deviennent amers lorsque leur moment de gloire passe et qu'ils sont obligés de passer à autre chose. C'est un principe universel qui s'applique à tous, indépendamment de la croyance ou du statut social de chacun. Mais le seul amour qui se renforce avec le temps et dans la mort est l'amour sincère pour Allah, l'Exalté. Il n'y a pas d'adieu pour celui qui possède cet amour, seulement l'anticipation de la rencontre destinée qui est au-delà des mots pour décrire. Cet amour ne fait que se renforcer avec le temps, tandis que tous les autres liens s'affaiblissent et finissent par se briser. Par conséquent, un musulman doit s'acquitter de ses devoirs et responsabilités envers la création, mais n'aimer véritablement Allah, l'Exalté, qu'en Lui obéissant sincèrement, ce qui implique d'accomplir Ses commandements, de s'abstenir de Ses interdictions et d'affronter le destin avec patience. Celui qui y parvient n'aura jamais besoin de dire adieu. Chapitre 89 Al Fajr, versets 27-28 :

« [On dira aux pieux] : « Ô âme rassurée ! Reviens à ton Seigneur, satisfaite et agréable [à Lui]. » »

Socialisation - 104

J’ai eu une pensée que je voulais partager. Les musulmans prétendent souvent qu’étant très occupés par leurs activités mondaines, ils trouvent difficile d’accomplir des actes vertueux volontaires, en particulier ceux liés aux personnes, comme le fait de soutenir physiquement quelqu’un. Même si les musulmans doivent s’efforcer d’accomplir autant d’actes vertueux que possible, car cela leur sera bénéfique dans les deux mondes, alors que leurs activités mondaines ne leur seront bénéfiques que dans ce monde-ci, le moins que ces musulmans devraient faire est d’adopter une mentalité neutre envers les autres. Cela signifie que si un musulman ne peut pas aider les autres, il ne doit pas les entraver dans leurs activités licites et bonnes. S’il ne peut pas rendre les autres heureux, il ne doit pas les rendre tristes. S’il ne peut pas faire rire les autres, il ne doit pas les faire pleurer. Cela peut s’appliquer à d’innombrables scénarios. Il est important de comprendre cela car de nombreux musulmans peuvent faire du bien aux autres, par exemple en leur apportant un soutien émotionnel, mais en même temps, ils détruisent leurs bonnes actions en étant négatifs envers les gens. Il est important de noter que si un musulman est trop négatif envers les autres, il peut être jeté en enfer le jour du jugement. Cela est confirmé par un hadith trouvé dans le Sahih Muslim, numéro 6579. Avoir une mentalité neutre est en fait une bonne action lorsqu'elle est faite pour le plaisir d'Allah, l'Exalté. Cela est conseillé dans un hadith trouvé dans le Sahih Muslim, numéro 250.

En conclusion, il est préférable de traiter les autres de manière positive, ce qui est un signe de véritable croyant selon un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 2515. Mais s'ils ne peuvent pas le faire, le moins qu'ils

puissent faire est de traiter les autres de manière neutre. Car traiter les autres de manière négative peut bien conduire à la destruction.

Justice - 1

Dans un hadith retrouvé dans le Sahih Muslim, numéro 4721, le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, a annoncé que ceux qui agissent avec justice seront assis sur des trônes de lumière près d'Allah, l'Exalté, le Jour du Jugement. Cela comprend ceux qui sont justes dans leurs décisions, dans le respect de leur famille et de ceux qui sont sous leur garde et leur autorité.

Il est important pour les musulmans d'agir toujours avec justice en toutes circonstances. Ils doivent faire preuve de justice envers Allah, l'Exalté, en accomplissant Ses commandements, en s'abstenant de Ses interdictions et en affrontant le destin avec patience, conformément aux traditions du Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, . Ils doivent utiliser toutes les bénédictions qui leur ont été accordées de la bonne manière, conformément aux enseignements de l'Islam. Cela comprend le fait d'être juste envers leur propre corps et leur propre esprit en remplissant leurs droits à la nourriture et au repos, ainsi qu'en utilisant chaque membre selon son véritable but. L'Islam n'enseigne pas aux musulmans à pousser leur corps et leur esprit au-delà de leurs limites, ce qui leur causerait du tort.

Il faut être juste envers les gens en les traitant comme on souhaite être traité par les autres. Il ne faut jamais transiger avec les enseignements de l'Islam en commettant une injustice envers les gens afin d'obtenir des choses de ce monde, comme la richesse et l'autorité. Cela sera l'une des principales causes d'entrée en Enfer et cela a été indiqué dans un Hadith trouvé dans Sahih Muslim, numéro 6579.

Ils doivent rester justes même si cela contredit leurs désirs et ceux de leurs proches. Chapitre 4 An Nisa, verset 135 :

« Ô vous qui croyez ! Soyez toujours justes et témoins d'Allah, même si c'est contre vous-mêmes ou contre vos père et mère. Que l'on soit riche ou pauvre, Allah est plus digne de l'un que de l'autre. Ne suivez donc pas votre passion, de peur de ne pas être justes… »

Il faut être juste envers les personnes à sa charge en s'acquittant de leurs droits et de leurs besoins conformément aux préceptes de l'islam. C'est ce que recommande un hadith trouvé dans le Sunan Abu Dawud, numéro 2928. Un aspect important de cette responsabilité est d'enseigner à ses personnes à charge l'islam et l'importance de mettre en pratique ses préceptes dans leur vie. Il ne faut pas les négliger ni les confier à d'autres, comme les enseignants de l'école ou de la mosquée. Une personne ne doit pas assumer cette responsabilité si elle est trop paresseuse pour agir avec justice à leur égard.

Pour conclure, nul n'est exempt d'agir avec justice, car le minimum est d'agir avec justice envers Allah, l'Exalté, et envers soi-même.

Justice - 2

J’ai lu il y a quelques temps un article de presse dont je voulais parler brièvement. Il parlait d’un chef d’État qui avait abusé de son pouvoir en accordant l’immunité à des personnes corrompues. L’une des principales raisons pour lesquelles la société semble s’éloigner de la justice est que les gens ont abandonné l’attitude juste. Le Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut) a averti une fois dans un hadith trouvé dans Sahih Bukhari, numéro 6787, que les nations précédentes ont été détruites car les autorités punissaient les faibles lorsqu’ils enfreignaient la loi mais pardonnaient aux riches et aux influents. Le Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut), en tant que chef d’État, a même déclaré dans ce hadith que si sa propre fille commettait un crime, il lui infligerait la pleine punition légale. Même si les membres du grand public ne sont peut-être pas en mesure de conseiller à leurs dirigeants de rester justes dans leurs actions, ils peuvent les influencer indirectement en agissant de manière juste dans toutes leurs transactions et actions. Par exemple, un musulman doit agir de manière juste envers les personnes à sa charge, comme ses enfants, en les traitant de manière égale. Ceci est spécifiquement recommandé dans un Hadith trouvé dans Sunan Abu Dawud, numéro 3544. Ils doivent agir de manière juste dans toutes leurs transactions commerciales, quelle que soit la personne avec laquelle ils traitent. Si les gens agissent avec justice au niveau individuel, alors les communautés peuvent changer pour le mieux et, à leur tour, ceux qui occupent des postes influents, tels que les politiciens, agiront de manière juste, qu'ils le veuillent ou non, car ils seront convaincus que le grand public ne le tolérera pas.

Liens de parenté - 1

Dans un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 1979, le Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions sur lui) a conseillé que le maintien des liens de parenté conduit à une augmentation de la richesse et de la vie.

Il est du devoir du musulman de préserver ses liens de parenté, car les rompre est un péché majeur. Celui qui rompt ses liens de parenté pour des raisons mondaines sera privé de la miséricorde d'Allah, le Très-Haut, selon un hadith trouvé dans Sahih Muslim, numéro 6518. En fait, c'est un péché si grave qu'un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 1909, avertit que celui qui rompt ses liens de parenté pour des raisons mondaines n'entrera pas au Paradis. Le maintien des liens de parenté implique de respecter les droits de ses proches conformément aux enseignements de l'Islam afin de plaire à Allah, le Très-Haut. Il doit rechercher la satisfaction d'Allah, le Très-Haut, à tout moment et non celle de ses proches, car cela encourage à transiger avec les enseignements de l'Islam. Il ne faut pas attendre ni exiger de gratitude de la part de ses proches lorsqu'il s'agit de respecter ses droits, car cela prouverait son insincérité. Le musulman doit commander le bien et interdire le mal avec douceur et gentillesse. Dans le cas où un proche ne se repent pas de ses péchés, le musulman ne doit pas rompre les liens avec lui, même pour des raisons religieuses. Il doit plutôt continuer à l'aider dans des choses bénéfiques, car cet acte de bonté peut l'inciter à se repentir sincèrement. En revanche, se couper de lui peut bien l'éloigner encore plus de la bonne voie.

L’augmentation de la richesse mentionnée dans le hadith principal pourrait signifier qu’Allah, l’Exalté, leur offre davantage d’opportunités financières, ce qui entraîne une augmentation de leur richesse légale. Plus important encore, cela pourrait signifier qu’Allah, l’Exalté, bénit la richesse d’un musulman avec une telle grâce qu’elle répond à ses besoins et à ceux de ses personnes à charge et lui procure la paix de l’esprit et du corps, ce qui en réalité est la véritable richesse. Celui qui rompt les liens de parenté perdra cette grâce, ce qui le conduira à se sentir insatisfait quelle que soit la richesse qu’il obtiendra. Et il aura toujours l’impression que sa richesse n’est pas suffisante pour couvrir ses besoins et ceux de ses personnes à charge.

L'allongement de la vie mentionné dans le hadith principal fait référence à la grâce accordée à l'individu dans son temps afin qu'il parvienne à accomplir tous ses devoirs envers Allah, l'Exalté, comme les prières obligatoires, et envers les gens, tout en trouvant le temps de profiter des plaisirs licites de ce monde sans excès, extravagance ou gaspillage. Mais celui qui rompt les liens de parenté perdra cette grâce et donc, peu importe le peu de responsabilités qu'il a, il n'aura jamais l'impression d'avoir assez de temps pour les accomplir toutes et profiter des plaisirs licites de ce monde avec modération. Au lieu de cela, il passera la journée à régler une question après l'autre sans aucun repos ni tranquillité d'esprit.

Liens de parenté - 2

Dans un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 2612, le Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui) a conseillé que celui qui possède une foi totale est celui qui a la meilleure conduite et le plus gentil avec sa famille.

Malheureusement, certains ont pris la mauvaise habitude de traiter les personnes extérieures avec gentillesse, tout en maltraitant leur propre famille. Ils se comportent ainsi parce qu'ils ne comprennent pas l'importance de traiter sa propre famille avec gentillesse et parce qu'ils n'apprécient pas sa propre famille. Un musulman ne réussira jamais tant qu'il n'aura pas accompli ces deux aspects de la foi. Le premier est d'accomplir ses devoirs envers Allah, l'Exalté, en accomplissant Ses commandements, en s'abstenant de Ses interdictions et en affrontant le destin avec patience selon les traditions du Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, . Cela lui permettra d'utiliser toutes les bénédictions qui lui ont été accordées de manière à plaire à Allah, l'Exalté.

Deuxièmement, il faut respecter les droits des gens, ce qui implique de les traiter avec bienveillance. Personne n’a plus droit à ce traitement bienveillant que sa propre famille. Un musulman doit aider sa famille dans toutes les bonnes choses et les mettre en garde contre les mauvaises choses et pratiques de manière douce, conformément aux enseignements de l’Islam. Il ne doit pas les soutenir aveuglément dans les mauvaises choses simplement parce qu’ils sont ses proches, ni ne doit les aider dans les bonnes choses à cause de certains sentiments

négatifs à leur égard, car cela contredit les enseignements de l’Islam. Chapitre 5 Al Maidah, verset 2 :

« … Et coopérez à la justice et à la piété, mais ne coopérez pas au péché et à la violence… »

La meilleure façon de guider les autres est par un exemple pratique, car c'est la tradition du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions sur lui), et c'est beaucoup plus efficace qu'un simple conseil verbal.

Il faut apprendre à connaître les droits qui nous sont dus et ceux que nous devons aux autres, en particulier à nos proches, afin de nous assurer de les respecter. Le musulman doit toujours se rappeler qu’Allah, le Très-Haut, demandera à chaque personne si elle a respecté les droits des autres, et non pas si les gens ont respecté les leurs. Par conséquent, il doit se préoccuper de ce sur quoi il sera interrogé, c’est-à-dire les droits des autres, et donc s’efforcer de les respecter conformément aux enseignements de l’islam.

Enfin, il faut faire preuve de douceur en toutes choses, surtout envers les membres de la famille. Même s'ils commettent des péchés, il faut les avertir avec douceur et les aider dans les bonnes choses, car cette gentillesse est plus efficace pour les ramener à l'obéissance à Allah, l'Exalté, que de les traiter durement.

Liens de parenté - 3

Dans un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 1952, le Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions sur lui) a conseillé que le cadeau le plus vertueux qu'un parent puisse offrir à son enfant est de lui enseigner un bon caractère.

Ce hadith rappelle aux musulmans de se préoccuper davantage de la foi de leurs proches, tels que leurs enfants, au lieu de leur transmettre des richesses et des biens. Il est important de comprendre que les héritages matériels vont et viennent. Combien de personnes riches et puissantes ont bâti des empires gigantesques pour ensuite les détruire et les oublier peu de temps après leur mort ? Les quelques traces laissées par certains de ces héritages ne perdurent que pour avertir les gens de ne pas suivre leurs traces. Le grand empire de Pharaon en est un exemple. Malheureusement, de nombreux musulmans sont si préoccupés d'apprendre à leurs enfants comment bâtir un empire et acquérir beaucoup de richesses et de biens qu'ils négligent de leur enseigner l'obéissance sincère à Allah, l'Exalté, qui implique d'accomplir Ses commandements, de s'abstenir de Ses interdictions et d'affronter le destin avec patience selon les traditions du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui). Cela comprend les bonnes manières envers Allah, l'Exalté, et la création. Un musulman ne doit pas se laisser tromper en pensant qu'il a tout le temps nécessaire pour enseigner les bonnes manières à ses enfants, car le moment de leur mort est inconnu et survient souvent de manière inattendue.

De plus, il est extrêmement difficile d'apprendre les bonnes manières aux enfants lorsqu'ils grandissent et s'enracinent dans leurs habitudes.

Si l'on ne parvient pas à inculquer les bonnes manières à son enfant, il ne deviendra qu'une source de stress pour lui dans les deux mondes.

La meilleure façon pour un parent d’enseigner les bonnes manières à son enfant est de montrer l’exemple. Il doit apprendre et mettre en pratique les enseignements de l’islam et devenir un modèle pratique à suivre pour son enfant.

Aujourd'hui est le jour où le musulman doit vraiment réfléchir au cadeau qu'il souhaite transmettre à ses enfants et à ses proches. C'est ainsi qu'un musulman transmet le bien à l'au-delà mais laisse aussi le bien derrière lui, comme un enfant pieux qui invoque pour son parent décédé lui profite. Cela a été confirmé dans un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 1376. On espère que celui qui est entouré de bien de cette manière sera pardonné par Allah, l'Exalté.

Liens de parenté - 4

J’ai eu une pensée que je voulais partager. Je réfléchissais à une mentalité que possèdent beaucoup de gens, en particulier les Asiatiques. C’est le besoin extrême de forcer des personnes, comme des membres de la famille, à rester physiquement ensemble. Même si ce n’est pas encore une mauvaise intention, à notre époque, cela conduit souvent à plus de problèmes que de bien. Comme les gens ne sont pas parfaits, ils commettent des erreurs qui contrarieront les autres, comme leurs proches. Mais si cette personne ne rencontre et ne discute avec ses proches qu’une fois de temps en temps, il y a beaucoup plus de chances que l’erreur soit ignorée par les autres et qu’elle ne devienne pas un sujet de dispute. Mais si cette même personne est constamment avec ses proches, il est beaucoup plus probable que son attitude et son comportement conduisent à des disputes et à des frictions entre eux. En d’autres termes, une personne est moins susceptible de se disputer et plus susceptible d’être tolérante avec quelqu’un qu’elle ne voit que de temps en temps qu’avec quelqu’un qu’elle côtoie toujours. C’est un fait que tout le monde comprendra s’il y réfléchit. Malheureusement, certaines personnes ne comprennent pas qu’il est préférable d’être physiquement séparés et d’être en paix les uns avec les autres que d’être ensemble dans des conflits et des frictions. Les disputes ne mènent qu'à une séparation mentale, qui a souvent un effet plus négatif sur les familles que la séparation physique. Or, la séparation physique ne conduit pas à une séparation mentale. En fait, elle conduit souvent à un plus grand respect et à une plus grande appréciation mutuelle. Comme le dit le célèbre dicton, la séparation rend le cœur plus affectueux.

Il est important de noter qu'il est du devoir du musulman de maintenir ses liens de parenté, qu'il soit ou non physiquement avec ses proches. Mais cette discussion signifie que les musulmans ne doivent pas considérer qu'une légère séparation physique entre les personnes est une mauvaise chose. En fait, cela peut être une cause de renforcement des liens entre eux.

Liens de parenté - 5

J’ai eu une pensée que je voulais partager avec vous. Je réfléchissais à un problème qui touche la plupart des familles musulmanes. Avec le temps, elles se divisent et perdent le lien fort qu’elles avaient autrefois entre elles. Les causes sont multiples, mais la principale est la fondation sur laquelle leur lien a été formé par leurs parents et leurs proches. Il est bien connu que lorsque les fondations d’un bâtiment sont faibles, celui-ci s’abîme avec le temps ou même s’effondre. De même, lorsque les fondations des liens qui unissent les gens ne sont pas correctes, les liens entre eux finissent par s’affaiblir ou même se briser. Lorsque le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, a amené les Compagnons, qu’Allah les agrée, ensemble il a formé des liens entre eux pour l’amour d’Allah, l’Exalté. Alors que la plupart des musulmans d’aujourd’hui rassemblent les gens pour le bien du tribalisme, de la fraternité et pour se montrer aux autres familles. Bien que la majorité des Compagnons, qu'Allah soit satisfait d'eux, ne soient pas des parents, leurs liens se sont renforcés car ils étaient fondés sur la justice, à savoir la cause d'Allah, le Très-Haut. Or, de nos jours, de nombreux musulmans sont liés par le sang, mais au fil du temps, ils se sont séparés car leurs liens étaient fondés sur le mensonge, à savoir le tribalisme et d'autres choses similaires.

Les musulmans doivent comprendre que s'ils désirent que leurs liens perdurent et qu'ils soient récompensés pour avoir accompli le devoir important de maintenir les liens de parenté et les droits des non-parents, ils ne doivent forger des liens que pour l'amour d'Allah, l'Exalté. Le fondement de cela est que les gens ne se lient les uns aux autres et agissent

ensemble que d'une manière qui plaise à Allah, l' Exalté. Cela a été commandé dans le Saint Coran. Chapitre 5 Al Ma'idah, verset 2 :

« … Et coopérez à la justice et à la piété, mais ne coopérez pas au péché et à la violence… »

Liens de parenté - 6

J'ai vu il y a quelques temps un documentaire d'actualité dont je voudrais parler brièvement. Il faisait état de la montée du trafic de drogue et des gangs, en particulier parmi les jeunes musulmans. Dans la plupart des cas, les premiers à devoir prendre leurs responsabilités et à empêcher que cela se produise sont les parents. Malheureusement, de nombreux parents pointent du doigt et prétendent que les enseignants, la police ou les imams des mosquées doivent tenir les jeunes à l'écart des gangs et du trafic de drogue. Même si tous ont un devoir, le devoir premier et le plus important incombe aux parents.

Les parents doivent continuellement éduquer leurs enfants sur les effets néfastes des gangs et des drogues illégales. Ils doivent leur montrer comment ils ruinent la vie des personnes impliquées et de ceux qui leur sont liés, comme leur famille. C'est exactement ce que le Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui) a conseillé dans un hadith trouvé dans Sahih Bukhari, numéro 2101. Un mauvais ami est comme une mauvaise odeur qui contamine ses amis ainsi que les autres.

La clé pour éloigner les jeunes des gangs est l’éducation des parents en premier lieu, puis celle des autres, comme les frères et sœurs et les enseignants. Les parents doivent interroger leurs enfants sur les allées et venues de leurs enfants de manière douce. Ils doivent s’enquérir des personnes avec qui ils sortent, de leurs lieux de sortie et de leurs activités. Ils doivent même rencontrer les amis de leurs enfants pour s’assurer qu’ils

sont aptes à leur tenir compagnie. Si leurs enfants possèdent des objets coûteux que leurs parents n'ont pas achetés pour eux, ils doivent les interroger. Si les enfants sont interrogés de cette manière dès leur plus jeune âge, ils s'y habitueront et ne s'énerveront pas lorsqu'on les interrogera plus tard dans leur vie. C'est le devoir des parents, comme l'a indiqué le Saint Prophète Muhammad (saw) dans un hadith trouvé dans Sunan Abu Dawud, numéro 2928.

Malheureusement, certains parents pensent que leur devoir se limite à gagner de l'argent pour leurs enfants. Ils se concentrent donc sur cela et négligent le devoir plus important qui est de guider leurs enfants et de les surveiller activement. Certes, gagner de l'argent est important, mais cela ne peut pas prendre le pas sur l'éducation de ses enfants quant à la différence entre le bien et le mal.

Ce documentaire d'actualités a également montré comment certains trafiquants de drogue inventent ou interprètent mal les versets du Saint Coran et les Hadiths du Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut), afin de justifier ce qu'ils font. C'est absurde, car l'Islam interdit clairement tout ce qui cause du tort à soi-même et aux autres, comme le trafic ou la consommation de drogues illégales. Ils prétendent même que la vente de drogues illégales à des non-musulmans est acceptable. Mais cela remet complètement en cause les enseignements de l'Islam, car un musulman doit traiter tout le monde avec gentillesse et respect, quelle que soit sa foi. En fait, on ne peut être un vrai musulman ou un croyant tant qu'on ne garde pas ses actes de violence verbale et physique loin d'une personne et de ses biens. Cela est confirmé par un Hadith trouvé dans Sunan An Nasai, numéro 4998. Si un musulman n'a pas la permission de manquer de respect aux dieux des autres religions, comment l'Islam peut-il

encourager les musulmans à maltraiter les gens d'autres confessions ? Chapitre 6 Al An'am, verset 108 :

« Et n'insultez pas ceux qu'ils invoquent en dehors d'Allah, de peur qu'ils n'insultent Allah par inimitié, sans aucune connaissance… »

Se comporter de cette manière était en fait quelque chose que les nations précédentes faisaient et Allah, l'Exalté, les a sévèrement critiqués à ce sujet. Chapitre 3 Alee Imran, verset 75 :

« Parmi les gens du Livre, il y en a qui, si tu lui confies une grande somme, te la restituera. Et il y en a qui, si tu lui confies une pièce de monnaie, ne te la restituera pas, à moins que tu ne te tiennes constamment devant lui. C'est parce qu'ils disent : « Nous n'avons aucun mal à traiter les ignorants. » Et ils mentent sur Allah alors qu'ils savent. »

Si le Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui) a souligné le bon traitement des animaux dans de nombreux Hadiths, comme celui trouvé dans Sahih Bukhari, numéro 3318, comment l'Islam peut-il donner la permission de maltraiter les humains ?

L'éducation des enfants permet d'éviter qu'ils ne se laissent tromper en croyant à des déclarations et des conseils malveillants et en les appliquant. Cette éducation commence à la maison ; les parents doivent prendre leurs responsabilités et s'acquitter de ce devoir. Ce n'est qu'ensuite que ce devoir s'étend à d'autres, comme aux enseignants.

Le Jour du Jugement, les parents seront exonérés s’ils accomplissent ce devoir, quel que soit le comportement de leur enfant. Mais s’ils échouent à ce devoir, ils en seront tenus responsables dans ce monde et dans l’autre.

Liens de parenté - 7

J'ai lu il y a quelques temps un article de presse dont je voulais parler brièvement. Il parlait du stress de la vie familiale, comme l'éducation des enfants. Bien qu'il y ait beaucoup de choses qu'une personne peut apprendre et faire pour réduire ce stress, une seule chose importante sera abordée. Chaque parent ou tuteur légal qui élève un enfant doit faire face à deux éléments. Le premier est son propre devoir et sa responsabilité envers l'enfant dont il a la garde. Par exemple, il lui incombe de lui fournir les nécessités de la vie telles que la nourriture, les vêtements et le logement. En outre, il doit organiser son éducation à la fois profane et religieuse, comme lui enseigner les bonnes manières décrites dans le Saint Coran et les hadiths du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui). Chapitre 66 At Tahrim, verset 6 :

« Ô vous qui croyez ! Protégez-vous, vous et vos familles, d'un Feu dont les habitants et les pierres sont le combustible… »

Le deuxième élément concerne les choix de vie de l'enfant. Par exemple, s'il veut étudier dur pour réussir ou être paresseux. Ces choix peuvent être entre deux choses légales, comme dans l'exemple mentionné, ou entre le bien et le mal. Par exemple, un enfant peut avoir à choisir entre une vie de criminel ou une profession légale. Tous les enfants doivent un jour faire ces choix et ne peuvent pas être forcés à choisir une voie particulière par quelqu'un d'autre, comme leurs parents. En réalité, les parents ne peuvent

pas constamment suivre leurs enfants et les forcer d'une manière ou d'une autre à faire les bons choix.

Il est important que les musulmans comprennent qu'ils seront interrogés et tenus responsables par Allah, l'Exalté, concernant le premier élément, qui est leur devoir et les responsabilités qui leur ont été confiées par Allah, l'Exalté. Mais ils ne seront pas tenus responsables du deuxième élément, qui sont les choix indépendants de leurs enfants. Un musulman doit donc garder cela à l'esprit et se concentrer pleinement sur l'accomplissement de son devoir et ne pas s'inquiéter du deuxième élément qui est hors de son contrôle. De la même manière qu'une personne intelligente ne s'inquiète pas du temps qu'il fait, sachant qu'il ne peut rien faire pour le contrôler, elle ne doit pas s'inquiéter du deuxième élément et se concentrer plutôt sur ce qu'elle contrôle et sur ce dont elle sera tenue responsable.

Liens de parenté - 8

Dans un hadith retrouvé dans le Sahih de Boukhari, numéro 5090, le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, a conseillé à une personne de se marier pour quatre raisons : sa richesse, sa lignée, sa beauté ou sa piété. Il a conclu en avertissant qu'une personne devrait se marier pour des raisons de piété, sinon elle sera perdante.

Il est important de comprendre que les trois premières choses mentionnées dans ce hadith sont très transitoires et imparfaites. Elles peuvent procurer un bonheur temporaire à quelqu'un, mais en fin de compte, ces choses deviendront un fardeau pour lui car elles sont liées au monde matériel et non à ce qui garantit le succès ultime et permanent, à savoir la foi. Il suffit d'observer les riches et les célèbres pour comprendre que la richesse n'apporte pas le bonheur. En fait, les riches sont les personnes les plus insatisfaites et les plus malheureuses sur Terre. Se marier à quelqu'un pour le bien de sa lignée est une folie car cela ne garantit pas que la personne sera un bon conjoint. En fait, si le mariage ne fonctionne pas, il détruit le lien familial que les deux familles possédaient avant le mariage. Se marier uniquement pour la beauté, c'est-à-dire l'amour, n'est pas sage car c'est une émotion instable qui change avec le temps et l'humeur. Combien de couples soi-disant noyés dans l'amour ont fini par se détester ?

Il est important de noter que ce hadith ne signifie pas que l’on doit trouver un conjoint pauvre, car il est important de se marier avec quelqu’un qui

peut subvenir aux besoins financiers d'une famille. Cela ne signifie pas non plus que l'on ne doit pas être attiré par son conjoint, car c'est un aspect important d'un mariage sain. Mais ce hadith signifie que ces choses ne doivent pas être la raison principale ou ultime pour laquelle quelqu'un se marie. La qualité principale et ultime qu'un musulman doit rechercher chez un conjoint est la piété. C'est quand un musulman accomplit les commandements d'Allah, l'Exalté, s'abstient de Ses interdictions et affronte le destin avec patience selon les traditions du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions sur lui). En termes simples, celui qui craint Allah, l'Exalté, traitera bien son conjoint dans les moments de bonheur comme dans les moments difficiles. D'un autre côté, ceux qui ne sont pas religieux maltraiteront leur conjoint chaque fois qu'ils sont contrariés. C'est l'une des principales raisons pour lesquelles la violence domestique a augmenté parmi les musulmans ces dernières années. Et même s'ils sont satisfaits de leur conjoint, ils ne parviennent pas à s'acquitter de leurs droits à cause de leur ignorance, que la piété aide à éliminer. Chapitre 35 Fatir, verset 28 :

« ...Seuls parmi Ses serviteurs craignent Allah et sont doués de savoir... »

Enfin, la personne pieuse se préoccupe toujours plus de respecter les droits des autres, comme son conjoint, que de voir les autres respecter leurs droits. En effet, elle comprend qu'Allah, l'Exalté, lui demandera s'il a respecté ou non les droits des autres. Il ne lui demandera pas si les gens ont respecté leurs droits, car cela sera réglé lorsque Allah, l'Exalté, interrogera les autres, et non pas lorsqu'Il les interrogera eux-mêmes. En revanche, le musulman impie ne se souciera que de ses droits, droits qu'il a pris de la société, de la culture, de la mode et de son imagination, et non de l'islam. Par conséquent, il ne sera jamais vraiment satisfait de son

conjoint, même si celui-ci respecte ses droits conformément aux enseignements de l’islam. C’est la raison pour laquelle l’ignorance de l’islam et les divorces sont si étroitement liés.

Enfin, si un musulman souhaite se marier, il doit d'abord acquérir les connaissances nécessaires, comme les droits qu'il doit à son conjoint, les droits qu'il doit à son conjoint et la manière de se comporter correctement avec son conjoint dans différentes situations. Malheureusement, l'ignorance de ces droits conduit à de nombreuses disputes et divorces, car les gens exigent des choses que leur conjoint n'est pas obligé de respecter. Par conséquent, la connaissance, qui est la racine de la piété, est le fondement d'un mariage sain et réussi.

Liens de parenté - 9

Le maintien des liens de parenté est un aspect essentiel de l'Islam qui ne peut être abandonné si l'on souhaite réussir. Dans les deux mondes, un véritable signe de foi n'est pas de passer toute la journée à adorer Allah, l'Exalté, dans une mosquée, mais de remplir les droits d'Allah, l'Exalté, et de remplir les droits de la création. L'un des droits les plus importants de la création est de maintenir les liens de parenté. On peut feindre la piété en s'habillant de manière islamique, mais on ne peut pas tromper Allah , l'Exalté . Les pages de l'histoire montreront toujours que les pieux serviteurs d'Allah, l'Exalté, ont maintenu leurs liens de parenté. Même lorsque leurs proches les maltraitaient, ils répondaient toujours avec bonté. Chapitre 41 Fussilat, verset 34 :

« Et la bonne action et la mauvaise ne sont pas égales. Repoussez le mal par ce qui est meilleur. Et celui avec qui vous avez de l'hostilité sera comme un ami fidèle. »

Dans un hadith trouvé dans Sahih Muslim, numéro 6525, le Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui) a conseillé qu'Allah, l'Exalté, aidera toujours celui qui s'efforce de maintenir ses liens de parenté même si ses proches lui rendent les choses difficiles. pour eux.

Répondre au bien par le bien n'a rien de spécial, alors que répondre au bien par le mal est le signe d'un croyant sincère. Le premier comportement est même observé chez les animaux . Dans la plupart des cas, lorsqu'on traite un animal avec gentillesse, il lui témoignera en retour son affection. Il est confirmé dans un hadith trouvé dans Sahih Bukhari, numéro 5991, que celui qui maintient véritablement les liens de parenté est celui qui les maintient même lorsque ses proches les rompent. Le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, était constamment terrorisé par la plupart de ses proches, mais il a toujours fait preuve de gentillesse envers eux.

Il est bien connu que l'on ne peut réussir sans la proximité d'Allah, le Très-Haut. Mais dans un hadith trouvé dans Sahih Bukhari, numéro 5987, Allah, le Très-Haut, a clairement déclaré qu'Il rompra les liens avec celui qui coupe ses liens de parenté pour des raisons mondaines. Gardez à l'esprit que cela est vrai indépendamment de De combien d'efforts on se donne pour accomplir les droits d'Allah, l'Exalté, sous forme d'adoration comme les prières obligatoires. Si Allah, l'Exalté, coupe les liens avec un musulman, comment peut-il atteindre Sa proximité et Son succès éternel ?

De plus, dans la plupart des cas, Allah, l’Exalté, retarde le châtiment. des péchés afin de donner aux gens l'opportunité Il faut se repentir. Mais la rupture des liens de parenté pour des raisons mondaines est rapidement punie. Cela a été confirmé dans un hadith trouvé dans Sunan Ibn Majah, numéro 4212.

Malheureusement, la rupture des liens est une pratique courante dans le monde d'aujourd'hui. Les gens rompent facilement les liens de parenté pour des raisons mondaines. Ils ne parviennent pas à reconnaître que toute perte ce qui se produit dans le monde matériel est temporaire, mais s'ils sont déconnectés d'Allah, l'Exalté, ils feront face à des souffrances prolongées dans les deux mondes.

Une raison de rupture des liens de parenté qui est communément observée au sein de la communauté islamique c'est quand quelqu'un atteint un statut social plus élevé grâce à son métier. Cela les incite à abandonner leurs proches car ils croient qu'ils ne méritent plus d'interagir avec eux. Leur amour pour leur richesse et leur statut social les pousse aux portes de la paranoïa qui les convainc que leurs proches je souhaite seulement leur prendre leur richesse.

Le Saint Coran indique que ces liens seront remis en question le Jour du Jugement. Chapitre 4 An Nisa, verset 1 :

« …Et craignez Allah, par l'intermédiaire duquel vous interrogez les autres, ainsi que les matrices. Certes, Allah est sur vous, Parfaitement Observeur. »

Ce verset indique aussi clairement que l'on ne peut pas obtenir la piété sans maintenir les liens de parenté. Ainsi, ceux qui croient ils peuvent y

parvenir par un culte excessif et le jeûne sont prouvés faux et doivent donc changer leur comportement.

L'Islam enseigne aux musulmans à maintenir tous les liens de parenté en aidant leurs proches dans les domaines qui sont bons chaque fois que cela est possible. Il leur a été ordonné d'adopter un état d'esprit constructif qui unit les proches pour le bien de la société plutôt que pour le bien de la société. Une mentalité destructrice qui ne fait que provoquer des divisions au sein des familles. Selon un hadith trouvé dans Sunan Abu Dawud, numéro 4919, créer des divisions entre les gens conduit à la destruction de l'individu.

Ceux qui rompent leurs liens de parenté sont maudits dans le Saint Coran. Chapitre 47 Muhammad, versets 22-23 :

« Si vous vous détourniez, vous semez la corruption sur terre et vous rompez vos liens de parenté ? Ceux-là sont ceux qu'Allah a maudits… »

Comment peut-on réaliser ses désirs légitimes dans ce monde ou dans l'autre lorsqu'on est entouré de la malédiction d'Allah, l'Exalté , et privé de Sa miséricorde ?

L'Islam n'ordonne pas à l'individu d'aller au-delà de ses moyens pour subvenir aux besoins de ses proches, ni de sacrifier les limites d'Allah, l'Exalté, pour ses proches, car il n'y a pas d'obéissance à la création si cela signifie désobéissance au Créateur. Ceci est confirmé dans un Hadith trouvé dans Sunan Abu Dawud, numéro 2625. Par conséquent, il ne faut jamais se joindre à ses proches dans des actes mauvais. Dans ce cas , un musulman doit Ordonne à leurs proches de faire le bien et leur interdit doucement le mal tout en leur témoignant du respect . Chapitre 5 Al Maidah, verset 2 :

« Et coopérez à la justice et à la piété, mais ne coopérez pas au péché et à l'agression… »

D'innombrables avantages sont obtenus par celui qui maintient les liens de parenté Par amour pour Allah, l'Exalté. Par exemple, le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, a conseillé que celui qui entretient des liens sera béni par une grâce supplémentaire dans ses provisions et dans sa vie. Cela est confirmé dans un Hadith trouvé dans Sunan Abu Dawud, numéro 1693. Cela signifie que leurs provisions, aussi minimes soient-elles, leur suffiront et leur procureront la tranquillité d' esprit. et le corps. La grâce dans la vie signifie qu'ils trouveront le temps d'accomplir tous leurs devoirs religieux et mondains. Ce sont deux bénédictions Les musulmans passent toute leur vie et leur richesse à essayer d'obtenir, mais beaucoup ne parviennent pas à reconnaître qu'Allah, l'Exalté, les a placés tous les deux dans le maintien des liens de parenté.

Maintenir les liens de parenté est si important que le Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions sur lui) a ordonné aux musulmans d'accomplir ce devoir vital même avec leurs proches non musulmans . Un hadith conseillant cela se trouve dans Sahih Muslim, numéro 2324.

L’un des pièges du Diable est qu’il vise à créer des dissensions entre les proches et au sein de la société, ce qui conduit à des familles brisées. et les divisions sociales. Son but ultime est d'affaiblir l'Islam en tant que nation. Malheureusement, certains sont devenus tristement célèbres pour entretenir des rancunes qui durent des décennies et se transmettent de génération en génération. Une personne traitera bien un proche pendant des décennies, mais à cause d'une erreur ou d'une dispute , ce dernier fera vœu de ne plus jamais lui adresser la parole. Le Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui) a mis en garde dans un Hadith Il a été dit dans le Sahih Muslim, numéro 6526, qu'il est interdit à un musulman de rompre les liens avec un autre musulman pour une question de ce monde pendant plus de trois jours. Si tel est le commandement concernant la rupture des liens avec une personne non apparentée, peut-on imaginer la gravité de la rupture des liens avec les proches ? Cette question a été répondu dans Sahih Bukhari, numéro 5984. Le Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui) a déclaré que celui qui rompt les liens avec un proche pour des raisons mondaines n'entrera pas au Paradis.

Il faut méditer sur les versets et les hadiths qui traitent de ce sujet important et se rendre compte que si après des décennies de péchés, Allah, l'Exalté, ne ferme pas Ses portes ni Ses serviteurs aux gens, pourquoi les gens tournent-ils si facilement le dos à leurs proches pour des

petites questions mondaines ? Cela doit changer si l'on souhaite que notre lien avec Allah, l'Exalté, reste intact.

Toutes les louanges sont à Allah, Seigneur des mondes. Et que la paix et les bénédictions soient sur Son dernier Messager, Muhammad, sa noble Famille et ses Compagnons.

Plus de 400 livres électroniques gratuits sur le bon caractère

Plus de 400 livres électroniques gratuits : https://shaykhpod.com/books/
Sites de sauvegarde pour les livres électroniques/ livres audio : https://shaykhpodbooks.wordpress.com/books/

https://shaykhpodbooks.wixsite.com/books

https://archive.org/details/@shaykhpod

PDFs of All English Books & Backup Links/ تمام کتابیں / সব বই / جميع الكتب/ Semua Buku / Todos Los Libros:

https://shaykhpod.com/wp-content/uploads/2024/08/all-master-link.pdf

https://spurdu.wordpress.com/wp-content/uploads/2024/08/all-master-link.pdf

https://c6f97428-aa9d-46f8-8352-c67abd2419bf.usrfiles.com/ugd/c6f974_a42ab24eb8c7405286bff57a0a670049.pdf

https://archive.org/download/ShaykhPod-books/all-master-link.pdf

Autres médias de ShaykhPod

Livres audio : https://shaykhpod.com/books/#audio
Blogs quotidiens : https://shaykhpod.com/blogs/
Photos : https://shaykhpod.com/pics/
Podcasts généraux : https://shaykhpod.com/general-podcasts/
PodWoman : https://shaykhpod.com/podwoman/
PodKid : https://shaykhpod.com/podkid/ Podcasts en ourdou : https://shaykhpod.com/urdu-podcasts/
Podcasts en direct : https://shaykhpod.com/live/

Suivez anonymement la chaîne WhatsApp pour des blogs quotidiens, des livres électroniques, des photos et des podcasts : https://whatsapp.com/channel/0029VaDDhdwJ93wYa8dgJY1t

Abonnez-vous pour recevoir des blogs et des mises à jour quotidiens par e-mail : http://shaykhpod.com/subscribe